

# La Gueule ouverte

N° 238 / Hebdomadaire / 29 novembre 1978 / 5 FF

Suisse 3 FS / Belgique 42 FB



## L'Allemagne en hiver

**C**omment un «bourgeois libéral» est-il devenu l'avocat des «terroristes» de la Fraction Armée Rouge ? Livré par la France à l'Etat allemand, Klaus Croissant, en prison depuis un an, est peut-être le dernier rempart de nos libertés. Il explique ici longuement que l'appareil policier et judiciaire allemand est celui de l'Europe de demain (voir dossier p. 9 à 13)

## LARZAC: PARIS PERIMETRE INTERDIT ?

L'entrée dans Paris de la marche des paysans du Larzac dépendra du rapport de forces politique. Réponse le 2 décembre (voir p.20)



## Déserteur de l'éducation nationale

**I**l est un autre domaine que l'armée où des problèmes de contrat se posent de façon dramatique : l'Education Nationale.

Imaginez qu'au bout de deux ans d'études à l'Ecole Normale vous vous apercevez que le métier d'instituteur ne vous convient pas, impossible de faire marche arrière sous peine d'avoir à payer une «amende» de 5000F au minimum. En effet avant d'avoir passé le concours de recrutement, au moment de l'inscription, l'Education Nationale oblige les candidats dont certains sont encore mineurs à signer un contrat de dix ans en cas de réussite ; la rupture du contrat oblige le normalien démissionnaire à «rembourser» ses «frais de scolarité».

Les normaliens au cours de leurs deux années de formation sont payés, mais avec ce salaire il faut bien se nourrir, payer un loyer, cotiser à la sécurité sociale, à la caisse de retraite, subvenir aux frais de déplacement lorsque l'Ecole Normale les éparpille, pour des stages dans tout le département... Alors «rembourser des frais de scolarité» ? Quelle imposture ! Il s'agit bien plutôt en leur infligeant une gigantesque amende, de faire payer leur audace à ceux qui par leur démission entendent manifester leur opposition aux doctrines actuelles de l'enseignement, doctrines qui font de l'enfant un pompe à connaissance et de l'instituteur un relais du pouvoir.

Malgré ce risque énorme, des normaliens ont le courage de démissionner, ils sont déjà 25 en Seine et Marne sur les 300 sortants de juin 1978. Deux alternatives s'offrent à eux. La première : rembourser. Il faut savoir qu'à partir de ce moment là leur remboursement relève du fisc avec toute la compétence et le tact qu'on lui connaît. Le remboursement s'échelonne sur quatre ans, payable en 16 versements trimestriels, il suffit de calculer 50000 et c'est le minimum, en quatre ans, cela fait des versements trimestriels de 3125F, soit de plus de 1000F par mois. Quand on sait que deux années d'études à l'Ecole Normale ne donnent droit à aucun diplôme, que le démissionnaire bien qu'il ait travaillé deux ans n'a pas droit aux allocations chômage, on voit dans quelle situation l'Education Nationale met ceux qui la désertent. Au mieux le normalien démis-

sionnaire trouvera un emploi sans qualification, payé au SMIC, soit 1800F par mois. Sur cette somme, il devra prélever 1000F au profit de l'Etat et ceci pendant quatre ans. Au pire, son état de chômeur ne lui donnera même pas droit à un sursis de remboursement. C'est intolérable, c'est inqualifiable. C'est de l'incitation au suicide.

La deuxième alternative : ne pas rembourser. Elle est encore plus intenable que la première : c'est s'exposer à des poursuites judiciaires, à des saisies sur ses biens personnels. Il faut ne plus rien avoir à son nom, ni logement, ni meubles, ni voiture, ni compte en banque et ne plus avoir de travail fixe sous peine de retenues systématiques sur le salaire. Vivre chez des copains et travailler au noir, c'est souvent difficile quelques mois, mais toute une vie ! Le normalien qui démissionne et qui refuse de rembourser se met dans la même situation que les camarades qui désertent de l'armée, leur vie ne sera que fuite et insécurité.

Il existe bien une troisième possibilité qui met en évidence à quel point notre société est une société de répression, une société militaire : le démissionnaire peut être acquitté de son remboursement s'il s'engage à l'armée. A croire qu'il n'y a pas si loin de l'instituteur briard au légionnaire qui envahit l'Afrique.

Mon cas est plus particulier. Je n'ai pas rompu mon contrat de mon propre fait puisque j'ai été exclu de l'Ecole Normale de Melun en juin dernier à la suite des événements politiques qui pendant trois mois ont secoué cette école : occupation des locaux pendant un mois, remise en cause de la formation, ateliers pédagogiques sauvages... Mon exclusion, donc ma condamnation à une amende de plusieurs millions, puisque être exclu équivaut à rompre son contrat ! Mon exclusion donc a été prononcée par un conseil de professeurs complètement inconscients de la gravité de leur décision sous la pression d'un directeur d'Ecole Normale qui pour leur donner bonne conscience leur a raconté les «mensonges» ; il leur a, par exemple, affirmé que je pourrais me représenter à n'importe quel concours de recrutement dans n'importe quelle Ecole Normale, ou même que je pourrais obtenir un poste d'instituteur remplaçant, deux choses que la loi, et il le savait, interdit à quiconque s'est fait exclure d'une école normale. Mais surtout mon exclusion a été prononcée, ma présence ayant été rejetée. Même les tribunaux militaires essaient de faire preuve d'un peu plus de «démocratie». Exclu au niveau de l'Ecole Normale pour «résul-

tats scolaires insuffisants», au niveau rectoral ce motif était déjà transformé en «manque de conscience professionnelle» et au niveau ministériel mon dossier entre autres joyaux que je n'aurai jamais le loisir de connaître fait état de «mon attitude qui tout au long de l'année a entretenu un mauvais climat dans l'Ecole Normale de Melun». Mon exclusion met en tous cas en évidence une double contradiction de la formation dans les écoles normales : reçu premier au concours de recrutement en octobre 77 (j'étais d'ailleurs mineur au moment de la signature du contrat), donc théoriquement le plus apte à profiter des enseignements de l'EN, j'ai surtout été le premier jugé indésirable au sein de l'Education Nationale ; d'autre part comment expliquer qu'une administration qui exclut certains de ses membres pour incompétence professionnelle refuse par ailleurs la démission de ceux qui d'eux-mêmes ont réalisé que le métier d'instituteur ne leur convient pas.

Vous me permettez de terminer cette lettre par un appel à ceux qui exclus ou démissionnaires se retrouvent dans la même situation que moi, **déserteurs de l'Education Nationale**. Regroupons nous, il y a sûrement quelque chose à faire.

Jean Christophe Cloarec  
BP 4 Chaumes-en-Brie  
77390 Verneuil l'Etang

## Marché bio

**N**on, non et non !!! Le marché de St Jean de Boiseau n'est pas le premier marché bio, ni le seul. Voici une liste extraite de... «Agriculture et Vie» (n° de 1976) revue des agriculteurs appliquant la méthode **Lemaire-Boucher**.

Sylvie

- Grezieu-la-Varenne (Rhône), le samedi en début d'après-midi
- Fontanil (Isère), le vendredi de 16h à 19h30
- Avrillé (Maine et Loire), le samedi après-midi
- Villeneuve-sur Lot (Lot et Garonne), le mercredi matin, de 8h à 12h (porte de Pujols)
- Pernes-les-Fontaines (Vaucluse) (chez M. Tamisier), le vendredi après-midi
- Cabannes (Bouches du Rhône) (chez M. Salel), le mercredi après-midi
- Le Plan-de-Campagne (Bouches-du-Rhône), le mercredi après-midi
- Furdenheim (Bas-Rhin), tous les samedis (sauf veilles

de fêtes de 10h à 12h)

- Saintes tous les vendredis
- Aytré (près de La Rochelle) tous les vendredis
- Bordeaux, place Saint Pierre, tous les jeudis de 9h à 15h.

## Racistes de toutes couleurs

**L**e racisme c'est l'apologie du crime, c'est le lien unissant les classes d'âge dans la même immonde souillure, le racisme c'est encore l'armée, la police, les tortionnaires, qui suintent dans les cellules de notre esprit. Le racisme, c'est surtout nous et notre communication avec les autres.

Le racisme c'est le matraquage, la distillation d'une culture déviante vers le fascisme, c'est le film à la télévision, c'est le match de football du dimanche après-midi, c'est l'information du «Parisien Libéré». C'est aussi la théologie des faux prêcheurs et de ceux qui prêchent et prônent le faux. Le racisme, c'est la société technologique avancée, camouflée en civilisation, c'est encore et surtout la peur de l'autre. C'est la femme violée, la liberté bafouée, l'ordre étatique établi, la démocratie maquillée et la justice aveuglée par l'argent et les privilèges. Le racisme, c'est Beaubourg le temple de l'anticulture et de l'abrutissement à «overdose».

Le raciste, c'est toi, c'est moi, qui insultons le pauvre nègre ou le bicot mal placé sur ton chemin. C'est celui qui cautionne : «Nationalité Française = Norme Française», xénophobie primaire d'un peuple vissé au rouge et aux goldos. Celui qui tue l'Indien dans sa nébuleuse enfance par une plaisanterie qui plane dans le mépris...

Voilà ce que sont racisme et racistes, on ne s'en lave pas comme cela, ça dégouline comme le pétrole sur les plages bretonnes, ça suinte par les pores de la peau, ça imprègne net l'humour, ça englu la tendresse et l'amour...

Alors que faire ? Nier l'évidence et croire que l'on a toujours raison, espérer encore à quelques sentiments innés qui vous innocentent un coupable et vous condamnent un innocent ? Allons, cela serait trop facile d'accepter toutes ces idées préconçues. Non ! nous l'avons acquis ce racisme et nous continuons à le cultiver, à l'améliorer et ce qui est plus grave, à ne pas le concevoir comme le pire des assassinats. On a bonne cons-

cience de critiquer les autres, de les excommunier ou de jeter l'«ostracisme» sur leurs idées, de les traiter en «parias», en dégénérés et en monstres d'inhumanité. C'est facile de placer un bouc émissaire, surtout quand celui-ci se présente, il servira de sublimation de nos rancunes et de notre sadisme. Il sera le «haut parleur» de nos actions. Il sera le leader de notre honte.

Pouvons-nous de ce fait interdire les meetings fascistes ? C'est endiguer la rancune et la haine, ce n'est pas l'éliminer ou la combattre. Ainsi Gaston Defferre, le Raymond Barre de la gauche, ce Michel Sardou symphoniste de l'Internationale, glisse lentement la couverture sur sa honte, comme tout Français moyen qui se respecte.

Le problème n'est même pas comme on pourrait le croire une simple interdiction d'expression, en fait ce n'est pas supprimer l'«action française», «légitime défense» ou les groupes «néo-nazis» qui résoudre le problème, mais c'est la «simple» remise en question de nos critiques irrationnelles et lamentables que l'on peut apporter à l'encontre des «travailleurs immigrés», des «métèques», des «rouges», des «jaunes».

La lutte contre le racisme est liée à notre lutte écologique de tous les jours.

## Bon équilibre nerveux

**A** l'ANPE de Montauban, je viens de voir les deux demandes d'emploi suivantes. Je ne sais pas l'intérêt que ça peut avoir, mais je vous les transmets à tout hasard.

«La COGEMA recrute 100 mineurs, de 21 à 30 ans, pour un chantier dans le canton Nord, à 40 km de Montpellier. Salaire : 2 500 à 3 500 F».

«COGEMA recrute 30 conducteurs d'engins (chargeurs sur pneus, bull, dump...). Salaire 2 500 à 2 600 F. Chantier canton Nord à 40 km de Montpellier».

Ce qui me semble drôle, c'est que les qualités requises sont : «bon équilibre nerveux». Est-ce seulement à cause de la fatigue du travail ?

G.D.



Photo Lambours

# Un amateur chez les « pros »



**J**onestown Guyana : un mystique déconnecté, vaguement ami du président Carter, mystique notoire lui aussi, crée sa ville, sa vie. Schéma classique mille fois répété. Le mégalomane n'invente rien, n'innove rien. Il est seul, monarque absolu, paré d'une garde prétorienne ; ses sujets travaillent pour lui, abandonnent biens, vertus, slips et conscience à son profit.

Le bonhomme torture, humilie et arrose le public de sa bonne et unique parole. Les contestataires de son Ordre vont au Goulag, au stade, en prison -qu'importe le terme- à Jonestown, ils'agit d'un cercueil en fer.

Ce Jones, si révérend, parle aussi d'apocalypse, il explique à ses ouailles qu'elles sont traquées, qu'elles doivent se préparer à affronter les périls -il ne dit pas «la Crise»-. Il oppose à son espace de sécurité, cerné en pleine jungle, un espace de terreur si effrayant que seule, reste l'échappatoire de la mort collective. La fuite sans retour.

Ce Jones luciférien, un Manson au grand pied, fait la une et l'indignation de nos vertueux moyens d'information. Pourtant, que fait-il que les autres Jones de par le monde ne font pas ?

Il parle seul, sans écouter. Mais que font nos radios, nos journaux, nos publicités, ces interminables listes d'agressions subtiles qui changent l'individu en citoyen silencieux et majoritaire. Si cela reste «bénin», dans notre libéralisme, que dire de ces pays où la censure fait que, seul, perce la voix de son maître ?

Ce Jones opprimé, torture, au nom d'une idéologie, au nom du pouvoir ; Amnesty International vous citerait une liste sans fin des pays qui violent les droits de l'homme.

Quant au suicide collectif, Jones n'invente rien non plus. Tout au plus prend-il de l'avance et lui donne-t-il le goût de l'orangeade. Nous, nous avons le nucléaire et nos chefs d'Etat peuvent appuyer, avec notre complicité passive, sur le bouton rouge. Orangeade cyanurée, neutrons en goguette, Jones a joué à l'Etat et personne ne l'a vu.

Précisons tout de même que ses sujets étaient, dicit la presse, des schizophrènes. Ce que, bien sûr, ne sont pas les milliers d'humains qui votent la terreur atomique. Quant aux contestataires de la mort que nous sommes, l'Etat aimerait nous voir trouver un si sympathique leader. Plus de prison, de fichage, de grève, d'insoumission, de marches, de manifs, juste un meilleur des Mondes, loin, bien loin dans la jungle.

J.M.A.

## Abonnement

170F à 250F selon vos revenus. 180F minimum pour l'étranger. 150F collectivités. 100F cas sociaux patentés, chômeurs, objecteurs, insoumis, taulards.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des Editions Patatras, Bourg de St Laurent en Brionnais, 71 800 La Clayette.

NOM .....  
 PRENOM .....  
 ADRESSE .....  
 CODE POSTAL .....  
 VILLE .....

## Sommaire

Giscard reçoit le Larzac cinq sur cinq	p.4
La montagne et ses feux rouges	p.5
Le nucléaire en érection	p.6
Les murs du Brionnais	p.7
Bébés dans piscine maternelle	p.14-15
Les joues roses du Kapital	p.16-17

Administration  
 Bourg de Saint Laurent  
 en Brionnais.  
 71800 La Clayette  
 Tél: (85) 28 17 21  
 Téléc: ECCPOLE 801 630F

Notre télex est à la disposition des lecteurs. Par l'intermédiaire d'un poste public télex-PTT il est possible de nous envoyer des articles.

De même, nous pouvons recevoir des communiqués, qu'à notre tour avec notre propre télex, nous pouvons rediffuser à la presse (dans ce cas, mettre «à rediffuser» en tête du message pour que nous la mettions sur bande perforée). Pour toute information de dernière minute vous pouvez téléphoner jusqu'à dimanche 16h.

SARL Editions Patatras, Capital de 2100F.

Abonnement 170 à 250F selon vos revenus. 180F minimum pour l'étranger, 150F pour les collectivités 100F pour les cas sociaux patentés, les chômeurs, les objecteurs, les insoumis et les taulards.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des éditions Patatras, Le Bourg 71800 St Laurent en Brionnais (joindre la dernière bande d'envoi et 2,40F en timbres)

Nous vous demandons un délai de 15 jours pour effectuer les abonnements, réabonnements en retard et changements d'adresse.

# Giscard reçoit le Larzac cinq sur cinq



Photo Lambours

**P**our le Président de la République, le Larzac est un « problème » et Cohn-Bendit en est un autre. Giscard a indiqué la semaine dernière aux journalistes que le Larzac était un « problème d'utilisation des terres à des fins d'utilité publique ». L'utilité publique de la terre, en général, c'est de faire pousser de quoi nourrir le public. Et en l'occurrence, s'il s'agissait de l'extension d'une fabrique de salaisons ou d'une colonie de vacances pour les retraités de la fonction publique, le libéralisme éclairé de Giscard aurait sans doute donné raison aux paysans du Larzac.

Mais il s'agit de l'armée, et l'armée c'est sacré. L'armée a la part numéro un du budget dans tous les pays de la terre, sauf au Costa-Rica, dernier Etat civilisé de la planète (pas d'armée). On peut diffamer un chef d'Etat, pas l'armée. L'armée est le dernier rempart des dictatures (Iran), l'armée remplace le référendum dans la plupart des Etats américains du sud et africains, mais l'armée est aussi « le dernier rempart des sociétés libérales » (Galley, ministre des armées). Le dernier. Après, c'est le vide, la liberté, l'anarchie.

C'est pas à Brejnev ou Hua-Ko-Feng qu'il faut dire ça !

La première leçon qu'apprennent les chefs d'Etat à l'école maternelle des Chefs d'Etat, c'est : « l'armée tu respecteras et son amour-propre chéras ». Tous les partis politiques donnent des gages à l'armée, la choyent, la polissent, comme ces dessus de cheminée qu'on se refille respectueusement de génération en génération. L'anti-militarisme est le crime suprême.

En novembre 77, à trois mois du pouvoir (qu'elle croyait !) la Gauche a tout accepté : la bombe, la dissuasion, tout. Surtout ne pas déplaire à l'armée, s'assurer de sa neutralité à défaut de son amour.

Mais la prise du pouvoir n'explique pas tout. Si l'armée est l'ultime recours de tous les dominants, c'est aussi que le peuple aime l'armée. « La préparation des hécatombes est le seul chapitre sur lequel tous les régimes politiques, libéraux ou autoritaires, socialistes ou capitalistes, royaumes ou républiques, ne lésinent jamais. On peut rogner sur tout, hormis sur les défenses nationales. L'économie y devient trahison. Faut-il croire que la fonction des guerres est si précieuse puisqu'elle est si coûteuse ? Sa préparation est le grand luxe collectif, le motif de joie, de fierté et d'exaltation des futures victimes ». (1)

La guerre, qui légitimise l'existence des armées et rend leur entretien logique, est le meilleur outil de contrôle des sociétés, car elle résout tous les « problèmes » (dirait Giscard) de l'accumulation. Elle dégraisse les stocks humains de chômeurs et renouvelle le marché des armements. Elle sert aussi d'exutoire à l'adrénaline des masses entassées, sans pouvoir fuir, dans leur misère collective. La guerre est aux collectivités ce que l'huile est à la sardine. Si la guerre était si horrible, le pogrom si inhumain, le génocide si hors-la-loi, l'humanité aurait cessé depuis longtemps de confier son sort à la roulette militaire.

Toutes ces banalités (qui n'en sont pas pour les masses) pour dire que la condamnation morale de l'armée est inutile. Ce n'est pas la morale qui est en jeu. Mieux vaut fouiller la psychologie des foules et s'intéresser à Eros et Thanatos qui sont les deux faces de la même médaille. Mieux vaut étudier l'économie, la démographie et l'éducation, c'est-à-dire les causes des conflits armés. L'arme nucléaire, depuis Hiroshima, a faussé le jeu belliqueux en abolissant la distinction avant-arrière et civils-bidasses. C'est plus la grande boucherie statique de paysans, style Verdun en 17, c'est le Monopoly des mégatonnes sous-marines, rapides et maniables. Le pouvoir terroriste de la

bombe s'en trouve nettement augmenté, donc la quiétude des gouvernants. Mais qui dit terreur dit passivité. Devant le no future général, le militaire s'inquiète : où est le plaisir si la victime se résigne à son sort ? On assiste donc, un peu partout dans les Etats-majors, au retour vers la stratégie conventionnelle, une fois exclu le recours à la guerre atomique.

Les guerres seront classiques, mécanisées, mais limitées : on se fera peur mais on évitera de s'exterminer. Une guerre qui cesse faute de combattants est une guerre qui manque de classe. La preuve : l'Amérique ne célèbre pas Hiroshima comme nous vénérons Verdun, consciente d'avoir vaincu sans péril. Dans ces hallucinations de ganaches (où l'intelligence a autant de place que chez les sectataires du révérend Jones), la conscience de l'espèce humaine part en fumée. C'est le règne des moelles épinières. L'armée n'est pas plus « coupable » que ne l'est le réflexe instinctif commandé par le cerveau reptilien. Tu veux tuer l'armée, tue la peur. La vieille terreur de la foule serrée près du feu. Tu veux tuer la peur, tue la masse où l'individu se lobotomise. C'est l'allégorie des lemmings qui se suicident en se noyant à la queue-leu-leu.

Oui, mais voilà : la démagogie, c'est bien plus facile. A mon commandement, un, deux trois : PENSEZ !

Arthur ●

(1) Gaston Bouthoul dans « Sauver la guerre », lettre aux futurs survivants (Grasset).

## La FEDO au tribunal

Mardi 5 décembre, la Fédération des Objecteurs de Conscience passera à 8 heures devant le Tribunal de Grande Instance de Nancy. Cette sympathique association de jeunes barbus qui n'est pas du tout du goût d'Yvon Bourges, a pour but de représenter et de défendre les personnes qui désirent être ou sont objecteurs de conscience. Mais « attendu que l'objet ainsi défini est illicite et contraire à la loi aussi bien dans sa formulation que dans ses conséquences pratiques qu'en ont tirés les dirigeants. Attendu également que l'objet de l'association est de protéger les insoumis qui en tout état de cause, même si les dirigeants entendent par objecteur de conscience les personnes visées à la section 3 du code du Service National, il n'en demeure pas moins que leur action est contraire à l'article 50. Il appartient donc au Ministère Public de poursuivre la dissolution d'une telle association ».

Au Ministère, on aurait tendance à confondre association d'objecteurs et association de malfaiteurs. L'occasion est trop belle pour ne pas manquer de vous faire savoir une fois de plus que la loi permet de faire un service civil et d'objecter à l'armée, et de vous inciter à le faire... Malheureusement, cette loi a aussi créé le délit de « publication de loi » qui punit sa divulgation ! Nul n'est censé ignorer la loi, mais celui qui la cite est accusé de propagande. Cette machiavélique trouvaille est signée Debré, bien entendu.

Les objecteurs de conscience doivent pouvoir se réunir et exprimer leurs idées librement. Le 5 décembre, il sera important de venir soutenir la FEDO, cette dissolution pourrait bien augurer d'une répression plus vaste contre les anti-militaristes qui, au Larzac ou ailleurs, restent parmi les seuls à affirmer leur goût pour la liberté.

FEDO, 54 rue de la Hache, 54000 Nancy.

## Dernier espace libre, la montagne est touchée à son tour par la manie de la sécurité.

**D**ÉSERTANT l'itinéraire habituel, deux jeunes skieurs se hasardent à évoluer dans un couloir de neige fraîche... Voilà qui est banal, même si cela se passe au téléphérique du Plan de l'Aiguille, du côté de Chamonix. Mais en ce jour de février dernier, cette décision sera hélas lourde de conséquences. Une coulée d'avalanche se déclenche sous leurs talons. Bons skieurs, Michel Afanassief, guide de montagne, et l'un de ses amis, ont peut-être un instant de déséquilibre et de surprise; puis ils reprennent calmement leur descente. Ils ne se doutent pas que ce torrent de neige qui fuit loin devant eux va surprendre, huit cents mètres plus bas, un groupe de jeunes Suisses emmenés par l'un des leurs, aspirant guide, qui laissera sa peau dans l'aventure.

Un attroupement s'est déjà formé sur «les lieux du drame», comme on dit, lorsque arrive Michel Afanassief - qu'il ne faut pas confondre avec le Jean du même nom qui revient de l'Everest avec Pierre Mazeaud. On recherche et on évacue les blessés, les gendarmes sont là. Afanassief se présente spontanément à eux, comme possible responsable. Sans savoir ce qui l'attend...

Le parquet de Bonneville le traîne aussi sec devant la justice. Alors que les blessés, la famille même du disparu, s'y refusent. Parce que la montagne n'existe pas sans le risque. Parce que les blessés estiment qu'ils savaient ce qu'ils faisaient, et le danger qui pouvait les attendre au bas d'un couloir avalancheux, skiant au lendemain de chûtes de neige. Parce que la famille de l'aspirant guide tué estime, en dernière analyse, que c'était un grand garçon...

Alors pourquoi cette insistance du parquet de Bonneville à poursuivre Afanassief? C'est assez simple. Cet accident est le dernier d'une série noire ayant duré toute la semaine dans la région de Chamonix. Avalanches multiples, blessés, morts, chalets emportés... La presse bien sûr, toujours avide de sensationnel, la radio, la télé, s'en sont donné à cœur joie. L'opinion publique s'émeut. Veut des responsables. Réclame

des têtes. Or, tout le monde n'a pas bonne conscience, en Haute-Savoie. Surtout du côté des promoteurs qui ont construit des chalets dans des zones dangereuses, des élus locaux et des membres de l'administration qui les ont laissé faire. Bref, il faut désigner un coupable à la vindicte populaire pour qu'elle s'apaise. Michel Afanassief sera ce bouc émissaire.

Pour deux raisons au moins, il en a le profil idéal. D'abord, c'est un professionnel. Même s'il n'était pas sur la neige ce jour-là en tant que professionnel, sa compétence sera retenue par le Tribunal comme circonstance aggravante. Un professionnel donc, mais qui a priori ne bénéficiera pas forcément de la solidarité des autres guides chamoniards. C'est un «de la ville», membre de l'association indépendante des guides du Mont-Blanc, et non de la vieille Compagnie des guides de Chamonix... Bref, Michel Afanassief sera condamné, en juin dernier, à une peine d'amende. Sans grande signification: 1000 F pour un homicide, même par imprudence, ça veut dire quoi? Michel Afanassief fait appel. L'affaire viendra à Chambéry le 30 novembre prochain. Mais cette fois, avec un témoin d'un certain poids en la faveur du guide condamné: le Syndicat National des Guides de Montagne.

Ce syndicat corporatif, qui représente pratiquement la totalité des guides de montagnes, tenait voici trois semaines une conférence de presse afin d'intervenir publiquement dans le vaste débat sur la «sécurité en montagne». Car il voit un danger, tant pour l'avenir de la profession que pour le libre accès des amateurs à la montagne, dans cette évolution commune de l'opinion publique et de l'interprétation de la législation, qui tend à systématiser la notion de «faute» et donc la recherche d'un coupable, et à rejeter la conception plus traditionnelle du «risque partagé et accepté».

Cette évolution s'explique selon les guides par la domination culturelle du milieu urbain sur ces milieux «marginiaux» que sont mer, montagne et campagne. Deux

mentalités se heurtent, «celle de l'homme dont la mentalité a été façonnée par un univers fabriqué où tout arrive du fait des autres, et celle de l'homme - marin, montagnard, guide, par exemple - dont toute l'attitude exprime qu'il compte aussi avec un milieu naturel relativement autonome». Pour le milieu montagnard, le risque fait donc «partie du paysage», tandis que le citadin réclame la sécurité comme un dû.

Et pourtant, si tant d'urbanisés éprouvent le besoin d'aller en montagne, c'est aussi par goût du risque... N'est-il pas vrai que les sports de «risque» - canoë, moto, delta-plane, skate-board, etc. - connaissent un succès grandissant? Surtout parmi ceux qui en ont les moyens et - c'est souvent lié - dont la vie professionnelle est exempte de dangers.

Le risque... et la liberté; voilà ce que cherchent les alpinistes. La preuve, Jean-Michel Asselin; mais passons... Le premier paradoxe d'une réglementation accrue de la montagne - un aboutissement possible de l'évolution culturelle actuelle - serait sans doute d'inciter ceux qui partent en montagne pour s'y sentir libres, à prendre plus de risques! De toute façon, pour les guides, «en aucun cas la rigueur d'un règlement ne pourra s'appliquer à la haute mer ou à la haute montagne». Et surtout, «y parviendrait-on qu'on leur aurait enlevé ce qui en fait le prix: être des espaces de liberté».

C'est surtout voici cinq ans que l'alerte avait été chaude. Le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports d'alors, un certain Mazeaud (cette fois, ce n'est pas «son frère», mais lui-même qui revient de l'Everest) parlait très sérieusement de réglementer l'accès à la montagne: assurances obligatoires, contrôle de compétence des amateurs, etc. Le syndicat des guides avait vivement réagi contre ce projet qui pourtant faisait la part belle aux professionnels. Parmi ceux qui, au sein même du Secrétariat d'Etat, ne montrèrent pas non plus d'enthousiasme pour les propositions de Mazeaud, le «contrôleur» de la profession de

guide, un certain Paul Keller, aussi pasteur protestant à ses heures.

Pour ce trait d'indépendance - et quelques autres -, Mazeaud se débarrasse de lui en février 74, sans y mettre de formes. Ce qui déplut fortement aux guides, et leur réaction fit à l'époque quelque bruit dans et au-delà du petit monde de la montagne: ils élirent aussitôt cet alpiniste confirmé, vainqueur avec Lionel Terray du Janu et de la Tour de Mustag - deux «plus de 7000» -, à la présidence de leur syndicat. Et c'est donc ce même Keller, qui, parmi d'autres, exprime bien haut l'inquiétude des montagnards devant une toujours possible réglementation.

Mais à vrai dire, ce qui motive le plus aujourd'hui la mobilisation des guides, c'est l'évolution de l'interprétation par les tribunaux de la législation existante. La théorie de la faute est de plus en plus souvent retenue, celle du risque partagé et accepté de plus en plus écartée. Conséquences: un glissement de compétence des juridictions civiles - dédommageant des victimes - aux juridictions pénales - condamnation des «coupables». Certes la faute peut exister; et la profession en convient. Mais si l'on définit avec précision les seuils objectifs entre la prudence et l'imprudence, entre «le risque à courir et le danger à fuir», au moins ne faudrait-il pas oublier que l'on parle de montagne, c'est-à-dire d'un milieu naturel et non fabriqué, d'où l'impondérable ne saurait être écarté.

La condamnation de Michel Hefanassief, plutôt qu'une marque d'infamie, est un signe inquiétant. Nous verrons bien à Chambéry si l'intervention de la profession dans le débat a permis de commencer à enrayer une évolution qui, outre qu'elle «piétine des usages et des traditions toujours vivantes», tend à rendre les gens, dans les actions qu'ils entreprennent, «aussi disciplinés qu'irresponsables».

Cédric ●

# Liberté montagnes



# Nucléaire: tout va bien

## Le Parlement sommeille, les négociants exportent et les réacteurs sont en érection...

Le Parlement a adopté le budget de la recherche scientifique et la commission des finances, de l'économie et du plan a présenté à cette occasion une série de rapports sur le nucléaire et le solaire dont on regrette qu'ils aient été réservés à l'information des seuls députés (aucun débat en séance publique). On y trouve à vrai dire rien de bien nouveau. Le nucléaire continue à drainer l'essentiel des crédits de la recherche : 1507 millions de F. pour le nucléaire contre 133 millions pour les énergies nouvelles. La somme affectée aux surrégénérateurs est de 560 millions. L'Etat espère toujours, à défaut d'indépendance énergétique, que le nucléaire réduira notablement les importations d'énergie. Pour 85, les besoins estimés (en millions de tonnes équivalent-pétrole) sont les suivants : 25 (charbon), 98 (pétrole), 37 (gaz), 14 (hydraulique), 55 (nucléaire) et 3 (énergies nouvelles).

La question centrale du type de société dont la résolution rendrait caducs ces soucis énergétiques n'a évidemment pas été posée. Là où il faudrait innover, l'Etat prolonge bêtement les courbes actuelles.

Une nouveauté : l'apparition du coût du traitement et du stockage des déchets nucléaires dans le calcul de la compétitivité du kwh. Résultat : le kw nucléaire resterait compétitif. Le coût de l'investissement nucléaire serait estimé à 2840F le kw, contre 2030 pour le charbon et 1750 pour le fuel. Mais la supériorité du nucléaire apparaîtrait à l'exploitation et au poste combustibles. Ce qui reste à prouver dans des conditions normales (sans accidents) et sans augurer du prix de l'uranium. Conclusion : 10,7 c le kw nucléaire, 17,6 le kw fuel et 15,2 le kw charbon.

On a fait aussi le point sur Super Phénix, sur Eurodif et sur la vitrification des déchets. Voici les réponses gouvernementales aux questions que vous vous posez :

### Super Phénix

Après une phase de travaux de préparation du site et du chantier, les travaux définitifs de construction du surrégénérateur Superphénix ont débuté en avril 1977.

Tous les marchés principaux ont été notifiés, dont celui de la chaudière nucléaire au groupe-ment franco-italien Novatome-Nira en mars 1977.

Actuellement, le bâtiment réacteur est à 30 mètres, pour une hauteur totale de 80 mètres ; la table du premier groupe turbo-alternateur est terminée ; le radier et les poteaux du deuxième groupe turbo-alternateur sont réalisés ; le premier niveau du bâtiment de contrôle-commande, qui en com-

portera cinq, est terminé ; le radier de la prise d'eau et du pompage est coulé et le rejet d'eau est terminé. Dans l'ensemble, les travaux sont pratiquement conformes au planning prévisionnel, sous réserve du glissement occasionné par une grève de longue durée de l'entreprise de génie civil principal, du 8 mai au 28 juin 1978.

La fin des travaux de génie civil du bâtiment réacteur est envisagée pour le quatrième trimestre 1979. La mise en service industrielle devrait intervenir dans le courant du premier trimestre 1983.

Comme toute première réalisation de grande taille est complexe, plusieurs problèmes pratiques se sont trouvés posés en cours de réalisation, sans qu'aucun ne puisse être considéré comme un obstacle remettant en cause les grandes options initiales.

Les offres remises par les industriels permettent d'estimer le coût de construction de Superphénix, aux conditions économiques du 1er janvier 1977, comme suit, en millions de francs :

- chaudière nucléaire .....	3000
- groupes turbo-alternateur .....	272
- génie civil principal .....	223
- autres et aléas .....	1415

Total coût de construction .... 4910

### Eurodif

La construction de l'usine du Tricastin se déroule conformément au planning prévisionnel de l'opération.

En ce qui concerne les bâtiments qui abritent les étages de diffu-

sion, le refroidissement ainsi que les bassins de départ et de retour des réfrigérants sont construits, les raccordements sont terminés, et les essais de performances ont commencé.

Le système centralisé du poste de contrôle commande se met en place progressivement et il pourra être utilisé dès le démarrage du premier assemblage.

- Eurodif : capital 1 milliard de francs réparti entre :

- Cogéma (28%, France : 100% CEA), Sofidif (25%, Franco-iranienne : 60% Cogéma, 40% OEAI), Agip Nucléaire (12,5% Italie), CNEM (12,5% Italie), Soben (11% Belgique), Enusa (11% Espagne).

- Corédif : capital 100 000F répartis entre : Eurodif 51%, Cogéma 29%, OEAI (Iran) 20%.

Seuls, les modalités de financement et les contrats d'enrichissement d'Eurodif ont été arrêtés à ce jour.

- Le financement d'Eurodif au cours de la période 1974-1981 est assuré à raison de :

- capital .....	1000
- avances d'actionnaires .....	2000
Prêts obtenus dans les pays participants .....	12000

(le complément de trésorerie est assuré par les acomptes à la commande versés par les clients et les premières ventes d'UTS).

- Le taux de charge de l'usine du Tricastin est assuré à plus de 95% d'ici à 1990 grâce à un carnet de commandes qui se répartit à raison de :

- 88% entre les actionnaires, au prorata de leurs participations au capital de l'entreprise ;
- 10% entre des compagnies d'électricité japonaises ;
- 1% entre des compagnies allemandes ;
- 1% de divers (Suisse...).

Cependant, pour plus de sûreté et pour en réduire le volume, il est préférable de solidifier ces déchets. C'est la vitrification qui a paru la meilleure solution, le verre étant le produit le plus stable et le plus inerte, sans être trop mauvais conducteur de la chaleur.

Plusieurs pays travaillent sur ce procédé (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France).

Depuis 1969, un pilote industriel fonctionne à Marcoule sur le procédé français. Il a vitrifié des solutions de plus en plus actives et a apporté la preuve que le procédé était satisfaisant et qu'il permettait d'obtenir des blocs de verre ayant une bonne tenue à la chaleur et au rayonnement. Cet atelier a vitrifié cinq millions de curies dans douze tonnes de verre stockées à Marcoule depuis cinq ans dans des puits refroidis par air pulsé.

En 1974, une nouvelle unité a commencé à être construite à Marcoule. De taille industrielle, l'atelier de vitrification de Marcoule fonctionne en continu et est capable de traiter annuellement 150 mètres cubes de solutions concentrées de produits de fission provenant de l'usine de retraitement de Marcoule. L'installation a commencé à fonctionner en actif au début du mois de juillet 1978.

Deux autres unités de ce type seront construites à la Hague pour vitrifier les produits de fission de l'usine UP2 et de la future usine UP3. La technique de vitrification est applicable aux différents genres de solutions de produits de fission qui existent ou existeront en fonction du type de combustible retraité. Il suffit d'adapter la composition du verre au type chimique de la solution à vitrifier.

Digne descendant des négociants à la Bugeaud qui vendait des boutons de cravate, aux noirs, Giscard va vendre les produits que les autres pays ne savent pas fabriquer. Et en premier lieu des centrales nucléaires. C'est que le «marché du siècle» (le dernier des marchés au plan de son inocuité) n'a pas soulevé dans les pays évolués l'enthousiasme escompté, ni, évidemment, les rapports financiers y afférents.

Ce que l'on appelle avec pudeur «le retard pris par le nucléaire dans la fourniture de l'énergie» est du à la pression des opinions publiques, aussi bien aux USA qu'en Suède ou en Autriche. Même en France, pour dérisoire qu'elle apparût, l'action d'information des écologistes a freiné l'enthousiasme d'EDF et retardé de deux ans le programme nucléaire. Et ce dans un pays où l'information du public a été retardée par tous les moyens, y compris la diffamation et la grenade offensive. Il est d'ailleurs curieux de noter qu'à l'exception de la Belgique, tous les pays inscrits sur les carnets de commande de Framatome sont des pays à régime dictatorial ou fascistoïdes : Iran, Afrique du Sud, Corée du sud et maintenant Chine (dictature de la bureaucratie). Preuve supplémentaire du caractère anti-démocratique du nucléaire dont les séductions suprêmes, pour ces pays durs, sont de nature belliqueuse. Le plutonium fourni par les réacteurs les intéresse davantage que l'électricité.

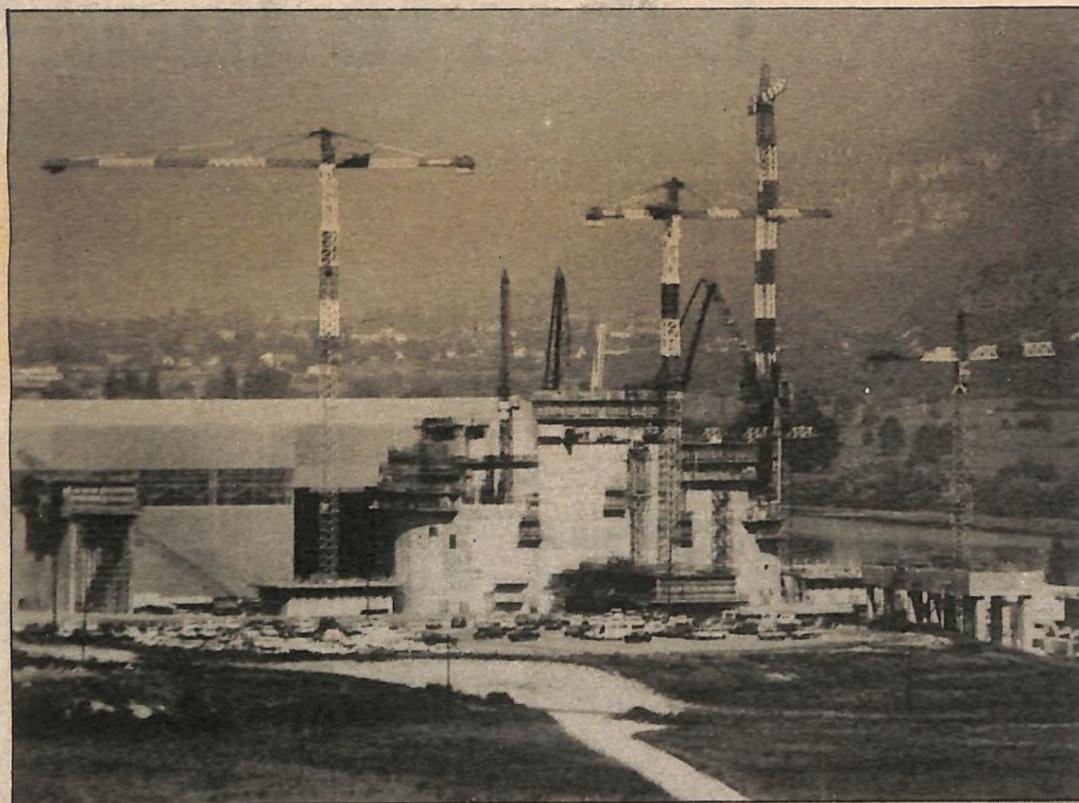
### Très haute tension dans le Lauragais

Les écologistes du Lauragais, près de Toulouse, n'ont pas pu s'opposer violemment - ce qui n'était pas dans leurs intentions - au nouveau coup de force d'EDF qui a fait appel aux gendarmes mobiles pour construire le poste géant d'interconnexion du Verfeil d'une ligne à très haute tension. Encore une fois, EDF, la grande démocrate, a recours à la force armée pour imposer ses méthodes.

Cette ligne THT de 730 000 volts est celle qui vient de Bugey, descend la Vallée du Rhône, alimente Eurodif et Cruas, et se dirigera vers Golfech et Braud St Louis. Les associations de défense du Lauragais, soutenues par de nombreux maires de la région avaient pourtant essayé d'attaquer en justice le permis de construire d'EDF. Mais le tribunal administratif de Toulouse, oubliant l'absence d'étude d'impact, a donné le feu vert à EDF, la collusion des pouvoirs publics n'étant plus à prouver dès qu'il s'agit de détruire l'environnement au nom du profit. Il ne restait plus à EDF qu'à bafouer une fois de plus les règles de la démocratie en se protégeant derrière les mousquetons des gendarmes.

Les pollutions et inconvénients des lignes THT sont nombreuses : servitudes pour les cultivateurs (arrosage délicat), formation d'ozone, de bruits et de parasites divers. On peut dire que les personnes appelées à vivre et travailler sous très haute tension vivent dangereusement. Les effets sur la santé humaine sont mal connus et des scientifiques du GSIEN ont publié dans la «Dépêche du Midi» une étude soviétique sur les dangers de la THT. Là encore, comme dans tous les domaines du nucléaire, nous pilotons à vue et les habitants concernés servent de cobayes. Ce qui n'empêche pas EDF d'avancer noble-ment, forte de ses certitudes.

Il reste qu'on ne peut sans cesse «bâtir l'avenir» à l'abri des gendarmes et qu'à défaut de soutien public, EDF n'est pas à l'abri de différents soucis...



Le chantier de Malville aujourd'hui

Photo G.O.

sion, l'usine dite 110 qui abrite les étages de la plus petite taille, est achevée. L'un des groupes de 20 étages a été rempli d'UF6 au mois de février 78 et soumis à une campagne d'essais qui a duré trois mois. Ces essais ont pleinement confirmé les performances attendues. L'usine dite 120 qui abrite les étages de taille moyenne est en fin de montage. Ces deux usines 110 et 120 devraient démarrer avant la fin de 1978 et entrer en production début 1979. La première tranche de gros étages contenue dans l'usine 130 est en cours de montage, alors que le génie civil de la dernière usine 140 est en cours d'achèvement.

La construction du circuit de refroidissement principal est presque terminée : les deux tours de

refroidissement ainsi que les bassins de départ et de retour des réfrigérants sont construits, les raccordements sont terminés, et les essais de performances ont commencé.

### Les déchets

Au cours du retraitement des combustibles irradiés, la plus grosse partie des produits de fission se retrouve en solution aqueuse. La technique actuelle consiste à concentrer par évaporation ces solutions et à les stocker dans de grands réservoirs d'acier inoxydable soigneusement surveillés n'a jamais donné lieu à des incidents notables.

Les blocs de verre contenant des produits de fission d'origine étrangère seront retournés dans leur pays d'origine dans des conditions préalablement prévues par accord. Cet accord précisera les spécifications des déchets devant être retournés.

### Qu'importe le client

Il faut être compétitif, a dit Giscard aux journalistes, pour produire la richesse à partager. Il faut vendre. En faisant dépendre le niveau de vie intérieur de celui des exportations, Giscard ne fait que respecter fidèlement les dogmes de la doctrine capitaliste pour qui l'ivresse passe avant le flacon. Qu'importe ce qu'on vend, puisque l'on vend.

# La C.G.T. saisie par la démocratie

La C.G.T. tient actuellement à Grenoble son 40ème congrès «audacieux, novateur, et conquérant». Nous verrons bien...

Précédé d'un débat «sans précédent», le congrès de la C.G.T. s'est ouvert ce dimanche par un discours de Georges Séguy faisant une large part à l'interrogation autocritique, comme on pouvait s'y attendre après ses dernières déclarations, et l'épisode prometteur du «Canard Enchaîné». Notre confrère avait le 24 octobre dernier publié un article intitulé «Séguy autocritique la C.G.T.». Il s'était ainsi attiré les foudres de «L'Humanité» qui deux jours plus tard parlait de «délire anticomuniste». Mais cinq jours plus tard, Georges Séguy en personne invitait le «Canard» à assister à une réunion-débat où il devait confirmer ses propos autocritiques. Séguy démentant l'«Huma», il se passait quelque chose !

Séguy s'est donc longuement interrogé sur la stagnation, voire l'érosion de la C.G.T. dans les entreprises. Ses responsabilités dans l'échec de la gauche en mars, la démocratie interne. Mais il devait en même temps marquer les limites de ce débat. A propos de la rupture de l'Union de la Gauche, il se demande si «la C.G.T. est restée dans les limites de l'indépendance syndicale». Mais, tout en se défendant de répondre à la place du Congrès, il s'empresse d'ajouter : «Toutes les déclarations de la Commission Exécutive se sont situées dans le droit fil du 39ème congrès qui nous donnait mission de faire échec à toutes les tentatives de collaboration de classe.

En fait, Séguy donne constamment l'impression de chercher à canaliser et limiter une contestation de fond en en prenant la tête.

Et un incident en fin de journée est venu tristement confirmer ses inquiétudes concernant l'absence de démocratie syndicale et «l'obsession d'unanimité». Un certain camarade Panthou s'est présenté à titre individuel et contre l'avis de son syndicat, pour participer à l'une de ces commissions où s'élaborent réellement les décisions dans ce genre de congrès. Il fut alors procédé à un vote à «mandat levé», dont le résultat fut incertain. Et l'on s'aperçut alors que dans la préparation de ce congrès, regroupant 2 300 syndiqués, et dont l'organisation avait coûté 700 millions de centimes, on avait pensé à tout... sauf à l'infrastructure permettant un vote précis avec décompte des voix ! C'est pas de «l'obsession d'unanimité», ça ?

Mais pour une fois au moins, l'unanimité n'était pas au rendez-vous. Si cela devait se reproduire plus souvent, c'est-à-dire si l'ampleur et la profondeur de la contestation devait dépasser les attentes de MM. Séguy and Co, alors on pourra peut-être parler de «déstalinisation», d'innovation et d'ouverture. Mais cela ne semble guère probable. Et il y a gros à parier que dans trois ans, ouvrant le 41ème congrès de la C.G.T., Séguy s'étonnera encore notamment de ce que «beaucoup de jeunes ne se sentent pas concernés par le syndicat qu'ils considèrent comme l'une des institutions de la société».

Parce que la vérité sort toujours de la bouche des enfants....

Cédric ●



Photo extraite du N° 48 du «Crapouillot».

## Infos

### L'Alsace a battu Paris

Le gouvernement a finalement renoncé à présenter son projet de loi relatif aux rejets souterrains des saumures d'Alsace, le R.P.R. ayant décidé de ne pas le voter (voir G.O. de la semaine dernière). Les maires d'Alsace considèrent ce faux pas comme une victoire écologique et pensent que la Convention Européenne sur la pollution du Rhin devra être renégociée. Ils appellent, en attendant, nos lecteurs férus en géothermie à leur présenter toutes les suggestions possibles pour l'utilisation des nappes de la grande Oolithhe. Ecrire à Jean-Louis Soulié qui fera suivre.

### Contre la censure du Larzac

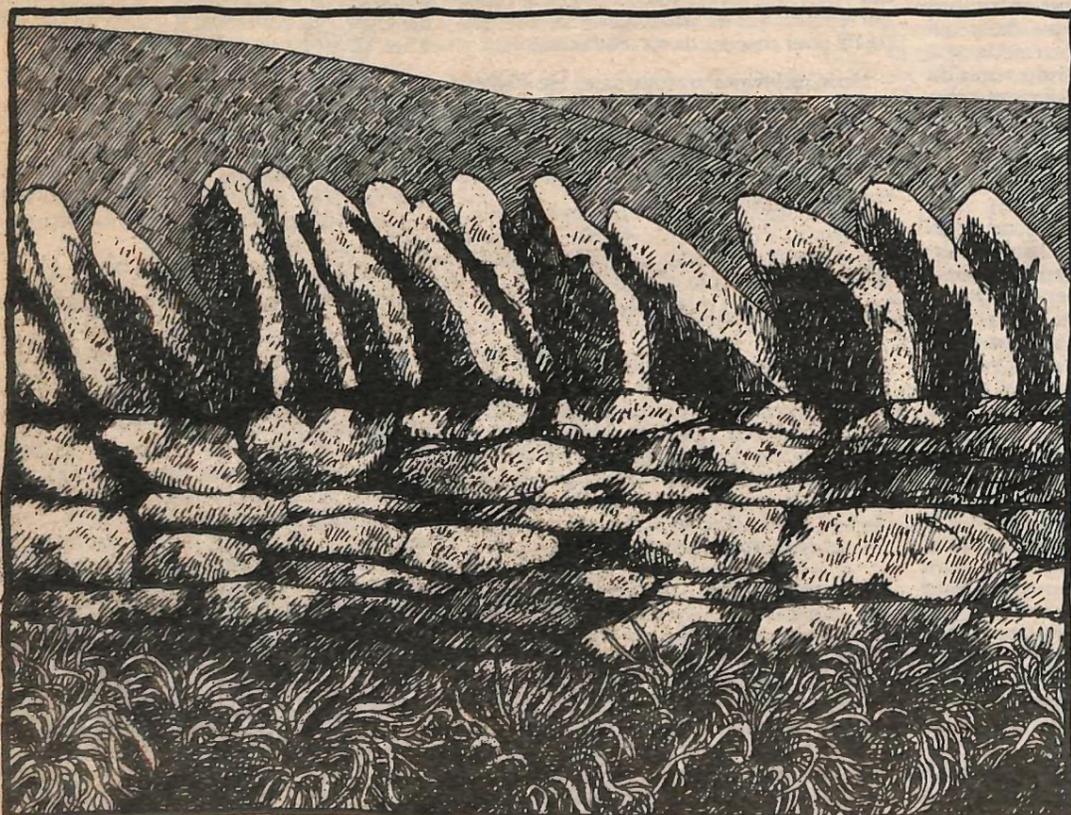
Indignés par l'interdiction de la démonstration du 2 décembre, les organisations suivantes :

- Comité Larzac Paris
- Ligue des Droits de l'Homme
- Union régionale parisienne C.F.D.T.
- Fédération Paris P.S.-M.J.S.
- P.S.U.
- Collectif de soutien à la marche du Larzac

exigent des pouvoirs publics la levée de cette interdiction, et réaffirment leur volonté de manifester à Paris, en appelant à se rassembler Porte d'Orléans à 14 heures le 2 décembre

## Au pied du mur

Les aventures d'un Breton dans le Brionnais.



Chez nous, dans le Brionnais, lorsque les hommes ne les ont pas remplacés par le barbelé barbare, de petits murets de pierre enclosent les prés. Signe de propriété, mais aussi vestige de l'extraordinaire mutation d'un pays de cultures et de vignes devenu région d'élevage bovin. Les cailloux soulevés par le soc des charrues, s'alignaient en murs de pierres sèches au bord des champs. Devenus pâturages, les prés d'Oyé connurent leurs heures de gloire. Le bœuf charollais y est né, et, extensivement y profitait à l'aise. La nécessité d'ôter la pierre, disparut avec l'apparition envahissante des monstres blancs et cornus.

Aujourd'hui, c'est le fil de fer qui bouche hâtivement les brèches des murs et coupe la route aux bovidés vagabonds. Les murets se sont effondrés, personne ne les a relevés. Il n'y a plus de bras aux champs, plus de temps pour rebâtir ces frontières champêtres.

Hier, timidement, j'ai pris les cailloux dans mes mains. Les orties avaient envahi leur amoncellement, fragile rempart de broussailles devant la béance de l'oubli. Je savais ce jour-là, que je ne pourrais rien faire de mieux que remonter l'astucieux assemblage. Alors, maladroitement, j'ai retrouvé une partie du savoir des anciens. Les larges pierres penchées intimement vers l'intérieur du mur pour éviter le ventre des années, la multitude de petits cailloux déversés en son milieu pour unir le tout. Plaisir de la pierre moussue retrouvant spontanément une place, solidarité

d'une construction où le liant est œil qui jauge et patience qui œuvre. Soupeser, palper, choisir, poser, monter...

Et puis, le petit lézard sans queue réveillé dans son sommeil hivernal, le fossile millénaire - qui m'a fait penser à toi, l'artiste collectionneur - et que pourtant j'ai laissé à l'intérieur du mur, tel que celui qui le premier avait exhumé le coquillage de pierre, l'avait caché.

Quand tout fut fini, le mur irrégulier offrait aux regards l'alternance de pierres usées aux intempéries et de celles plus jaunes, de n'avoir pas vu depuis longtemps le soleil et la pluie. Il faut changer les pierres de place parce qu'elles s'ennuient...

Quand tout fut fini, on me conta l'histoire des solides gailards, forts en gueule, amoureux de la dive bouteille qui, au long des années et des champs, remontaient les murs. Ainsi le «gros Provost», maçon de son état, resté dans les mémoires, aimait à dire de son métier «les plus vilaines pierres ont sept belles faces, les pierres taillées en ont rien que six !». Résumé admirable d'une alliance quotidienne avec la matière.

Mon mur est fragile et pataud, sa renaissance fut laborieuse. Il y aura-t-il dans vingt ans, un paysan égaré, ou un écologiste tourmenté, pour juger bon, à nouveau, de le rebâtir ?

Yves-Bruno Civel ●

## Manif contre Penly

Le 18 novembre 1978, en Haute Normandie, 1 500 habitants ont défilé dans une marche silencieuse de protestation contre le projet d'installation d'une centrale nucléaire sur le site de Penly.

Penly est un petit village cauchois de 150 habitants, situé à 13 km au nord de Dieppe, sur de hautes falaises crayeuses semblables à celles d'Étretat. EDF projette d'y construire une centrale de type PWR (4 x 1 300 MWatt) implantée sur la mer comme à Flamanville : 64 km seulement séparent les deux centrales de Paluel, actuellement en construction, et celle de Penly.

En 1976 s'est créé le Comité de Défense du Site de Penly qui regroupe des gens d'horizons variés : agriculteurs, habitants de la région, écologistes, etc...

C'est à l'initiative de ce Comité de Défense, avec la participation de l'Union des Consommateurs «Que choisir ?» de Dieppe, l'Association Ecologique Cauchoise, la Ligue des Droits de l'Homme, Nature-Demain, etc... qu'a été décidée la manifestation du 18 novembre.

En tête, des chèvres, une laitière et ses seaux appelant à sauver le lait normand ; venaient ensuite un cortège de 27 tracteurs agricoles et 2 véhicules présentant fièrement un capteur solaire de démonstration ainsi qu'une éolienne, puis les manifes-

tants auxquels étaient mêlés des maires (essentiellement P.S.) ceints de leur écharpe.

Les banderoles indiquaient entre autre la présence de la C.F.D.T., du P.S., du P.S.U. La C.G.T. et le P.C. étaient absents, bien que le député-maire de Dieppe, Irénée Bourgeois, P.C., se soit prononcé contre l'implantation d'une Centrale à Penly. Seul un tract du P.C. était distribué, dénonçant «la main-mise de la technologie américaine» et réclamant la «francisation de la filière actuellement mise en œuvre». (Comme d'habitude, le nucléaire français, prolétaire et propre !...)

A Dieppe, le 18 novembre, les Vikings se seraient-ils réveillés ? Toujours est-il que cette manifestation représente un énorme pas en avant dans la lutte anti-nucléaire régionale. Jamais pour Paluel des maires ou des agriculteurs n'ont manifesté d'opposition à la centrale. C'est le fruit du long et patient travail de sensibilisation des écologistes.

Anne et Yves Chevillard  
Jean Paul Desjardins ●

Dernière nouvelle : la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime, qui en 76 n'avait pas jugé souhaitable la construction d'une nouvelle centrale tant que les conséquences du fonctionnement de la première seraient inconnus, vient de se prononcer contre la centrale de Penly par 28 voix contre 2 pour (et 3 abstentions) et menace de quitter le conseil régional de Haute-Normandie.

## Tracteur écossais contre centrale nucléaire

Echo inconscient des tactiques du Larzac ? Les agriculteurs de Torness en Ecosse ont labouré dimanche 19 novembre les terres d'un site prévu pour une centrale nucléaire, en riposte à la décision du South Scotland Electricity Board, de faire débiter les travaux malgré l'opposition croissante de la population.

Au mois d'octobre les membres du «Torness Alliance», un comité de lutte élargi, occupent le site et restaurent une chaumière abandonnée. Le 14 novembre, les squatters bloquent l'arrivée des bulldozers. La police intervient, 50 manifestants sont arrêtés arbitrairement et inculpés d'offense à l'ordre public tandis que les bulls rasent la chaumière en poussant les débris à la mer. Dimanche 19 des manifestants convergent sur le site de tous les coins du Royaume-Uni. Le lendemain à l'aube, ils sont encore 300 à tenter d'empêcher la reprise des travaux. La police intervient de nouveau et vide les occupants.

Mais sur un autre plan les choses bougent. Au Conseil Régional du Luthien, le président travailliste dépose un projet de référendum. Le conseil votera le 5 décembre. A Londres les Amis de la Terre

écrivent au Ministre d'Etat pour l'Ecosse en lui demandant l'arrêt des travaux en attendant les résultats du vote. Ils lui rappellent également que les besoins d'électricité de l'Ecosse n'ont pas augmenté de 6% par an comme il avait été prévu en 1966 lors de la décision d'implanter la centrale, et que le type de réacteur en question Advanced Gas Colled Reactor ne connaît que des ennuis sur les deux sites où il est déjà installé. Affaire à suivre.

Torness Alliance, 2 A Ainslie Place, Edinburgh 3, tél. (031) 222 1386. Source : WISE ●

## Cattenom nucléaire

Dimanche 19 novembre à Thionville se sont déroulées les assises internationales contre la centrale nucléaire de Cattenom.

Malgré le «feu vert» donné par le Conseil d'Etat à la construction de ce projet, la Coordination Internationale Contre la Centrale Nucléaire de Cattenom n'entend pas abdiquer dans sa lutte. Pour cela, les anti-nucléaires allemands, luxembourgeois et français se sont donnés rendez-vous pour définir de nouvelles perspectives de lutte.

Trois commissions se sont mises en place sur les thèmes suivants :

- structure, rôle et élargissement de la Coordination
- comment situer la lutte contre Cattenom-Nucléaire dans

le mouvement anti-nucléaire national et international ?

- définir de nouveaux types d'actions visant à stopper les travaux.

Cette journée s'est conclue en assemblée générale par les décisions suivantes :

- la Coordination doit mettre en place ses structures à sa plus grande efficacité
- la Coordination mandatera des représentants aux travaux de la Coordination Anti-nucléaire Européenne de Bâle les 2 et 3 décembre.
- la Coordination a également constaté l'abandon de la lutte de la gauche traditionnelle (PS, PC) sitôt les législatures passées

- la Coordination doit ouvrir sa lutte anti-nucléaire vers toutes les luttes de la région (sidérurgie, mines...)

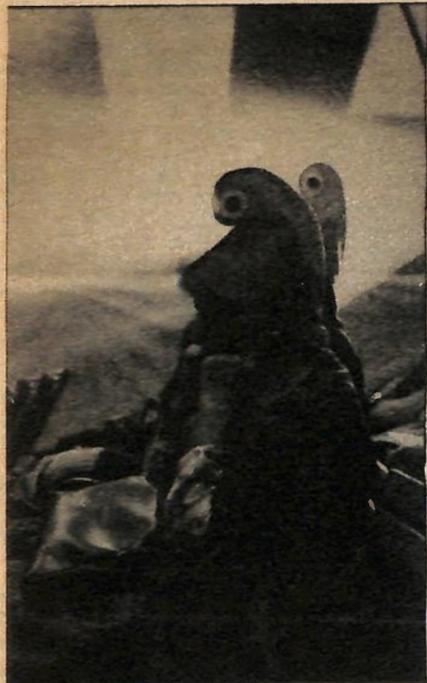
- la Coordination a également débattu de la possibilité de demande d'un moratoire, mais là le débat a été plus partagé dégageant deux tendances : les partisans et les opposants au moratoire. La Coordination a donc décidé de représenter ces deux tendances à la réunion de Bâle.

Pour conclure, de nombreux moyens d'actions ont été envisagés visant à bloquer les travaux sur le site.

Dans la légitimité de sa lutte, la Coordination Internationale Contre la Centrale Nucléaire de Cattenom entend ainsi relancer la lutte contre Cattenom-Nucléaire.

La Coordination Contre la Centrale Nucléaire de Cattenom, c/o Les Amis de la Terre de Thionville, 28 Bd Jeanne d'Arc, 57 100 Thionville.

# Plaidoyer de quelques « militants de la base »



D.R.

**A**vant tout, nous sommes persuadés que l'écologie ne souffre pas l'a peu près du discours politique et syndical commun, l'incertitude théorique et les divagations stratégiques. Le mouvement écologique a besoin d'être ancré dans la réalité, il ne peut vivre que de cette réalité qui se trouve être la pratique quotidienne et les actions ponctuelles pour lesquels certains semblent afficher quelque mépris. Le couper de cette référence, c'est le condamner à périr. Dès lors, nous ne cherchons pas à imposer une idéologie selon les voies traditionnelles du centralisme (syndical ou politique), nous cherchons simplement à expliquer quelque chose qui nous paraît important pour l'avenir de cette planète, à expliquer à partir du vécu, du quotidien, tout en étant parfaitement conscients de nos faiblesses et de nos insuffisances.

Nous ne cherchons pas à imposer une pureté (qui n'est qu'un mot facile), nous cherchons d'autres formes d'actions, d'autres pratiques que celles habituelles aux partis et aux syndicats. Nous cherchons à émettre quelques vérités (et non pas la vérité) avec bien des difficultés, car notre démarche est contraire aux habitudes prises qui sont d'attendre le mot d'ordre d'un bureau national, de ne rien inventer sans la triple approbation de la hiérarchie en place, contraire à cette facilité qui veut qu'on délègue ses pouvoirs et qu'on abandonne ses responsabilités.

Nous cherchons à informer et à changer la société là où elle doit être informée et changée à sa base, en proposant aux gens des choses simples, car nous pensons comme Bookchin que c'est aux gens eux mêmes qu'il faut faire appel, à leur capacité d'agir directement et de prendre en main leur propre vie, car c'est seulement ainsi que s'édifiera une société sans hiérarchie et sans domination où chacun sera maître de son propre destin. Nous espérons que pour une opinion publique lassée par les échecs des grands stratèges

et la myopie des prophètes, c'est peut-être finalement la simplicité et le sens du concret qui finiront par paraître révolutionnaire.

Militants ou ex-militants de la CFDT, et de la CGT ou du PS pour quelques uns d'entre nous, nous avons choisi le mouvement écologique parce que nous ne pouvions plus admettre certaines pratiques. Nous en avions assez des programmes communs qui n'en étaient pas, des stratégies à long terme qui tournent court (CGT-CFDT), des décisions prises sans consultations ou sans débats (CGT sur le nucléaire), des chefs qui savent tout, des petits chefs qui répètent que les grands chefs savent tout (le PS pour chacune de ses tendances).

Nous en avons surtout assez de l'ignorance ou parfois du mépris affiché vis à vis des problèmes qui nous tenaient à coeur et, lorsque nous demandions une place, si petite soit-elle pour l'écologie, nous nous faisons traiter d'utopistes.

## Possibles compagnons de route ?

Croyez-vous dès lors qu'il nous soit facile d'accepter cette ouverture proposée, ce petit ou long chemin qu'on nous présente comme solution-miracle à tous nos problèmes et ce, sans véritable débat, comme si cela allait de soi, comme si nous ne savions pas que nos pensées et nos pratiques sont fondamentalement différentes de celles de nos possibles compagnons de route.

Croyez-vous que l'état actuel de la gauche ait quelque chose de rassurant et d'exhaltant. Pensez-vous que cet état puisse nous procurer cette efficacité dont nous avons effectivement besoin. S'il est vrai que le choix en matière nucléaire se décide au niveau national et s'il nous faut exercer une pression à ce niveau là, pourquoi alors ne pas apporter aussi notre soutien à Ph. Saint Marc et à quelques antinucléaires du CDS

dans leurs interventions auprès de la Présidence de la République !

Le mouvement écologique n'est pas entré en crise à Malville comme on veut nous le faire croire, c'est en mars 78, dans des divagations électorales sans grande portée, en reniant en partie ses principes fondamentaux, en se dispersant dans deux ou trois directions (peut-être plus), en se déchirant à belles dents, avant, pendant et après, en apparaissant finalement aux yeux de l'opinion comme un amalgame inconsistant et nébuleux de petits partis encore moins crédibles que les grands qu'il a pris un coup dont il ne s'est pas remis. Il y avait une leçon à tirer de cet échec et elle n'a pas été tirée.

Par ailleurs, nous devons admettre que nous avons été incapables de faire le lien de toutes nos pratiques quotidiennes et de toutes nos actions ponctuelles pour les élever à un niveau tel que l'écologie puisse être comprise par l'ensemble de l'opinion comme quelque chose de profondément original et de précis.

Nous n'avons pas réussi à faire passer l'information : quoiqu'on en pense, le problème de l'énergie nucléaire reste une affaire d'initiés d'où sont écartés 95% de la population sans doute jugés incapables de réfléchir et de comprendre. Nous n'avons pas réussi à promouvoir nos idées : combien vague reste, par exemple, dans l'esprit de beaucoup, l'idée d'un urbanisme écologique. Nous n'avons pas réussi à vulgariser des expériences qui portent en elles plus de dynamisme révolutionnaire que tous les discours et que tous les accords qu'on tente de nous faire avaler. Nous n'avons pas cherché à tirer l'écologie vers le haut et à lui donner un début de cohérence. Et c'est bien de cela que nous devrions d'abord discuter.

Les Amis de la Terre du Poitou ●  
160 route de la Cassette,  
86 000 Poitiers.

## Un an après son extradition

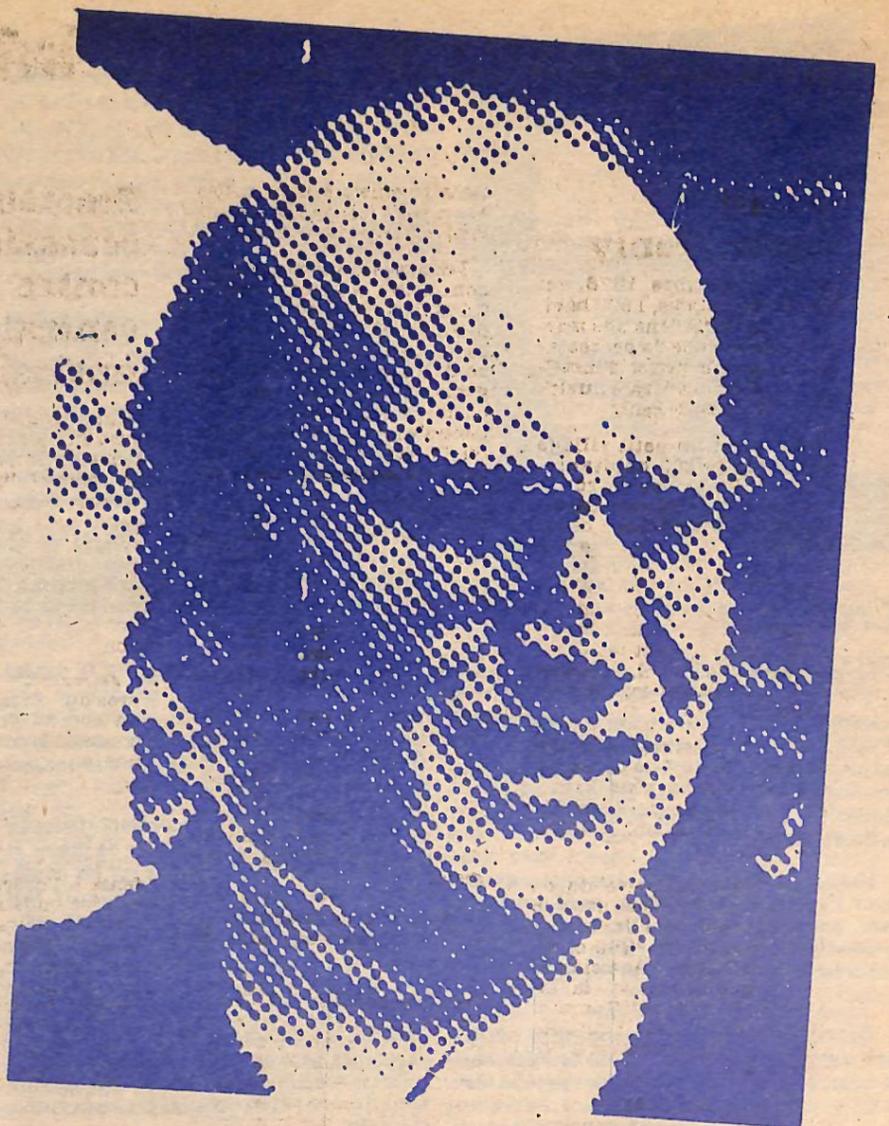
# Klaus Croissant parle...

**U**n an après l'extradition de Klaus Croissant, la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Paris doit se prononcer, une fois de plus, sur une demande similaire, formulée par le gouvernement ouest-allemand, concernant Gabor Winter. Celui-ci, qui appartient au Comité de Soutien de Nuremberg, est accusé de vouloir «révolutionner les détenus (...) pour atteindre l'abolition des conditions sociales existantes». Les preuves sont, bien entendu, insignifiantes. Le 29 novembre, nous saurons si les autorités françaises sont restées le fidèle chien de garde d'une Allemagne dont le modèle socio-économique s'étend de jour en jour.

Pendant ce temps, rituellement deux fois par semaine, le procès de la défense politique s'étire dans l'univers glacé d'un tribunal futuriste. Yves-Bruno Civel nous racontait il y a quelques mois le délire sécuritaire d'un Etat qui ne connaît pour seule arme que la peur qu'il provoque ou qu'il suggère (voir G.O. n° 209 du 10 mai 78). Depuis, les maîtres de l'a-démocratie allemande ont renforcé cet arsenal déjà redoutable. Depuis, Klaus Croissant continue d'expliquer, de démontrer ce mécanisme d'anéantissement. Ses déclarations prouvent, s'il en est encore besoin, que ce qui fonde la loi, ce ne sont pas les principes fondamentaux des Droits de l'Homme sans lesquels la liberté ne peut être qu'un leurre, mais bien au contraire les rapports de forces d'une société en voie de décomposition.

En France aussi, il ne fait pas bon être avocat. Le 9 octobre, Pierre Lenoël est inculpé «d'entrées et de sorties irrégulières d'objet d'un établissement pénitentiaire». Au-delà de ce prétexte juridique, ce qui est mis en cause, c'est la lutte que cet avocat a menée aux côtés des détenus contre les Quartiers de Haute Sécurité. Une lutte toujours vivante : Taleb Hadjaj, incarcéré à Tarbes, a entrepris le 20 novembre sa cinquième grève de la faim pour protester contre ces «super-prisons». Dans cette affaire, le parallèle avec la genèse du «cas Croissant» est saisissant. L'espace judiciaire européen se donne ici pour ce qu'il est : une extension du modèle allemand.

Verra-t-on Pierre Lenoël se réfugier à Stuttgart ? Sera-t-il extradé en une demie-journée vers la France ? Sera-t-il jugé pour délit de «défense non complaisante» ? Les paris sont ouverts. A l'année prochaine... si nous persistons dans notre léthargie complice.



**U**ne demi-journée a permis au gouvernement français d'extrader Klaus Croissant. Il faudra peut-être un an au tribunal de Stuttgart pour juger cet homme qui, après sept mois d'audiences, ne sait toujours pas pourquoi il est exactement inculpé. Cette différence de régime ne veut pas dire, loin de là, que la justice allemande est plus attentive aux explications de l'accusé. Elle est simplement plus rigoureuse. Plus efficace aussi. Elle met un point d'honneur à ne jamais dépasser les règles qu'elle s'est elle-même édictées. Elle ne veut pas connaître les pratiques illégales dans lesquelles s'enferme fréquemment sa petite sœur française. Qu'une situation se présente qui nécessite une répression accrue, un dépassement des normes juridiques en vigueur ? Pas de problème : un train de mesures est promulgué, que ce soit administrativement ou législativement (le Parlement Ouest-Allemand est d'une rapidité redoutable !) pour répondre à ces nouveaux besoins. Dame Justice retombe ainsi sur ses pieds, la légalité étant respectée. La légitimité, elle, en a pris un sacré coup : peu importe, les lois de la lutte contre la guérilla ne sont pas celles de la démocratie. Ce sont celles d'un Etat d'exception.

Depuis 73, la justice allemande joue ainsi à cache-cache avec elle-même. En cinq ans elle a réussi à éliminer toute possibilité de défense collective et politique. En quatre ans, elle a réussi à éliminer physiquement près d'une dizaine de militants de la Fraction Armée Rouge. En trois ans elle a transformé leurs avocats en complices sur lesquels ne planent que de vagues soupçons. Il n'est pas besoin de faits pour justifier cette répression aveugle. Les médias (Springer en tête) aidant, la calomnie et l'amalgame suffisent. Le bon vieux principe de la présomption d'innocence est laissé aux oubliettes ; c'est désormais à l'inculpé de démontrer que les faits qui lui sont reprochés n'existent pas, que les soupçons dont il est l'objet ne doivent rester que des hypothèses et ne pas se transformer automatiquement en certitudes de culpabilité.

Les extraits de la déclaration de Klaus Croissant que nous publions ci-dessous illustrent le processus de mise en place d'un Etat d'exception. L'aridité de l'exposé ne doit pas faire perdre de vue que ce qui est en cause est la possibilité,

<sup>D.R.</sup> pour chacun de nous, de disposer d'un espace où la parole politique soit possible. La rigueur de la démonstration de Klaus Croissant est à la hauteur de cet enjeu. Le mécanisme qu'il démonte devant ses juges, mais bien au-delà devant l'opinion publique internationale, nous concerne directement dans ses implications. Car il peut, si rien ne vient enrayer la machine, constituer notre futur.

«Dans ce procès, ce qui est en jeu, c'est le droit à la défense, c'est le cœur de ce qui constitue la défense. Ce sont les limites de la défense.

Ce dont il s'agit, c'est du procès qui est fait à la défense, de la liberté élémentaire de tout un chacun de pouvoir se défendre librement.

Le combat pour ce droit fondamental n'est pas limité à la République Fédérale, il dépasse les frontières nationales et fait éclater le cadre de ce procès.

Le procès contre la défense à Stammheim n'a pas seulement une fonction d'exemplarité à l'intérieur de cet Etat. Il menace aussi les droits à la liberté dans la partie de l'Europe sur laquelle la République Fédérale, par son potentiel économique-militaire, exerce une prédominance toujours grandissante.»

Klaus Croissant ne manque d'ailleurs pas d'arguments pour démontrer cette menace. L'histoire des pressions du gouvernement ouest-allemand sur son homologue français afin d'obtenir son extradition, qu'il rappelle longuement, en témoigne amplement.

Après cette mise au point sur le véritable enjeu de ce second procès de Stammheim, Klaus Croissant redevient l'avocat des membres de la Fraction Armée Rouge. Il analyse précisément la signification du procès qui leur a été fait (après celui-ci, «la façade d'Etat de droit s'est effondrée»), décrit avec précision les nombreuses violations des Droits de l'Homme pratiquées par le gouvernement à l'encontre de ces ex-«clients», rappelle la lente agonie d'une défense rendue impossible par l'élimination systématique, les uns après les autres, de chacun des avocats des militants de la RAF. Ces différentes facettes ne trouvent leur cohésion que dans la stratégie d'anéantissement de la guérilla que pratiquent depuis des années les autorités Ouest-Allemandes. Face à cette véritable offensive politico-militaire, il définit ce que doit être une défense politique.

«Défense politique, cela veut dire : pourquoi expliquer aussi librement la façon dont un accusé se situe, ainsi que les raisons et les buts de son action, même si ce qu'il a à dire est fondamentalement dirigé contre le



## Croissant parle (suite)

pouvoir établi. Toute crainte du défenseur d'être diffamé et mis en danger dans son existence économique, toute peur de mesures disciplinaires relevant du droit professionnel ou de procédures pénales, entravent la liberté de la défense.

Dans le procès politique, il ne peut y avoir pour l'opposant au système, pour le résistant, pour le révolutionnaire, aucun arrangement avec le pouvoir, aucun compromis sur le fond, tant qu'il se sent engagé dans sa cause.

Défense politique, cela veut dire : être prêt à se mettre dans la situation de l'accusé, le comprendre pleinement, être proche de lui.

Défense politique, cela veut dire également et à chaque instant : protéger la personnalité, l'identité, l'intégrité d'un prisonnier contre les empiétements de l'Etat. Si le défenseur constate qu'un prisonnier est soumis à un traitement inhumain ou à la torture, il doit tout faire, de toutes ses forces, pour mettre fin à de telles méthodes. C'est son devoir d'informer l'opinion publique sur la violation des Droits de l'Homme. Et ceci vaut également, et à plus forte raison, lorsqu'il défend des prisonniers que le gouvernement a déclarés ennemis de l'Etat, terroristes, ou bande de criminels tout à fait ordinaires, auxquels l'on reconnaît «à la rigueur des motivations politiques».

Défense politique, cela veut dire enfin, concernant Stammheim, la République Fédérale et les prisonniers du mouvement de résistance, que les avocats d'accusés qui sont, dans les prisons du système, exposés à leur destruction progressive par les méthodes modernes de torture propre, comme la détention en isolement pendant des années, doivent, dans le cadre d'une défense collective, examiner avec soin des mesures adéquates et les appliquer.»

Afin de permettre ce type de défense, les avocats se sont donné un outil : le «système info», c'est à dire l'échange de lettres entre défenseurs et inculpés.

«C'est par le «système infos» que se déroulait le processus de critique et d'auto-critique des prisonniers, leur discussion collective sur leurs expériences de l'isolement et sur la nécessité de maintenir leur identité et leur conscience, même dans les conditions de détention extrêmes d'une captivité qui durait depuis des années. Cette communication était indispensable pour expliquer comment les accusés se situaient dans le cadre d'une défense commune, solidaire et politique.»

C'est pour la mise en place de ce système que Croissant est inculpé. Mais, au delà de ce prétexte technique, «des reproches contenus dans les accusations se réduisent en substance à ceci : en tant que défenseurs, nous n'avons pas été des aides dociles de l'appareil d'Etat dans sa tentative de briser les accusés et d'en faire des objets d'exposition contre la lutte armée anti-impérialiste.»

Klaus Croissant revient ensuite sur le processus qui a permis son extradition. Il démonte un mécanisme sordide dans lequel la loi se livre à de multiples acrobaties pour satisfaire le politique.

«La République Fédérale a extorqué mon extradition par une manœuvre juridique frauduleuse, à l'aide d'affirmations fictives.

1. Dans l'ancien mandat d'arrêt du 23 juin 1975, il n'est pas question que j'aurais arrangé des contacts entre des prisonniers et la guérilla à l'extérieur. Un tel reproche ne m'a pas été fait.

2. Dans l'acte d'accusation du 16 Juillet 1976, il est dit de façon nébuleuse que j'aurais rendu possible la communication des prisonniers entre eux, mais «aussi avec des personnes se trouvant en dehors des établissements pénitentiaires».

Ce reproche global est sans importance en droit pénal. Chaque conférence de presse et chaque information publique sur les conditions de détention, chaque rapport fait devant des personnes qui s'intéressent particulièrement au destin des prisonniers représente une communication de ce genre entre prisonniers et monde extérieur. Ce flot d'information fait évidemment partie de l'activité du défenseur, à plus forte raison lorsque les personnes à défendre sont, dans les mass-médias, intentionnellement et systématiquement diffamées et condamnées d'avance.

3. Après ma demande d'asile politique en France, le mandat d'arrêt du 23 juin 1975 a été remis en circulation, par une décision de la Chambre de Sécurité de l'Etat. Trois jours plus tard, le 15 juillet 1977, le tribunal, à la demande du parquet, a décerné un mandat d'arrêt ayant un contenu entièrement différent. Dans ce mandat d'arrêt, le reproche selon lequel j'aurais rendu possible pour les prisonniers «la communication secrète et sans entrave les uns avec les autres et avec les membres de l'association se trouvant en liberté» apparaît maintenant pour la première fois.

Ce nouveau mandat d'arrêt a été arrangé, demandé et décerné pour la procédure d'extradition, parce que les reproches matériels contenus dans le vieux mandat d'arrêt du 23 juin 1975 étaient si faibles que les autorités judiciaires françaises ont signalé à Bonn que cela était insuffisant pour obtenir mon extradition.

En ce qui concerne les reproches, si soudainement mis en avant, selon lesquels j'aurais établi des contacts entre prisonniers et guérilla, le mandat d'arrêt du 15 juillet 1977 ne mentionne ni faits concrets ni preuves. Ils ne pourraient être cités, pour la bonne raison que je n'ai pas établi de tels contacts. Le témoin de la couronne (I) Gerhard Müller, qui avait fait une telle affirmation, a été reconnu comme n'étant pas digne de foi, même par le tribunal chargé du procès de Stammheim contre les prisonniers de la RAF.

Le soupçon de délit, pourtant soutenu de façon foudroyante, selon lequel j'aurais arrangé des contacts entre des prisonniers et des personnes se trouvant dans l'illégalité a été inséré dans un mandat d'arrêt formulé d'une façon nouvelle et incendiaire pour cette seule raison : pouvoir satisfaire aux exigences françaises concernant la demande d'extradition allemande.



En d'autres termes : mon extradition a été obtenue frauduleusement par les Ministres de la Justice de Bonn et de Stuttgart. A cette occasion, la Chambre de Sécurité de l'Etat a, par l'intermédiaire de ses membres, juges professionnels, décerné le mandat d'arrêt manipulé du 15 juillet 1977, et ceci sans avoir apporté la moindre modification à la motivation préétablie présentée par le parquet.

C'est pour cela que la manœuvre frauduleuse de l'Etat a finalement réussi, encore que de justesse.

4. Dès le jour de mon arrivée à Stammheim, le mandat d'arrêt du 15 juillet 1977, sur la seule base duquel mon extradition avait été accordée, et encore pour une petite partie seulement, fut levé et remplacé par le mandat d'arrêt du 17 novembre 1977. Celui-ci fut, plus tard, modifié à plusieurs reprises sur des points essentiels, pour finir par être levé et remplacé par le mandat d'arrêt du 22 décembre 1977, actuellement en vigueur.

Dans ce mandat d'arrêt, l'on dit seulement encore que le matériel écrit révélerait que le contact entre «des membres du groupe emprisonnés et des membres du groupe se trouvant en liberté aurait été établi» par l'intermédiaire du système info.

Ce changement grammatical à la forme passive rétablit la situation juridique antérieure à la demande d'extradition. Si la motivation du mandat d'arrêt substitué ultérieurement et formulé de façon nouvelle n'avait pas été trafiquée, la Cour d'Appel de Paris n'aurait pas autorisé mon extradition.»

Comment un avocat, qui se qualifie lui-même de «bourgeois libéral», a-t-il pu, en quelques années, devenir celui que la presse Springer et ses sœurs européennes

qualifient d'«avocat du diable»? L'itinéraire qu'il nous décrit est exemplaire et ... prophétique.

«Maintenant, je voudrais dire quelques mots pour expliquer comment j'ai été amené à assumer la défense des prisonniers de la RAF et pourquoi je les ai défendus, et les défends encore, jusqu'aux ultimes conséquences, et pourquoi ceci est également et à plus forte raison valable pour le procès qui m'est fait.

Avant de défendre les prisonniers de la RAF, j'ai défendu des apprentis, des lycéens et des étudiants qui avaient manifesté, au cours des années 1967-1968, contre le génocide au Vietnam et son soutien par la République Fédérale, et qui étaient descendus dans la rue pour protester contre la grande coalition des partis responsables de l'état d'urgence, contre le développement de plus en plus réactionnaire de l'Etat, de la société et des institutions, contre la renaissance des courants national-socialistes et contre la complicité de la République Fédérale avec les dictatures fascistes en Europe, à l'époque l'Espagne, le Portugal et la Grèce.

A l'époque la situation était telle qu'il n'y avait aucun avocat qui militait dans le mouvement étudiant. C'est pour cette raison que des amis m'ont demandé si je voulais assumer la défense dans des procédures contre des manifestants. Je n'ai pas hésité un seul instant à dire oui.

En effet, que signifiaient des cailloux lancés contre le centre américain, le blocus contre le Bild, la destruction du stand du Shah d'Iran à une exposition de propagande, la perturbation de manifestations culturelles du régime des Colonels d'Athènes, ou l'opposition active à des manifestations des vieux nazis du NPD (parti national allemand), en comparaison de la nature et de

La longue liste des militants de la RAF morts en prison :

- 1) Georg von Rauch
- 2) Ulrike Meinhof
- 3) Ingrid Schubert
- 4) Siegfried Hausner
- 5) Katharina Hammerschmidt
- 6) Jan Carl Raspe
- 7) Holger Meins
- 8) Gudrun Ensslin
- 9) Petra Schelm
- 10) Thomas Weissbecker
- 11) Andreas Baader

Extrait de «L'affaire allemande» (numéro spécial de «Libération»).





place des institutions démocratiques, ne voyaient plus que les restes d'un pouvoir en décomposition, comme Heinrich Böll l'a si bien formulé.

Si, lors d'une interview à la télévision en juin 1972, j'ai déclaré qu'il fallait respecter la décision de ceux qui s'étaient résolus à la lutte armée contre un système qu'ils jugeaient destructeur pour l'homme, et si j'ai en outre demandé d'accorder du respect même aux révolutionnaires, cette déclaration sous-entend la compréhension des raisons de la résistance armée, et de tous ceux qui ont totalement rompu avec la société bourgeoise, et qui ont tiré un trait sur leur vie passée.»

Les motivations de Croissant ne sont donc pas seulement celles d'un militant pour la défense des Droits de l'Homme. Il entend aussi mener un combat politique. Analysant la situation de la RFA, il estime que «les structures sociales, économiques et idéologiques, qui étaient à la base du fascisme national-chauvin n'ont jamais été éliminées après la défaite de 1945, et après la fondation de la République Fédérale Allemande en 1949. Au contraire, l'Etat qui a pris la succession du Troisième Reich convenait tout à fait, par ses orientations idéologiques et politiques, à sa puissance tutélaire, les Etats-Unis, parce qu'il garantissait de façon remarquable le rôle de rempart anti-communiste et de base de la stratégie américaine en Europe de l'Ouest, auquel les USA l'avait destiné.»

La preuve en est l'interdiction du parti communiste allemand : «la chasse aux communistes et l'interdiction du KPD ont été pour moi ce qu'on appelle généralement l'expérience-clef.»

Les autorités allemandes n'en resteront d'ailleurs pas là : «En janvier 1972, un Chancelier fédéral social-démocrate allemand, Willy Brandt, en accord avec les chefs des gouvernements des régions posait la première pierre de l'Etat des interdictions professionnelles : le décret sur les radicaux. Il fallait que la marche de l'opposition extra-parlementaire à travers les institutions annoncée par Rudi Dutschke n'ait pas lieu, fût-ce au prix d'une violation institutionnalisée des Droits de l'Homme.»

Mais qu'on ne s'y trompe pas, rappelle Croissant après avoir dressé un impressionnant tableau des ex-fonctionnaires nazis encore en poste dans diverses institutions,

«un danger particulier ne provient pas de la République Fédérale, en raison du fait qu'il y a toujours de vieux nazis aux postes élevés, parfois les plus élevés, de l'appareil d'Etat et ses institutions, ou en raison du fait que de vieux ou jeunes tenants de l'idéologie national-socialiste continuent à se manifester ouvertement.

Ce ne sont pas ces éternels tenants du passé qui constituent la véritable menace provenant de la République Fédérale, mais les protagonistes agissant au profit du grand capital multinational, managers et techniciens de ce nouveau type d'Etat totalitaire, qui se cachent à l'intérieur et à l'extérieur sous le camouflage des paroles habituelles de guerre psychologique comme les slogans mensongers de «démocratie pluraliste» et d'«Etat le plus libre de l'histoire allemande.»

C'est dans ce contexte politique que se situe l'activité de la Fraction Armée Rouge.

«les prisonniers de la RAF, et je ne parle pas seulement ici de ceux qui sont morts à Wittlich, Stammheim et Stadelheim, pendant des grèves de la faim, l'isolement et l'interruption des contacts est et demeure de toute façon, du fait de leur inaptitude à la détention ou de leurs graves blessures, un assassinat exécuté par l'Etat - font non seulement partie des mouvements de libération socio-révolutionnaires mondiaux, mais aussi de la résistance anti-fasciste en République Fédérale. La discussion sans cesse repoussée concernant le chapitre le plus sombre de l'histoire allemande, le maintien des mêmes structures sociales qui ont mené au national-socialisme et à la deuxième guerre mondiale, ont eu une répercussion sur la République Fédérale Allemande en tant qu'Etat succédant, sous la forme de résistance armée.

Il est faux de définir la RAF par le concept de «terrorisme international». C'est la République Fédérale Allemande qui répand cette allégation, parce qu'elle veut étendre son appareil policier para-militaire également aux autres pays d'Europe occidentale.

Je connais suffisamment les prisonniers de la RAF pour pouvoir dire ceci. Leur lutte se place dans la tradition de la résistance contre le fascisme. Il y a une ligne continue qui va de la résistance au national-socialisme à la lutte armée, en passant par le combat contre le réarmement et l'équipement atomique, contre l'interdiction du Parti Communiste Allemand, contre les lois d'Etat d'urgence et la guerre au Vietnam. La résistance de la RAF est dirigée contre l'Etat policier et de surveillance presque parfaite, contre l'Etat anti-communiste militant, dans lequel le «Grand Frère vous surveille» (Georges Orwell dans 1984) menace de devenir une réalité.

Contre ce modèle allemand visant à la suppression des droits de la liberté dans une Europe des polices dominée par le grand capital multinational, une résistance massive et large de toutes les forces démocratiques, socialistes, anti-impérialistes est nécessaire dans le contexte national et international.

On m'a souvent demandé quel genre d'hommes étaient ou avaient été ceux que j'ai défendus, pourquoi malgré la puissance apparemment écrasante d'un Etat mettant en action tous les moyens policiers et militaires, ils étaient cependant décidés à opposer une résistance armée, tout en étant conscients des conséquences pour leur vie et pour leur liberté. En réponse à cette question, je peux seulement donner un témoignage.

Ce sont des combattants de la résistance, des marxistes, des révolutionnaires. Ce sont des hommes qui se sont donné pour tâche d'attaquer, à tous les niveaux, l'Etat impérialiste qui a succédé au Troisième Reich après le fascisme d'Hitler, contre le réarmement, l'interdiction du Parti Communiste Allemand, les lois d'urgence, la guerre du Vietnam et le «modèle allemand».

Comme l'a décrit Holger Meins, neuf jours avant sa mort à Manfred Grashof : «Les hommes qui se refusent à arrêter le combat, ou bien gagnent, ou bien sont tués, au lieu de perdre et de pourrir». Ce sont des hommes pour lesquels la liberté n'est possible que dans le combat pour la libération.»

L'ensemble de la seconde déclaration est consacré à ce qui motive théoriquement le procès : la participation au «système infos». L'argumentation y est serrée, mais simple quant au fond : jamais l'accusation (selon laquelle ce système participe aux relations entre les membres de la RAF emprisonnés et ceux qui sont encore en liberté) n'a pu être prouvée.

Et pour cause! Depuis 73, le Parquet connaît le contenu des échanges entre détenus et avocats. Et il laisse couler. Ce n'est que trois ans plus tard que Klaus Croissant sera interrogé à ce sujet, c'est à dire à l'époque des grèves de la faim des prisonniers qui seront soutenues activement par leurs avocats. Un soutien intolérable pour les autorités par qui le «système infos» est ressorti des oubliettes pénales.

Pendant trois ans les lettres saisies ont servi à alimenter une campagne de presse qui voulait démontrer le rôle de facteur des avocats, sans que jamais aucune preuve formelle ne soit avancée, l'amalgame entre courrier de la défense et documents saisis étant suffisant. Le point culminant de cette campagne d'intoxication est la publication, contraire aux principes du droit international, de certaines des parties des dossiers du premier procès de Stammheim avant que celui-ci ne s'ouvre. Cette illégalité est revendiquée par le Ministre Fédéral de l'Intérieur : «l'Etat d'urgence prime sur la légalité». On ne peut être plus clair! Ce n'est donc pas par hasard qu'interviendront, en janvier 75, des mesures restreignant ladéfense.

(AP)

'intensité de la terreur contre laquelle ces actes d'insurrection étaient dirigés?

A cette époque, j'avais relativement peu à faire avec des procédures pénales. Mon cabinet d'avocats était surtout orienté vers les affaires de droit civil et de droit de la presse. En tout cas, dès le début, une chose était claire pour moi : défendre des manifestants militants signifiait attaquer aux côtés des accusés dans la salle d'audience précisément cette politique de l'Etat, contre laquelle les manifestations étaient dirigées. C'était la même politique qui mettait en œuvre ses moyens supérieurs de pouvoir contre les «trouble-fêtes», qu'il fallait soit «éliminer» dans le sens des forces réactionnaires, soit opprimer par des promesses de réforme de la social-démocratie. Il était prévisible que déjà dans ces procès, une défense politique conduirait à de graves conflits avec la justice en tant qu'élément de l'appareil répressif l'Etat.

Il était tout aussi évident pour moi de défendre, quelques années plus tard, ceux qui, après le mouvement étudiant, avaient engagé la lutte armée contre un système qui, même avec un gouvernement social-démocrate, continuait à tolérer et à soutenir le génocide des Etats-Unis au Vietnam à partir du territoire de la République Fédérale, et ceci sous un Chancelier du nom de Willy Brandt qui a seulement su déclarer, dans ses Mémoires, qu'il avait, en présence de l'engagement des Etats-Unis au Vietnam, souffert «comme d'une interdiction intérieure de penser».

A cette époque, j'appartenais à ce groupe de la gauche sans patrie qui, face à la contradiction entre Constitution et réalité constitutionnelle, face au manque d'opposition véritable, avec pour conséquences de ne pouvoir choisir qu'entre Dasch et Ome (2), portait en lui une colère intérieure permanente. Je faisais partie de ceux qui, à la

## Dialectique, quand tu nous tiens...

**K**urt Groenewold, autre avocat de la Fraction Armée Rouge, a été jugé pour les mêmes faits qui sont théoriquement reprochés à Croissant. Il a été condamné à une peine d'emprisonnement de deux ans avec sursis et à une amende 75 000 DM à verser au fonds des veuves et orphelins de la police (quand la justice allemande se met à faire de l'humour !), faute de quoi le sursis tombe.

L'arrêt du 10 juillet 1978 de la Chambre de Sureté de l'Etat de la Cour d'Appel de Hambourg n'a pas encore été

rédigé. Attend-t-on pour cela l'issue du procès de Klaus Croissant, voulant ainsi éviter une jurisprudence qui ne permettrait qu'une faible condamnation de «l'avocat du diable» ?

Dans ces attendus, le tribunal exprime des propositions absolument contradictoires. Il peut à la fois affirmer que «ce procès n'est pas un instrument de lutte contre le terrorisme. Il s'agit du dépassement des limites de la défense» et condamner Kurt Groenewold pour cela, et rejeté la requête du Parquet Fédéral réclamant une interdiction professionnelle de

cinq ans en estimant «qu'il n'existe pas d'indications qu'il utiliserait sa profession pour commettre des actions délictueuses». On refuse la sanction «administrative», mais on condamne pour les mêmes motifs à une peine d'emprisonnement. La logique de la jurisprudence allemande relève d'une dialectique qui confine au délire. Le froid Hegel ne nous avait pas laissé prévoir ce glissement de sens ! Mais quand l'intégrité de l'Etat est en péril, tout est permis.





## Croissant parle (suite)

Pendant des années, les défenseurs se sont employés à faire campagne dans l'opinion publique pour dénoncer les conditions de détention des militants de la RAF. A chacune de leurs interventions ils étaient poursuivis professionnellement ou pénalement. Une situation que Croissant résume en une phrase qui pourrait définir le droit bourgeois : « quand ce sont des fonctionnaires ou émissaires de l'Etat qui, en poursuivant l'adversaire politique, violent leurs propres lois et foulent aux pieds Constitution et Droits de l'Homme, ce ne sont pas eux qui sont poursuivis comme violant les lois, mais ceux qui ont osé stigmatiser la violation des lois. »

L'objectif de ce processus ?

« Le Gouvernement Fédéral, le Parquet Fédéral et la Section de Sûreté de l'Etat de l'Office Fédéral de la Police Criminelle avaient projeté d'exhiber à Stammheim des détenus brisés, comme des objets d'exposition contre la résistance armée. »

Quand il s'avéra que cette conception allait échouer grâce à la conscience révolutionnaire des détenus et à leur lutte contre la détention d'anéantissement, le gouvernement s'est décidé à attaquer de front la stratégie de défense collective politique au procès de Stammheim. »

C'est dans ce but qu'est promulgué, à toute allure, un ensemble de lois, dont la principale mesure est d'interdire à un avocat de défendre plus d'un accusé.

« Par ce moyen, la défense politique fut démantelée, dans une phase de préparation intensive des débats. Le législateur, c'est à dire tous les partis bourgeois groupés sous la houlette de la social-démocratie, a fondé l'interdiction de la défense commune sur l'idée qu'il pouvait y avoir contrariété d'intérêts entre plusieurs inculpés, tout en sachant bien qu'il n'y avait, pour les prisonniers de la RAF, qu'un seul intérêt, unitaire, par rapport à leur procès : pouvoir mener leur défense solidairement collectivement et politiquement en tant que membres d'un seul et même mouvement de résistance anti-impérialiste. »

L'idée typiquement bourgeoise de diversité d'intérêts, de concurrence, de division, de séparation, fût imposée aux détenus par cette loi d'exception qui leur interdit de mener leur défense comme ils pouvaient le faire jusqu'alors, c'est-à-dire de façon telle que tous les avocats défendent tous les accusés. L'interdiction de la défense multiple fût interprétée de manière de plus en plus extensive par la justice politique : même si instruction et procès contre des accusés de la même organisation illégale sont menés dans des procédures séparées, un défenseur ne peut toujours défendre qu'un seul accusé.

Si, par exemple, à l'occasion de grandes manifestations militantes, comme celles de Wyhl, Brockdorf et Gröhdde qui ont eu lieu pour protester contre la construction de centrales nucléaires, des centaines de participants font l'objet de procédures pénales, un défenseur ne peut défendre qu'un seul manifestant. »

Pour permettre l'exclusion d'un avocat gênant, une autre disposition est prise, qui permet tous les abus sans que les autorités aient à se justifier le moins du monde.

« Depuis l'introduction de la Lex-RAF, un défenseur peut être exclu de la défense même avant que sa condamnation soit définitive, donc à une époque où la présomption d'innocence prévue par la Convention Européenne des Droits de l'Homme joue en sa faveur, s'il est fortement soupçonné de participer au délit qui fait l'objet de l'instruction. (...) »

*Je ne sais pas quels sont les problèmes qui se poseraient après ma mise en liberté. Mais il n'y a aucun doute que j'aimerais revenir en France.*

Pour pouvoir, de toute façon, bâtir contre les défenseurs Groenewold, Ströbele et moi le fort soupçon de participation au délit, le Parquet Fédéral a été forcé d'inventer une nouvelle action punissable des prisonniers de la RAF. C'est ce qui a été effectivement fait à la fin de l'acte d'accusation dans la procédure de Stammheim : l'association criminelle « en détention ou à partir de la détention. »

Ce qui est vraiment exceptionnel dans cette procédure, c'est que ceux qui décident de la conformité de la défense et des limites au delà desquelles les actes des défenseurs deviennent des délits sont les magistrats du Parquet. Ce qui donne une arme de plus à des accusateurs déjà avantagés par le « droit classique ». Ceux-ci ne se laisseront d'ailleurs jamais d'utiliser leurs prérogatives pour diffamer une défense qu'ils estiment par trop gênante.

Ce caractère sera accentué par les mesures prises en août 76, qui permettent le contrôle judiciaire du courrier des avocats.

« Ce ne sont même plus les défenseurs qui ont le droit de décider quels documents doivent être considérés comme matériel de défense, mais ce sont les autorités d'instruction et les tribunaux : ces mêmes organes de l'Etat contre lesquels ou devant lesquels doit avoir lieu la défense. »

Le coup de grâce est donné le 30 septembre 77 par la loi sur l'interruption des contacts en cas d'urgence. Il ne reste plus aux autorités allemandes qu'à peaufiner un arsenal impressionnant de mesures répressives. Le 13 avril 78, le seuil de soupçon qui permet d'accuser un défenseur de participation au délit est baissé et les conditions de sécurité (lors des visites) sont renforcées.

Les accusations officielles concernant le « système infos » apparaissent donc comme des prétextes juridiques sans grande valeur. Leur unique intérêt est de cacher la vérité des poursuites : anéantir toute possibilité de défense. Ce procès n'est pas celui du « système infos ». Ce qui est attaqué, ce sont les campagnes d'informations menées en Europe en soutien aux grèves de la faim, activité que le Parquet qualifie « d'agitation diffamatoire ». Croissant tient à démontrer encore une fois le véritable caractère de ce soutien : il est du devoir d'un défenseur de tout mettre en œuvre pour préserver la vie de ses « clients ». C'est ce souci qui conduit cet homme à subir aujourd'hui les conditions de détention qu'il a dénoncé des années durant dans l'opinion publique internationale.

Après cet examen point par point des accusations qui lui sont faites, explicitement ou implicitement, Klaus Croissant, en une déclaration synthétique, analyse ce procès dont il est l'objet.

« Depuis le 2 mai 1978, onzième jour d'audience, ce procès de Sûreté de l'Etat se caractérise par deux nouvelles particularités. D'une part, l'incertitude qui continue à peser sur l'objet des débats c'est à dire sur le fait concret qui m'est reproché en tant qu'accusé et contre lequel je dois me défendre. D'autre part la confusion des fonctions du tribunal et du parquet, c'est à dire l'autorité chargée de dire le droit et des autorités chargées de l'accusation. »

Le parquet, depuis qu'il a connaissance de l'autorisation d'extradition du gouvernement français et de la décision de la chambre d'accusation de Paris du 16 novembre 1977 qui lui a servi de base, refuse obstinément de limiter l'accusation aux faits qui ont motivé l'extradition.

Sur ordre ministériel, le parquet n'a pas abandonné l'ancien acte d'accusation, même en ce qui concerne les parties qui, indubitablement, et pour ainsi dire sans contestation possible, n'ont plus le droit, en raison de la convention franco-allemande d'extradition d'être poursuivies et jugées.

La stratégie du parquet est fixée, pour chaque phase du procès, au niveau gouvernemental.

Le fait de donner lecture de l'intégralité de l'acte d'accusation primitif ne peut être compris que dans ce sens : le Gouvernement Fédéral, après comme avant, nourrit le projet de demander à la France, à une époque qui lui paraît politiquement opportune, l'extension de l'autorisation d'extradition. Ce projet du Gouvernement Fédéral serait réduit à néant si le parquet retirait formellement de l'accusation, ou abandonnait, les chefs d'accusation pour lesquels le gouvernement français n'a pas autorisé mon extradition.

La défense a exposé en détail, dans une requête de non-lieu minutieusement fondée, que l'ancien acte d'accusation ne correspondait pas aux exigences légales, parce que l'on ne peut en retirer aucun chef d'accusation suffisamment précis. D'après les accusations portées jusqu'à maintenant par le parquet, aucun chef d'accusation n'a été jusqu'à ce jour, introduit dans la procédure.

Le tribunal a, il est vrai, avec cette « indication » limité le pouvoir de poursuite et le pouvoir de jugement, en raison des limites de l'autorisation française d'extradition.

Mais cette limitation a été faite sous la condition expresse d'une « autre appréciation ultérieure » ou bien encore « d'une décision définitive réservée au jugement ».

En clair, cela signifie : l'objet de la procédure, et par là même les chefs d'accusation, n'est pas déterminé jusqu'à ce que le procès se termine de façon sûre par un éventuel jugement de la Chambre de Sûreté de l'Etat. L'accusation réelle peut, à tout moment, être modifiée ou, pour utiliser un terme de la technique du système monétaire elle flotte. »

Une conclusion qui ne manquerait pas de sel en d'autres circonstances. Mais il s'agit ici d'un procès. Il s'agit de Stammheim. En ces lieux, le ridicule tue. Réellement.

Déclarations mises en forme par Marc Thivolle

(1) Témoins de la couronne : ce sont ceux qui, par leurs faux témoignages, obtenus en échange de remises de peine, contribuent à construire des accusations contre les militants de la RAF ou leurs avocats.

(2) Marques de lessives allemandes.

Articles parus dans la Gueule Ouverte sur l'« affaire » Croissant.

n° 185 (24 novembre 77) : « Croissant, la France (terre d'asile) te salue. »

n° 186 (1° décembre 77) : « Les restrictions du droit de la défense. »

n° 187 (8 décembre 77) : « Extradition et droit d'asile. »

n° 209 (10 mai 78) : « Futurojustice » (compte-rendu d'audience).

On peut aussi se référer aux articles : « L'internationale sécuritaire (n° 188 du 15 décembre 77) et « Gestapo sans frontières » (n° 232 du 18 octobre 78).

Sur l'ensemble de la procédure française d'extradition, le Mouvement d'Action Judiciaire a publié, en décembre 77, L'affaire Croissant (Editions Maspéro, Cahiers Libres n° 340).

L'édition spéciale de Libération : L'affaire allemande (10 F) apporte une foule de témoignages et de compte-rendus sur la situation politique allemande, les conditions de détention, les limitations du droit de la défense, l'attitude de la presse, les réactions de la gauche extra-parlementaire, etc.

## Les méandres de la justice allemande

Dans le dossier Klaus Croissant, les exemples fourmillent de pratiques carcérales abusives, que le droit allemand s'empresse de légaliser. Plutôt qu'une longue analyse, nous avons préféré vous donner un exemple marquant qui en dit long sur les rapports de la politique à la loi. Qu'on en juge.

Depuis juillet 1978, une ordonnance stipulait que les avocats pour la procédure française de Klaus Croissant ne pouvaient plus voir celui-ci qu'en présence de gardiens et d'un interprète. Contre cette nouvelle atteinte aux droits de la défense, Klaus Croissant a formé un recours qui, bien évidemment, a été refusé. La dernière partie des attendus précise les véritables intentions, non juridiques, de ce refus :

« Une garantie n'est pas donnée que de tels entretiens se limiteraient aux questions spécifiées par l'accusé, ce d'autant plus que les avocats cités ne sont pas soumis aux devoirs qui incombent à un avocat en tant que défenseur en cours. »

L'on ne peut donc pour le moins exclure que lors des entretiens non surveillés entre eux et l'accusé, soient abordés même des sujets qui doivent dans l'intérêt de la découverte de la vérité, aussi bien que dans l'intérêt de l'ordre dans l'établissement pénitentiaire, être exclus de la discussion, comme par exemple la présente procédure ou la situation actuelle dans l'établissement pénitentiaire.

En outre, on ne peut pas écarter la possibilité que le contenu des entretiens ne fassent pas l'objet de publications, d'une manière nuisible à la découverte de la vérité dans la présente procédure, étant donné que quelques-uns des avocats cités appartiennent à des associations qui ont qualifié d'illégale l'exécution de l'extradition déclarée admissible par un tribunal français, et qui ont pris position dans des déclarations publiques faites en partie de manière fortement partielle, sur le déroulement de la procédure pénale jusqu'à maintenant. »

## Non à l'extradition de G. Winter

Un an après l'extradition de Klaus Croissant, la RFA demande aujourd'hui l'extradition de Gabor Winter, de nationalité allemande, détenu à Fleury-Mérogis.

Arrêté en juin 78 à Antony pour tentative de vol de voiture et condamné à quatre mois de prison ferme pour ce délit, il devrait aujourd'hui être libre. Il est maintenu en prison jusqu'à ce que la Cour d'extradition de Paris examine la demande de la RFA.

Gabor Winter qui appartenait au Comité de Soutien des Prisonniers de Nuremberg se trouve, par des glissements successifs, accusé de tentative de « révolutionner » les prisonniers, de soutien à association de criminels, de soutien à la guérilla, etc. Gabor Winter a demandé l'asile politique... il attend toujours la réponse du gouvernement français.

Son extradition ne doit pas avoir lieu.

Pétition à adresser au Président de la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Paris, Palais de Justice, 75 001 Paris.

# La chasse aux avocats est ouverte

Défendre les « fauves » des QHS, un métier dangereux

Depuis un an, les Quartiers de Haute Sécurité sont mis en accusation. Par les détenus qui, à travers de nombreuses grèves de la faim, dénoncent une institution « qui fabrique des fauves ». Par leurs avocats qui alertent l'opinion publique sur le scandale de ces « super-prisons ».

En choisissant de poursuivre l'un de ces avocats, Maître Lenoël, le gouvernement a choisi l'opération de diversion qui évitera que cette critique ne prenne trop d'ampleur. Il ferme ainsi les yeux sur une réalité trop gênante et fait ainsi d'une pierre deux coups en s'attaquant par la même occasion aux droits de la défense.

Deux dates marqueront un tournant dans l'histoire des restrictions des droits de la défense en France.

Le 1er février 78, réquisitoire introductif contre X : « Vu le rapport du directeur (de l'envoi de M<sup>r</sup> Lenôel saisi le 30 janvier semble contenir des journaux », vus les appels à l'opinion publique, lancés par les détenus, il y a présomption d'entrées et de sorties irrégulières d'objet d'un établissement pénitentiaire ».

Le 9 octobre, Pierre Lenôel sera inculpé, sortant ainsi des pointillés du réquisitoire.

Plusieurs faits méritent analyse. D'abord, la rapidité avec laquelle l'information contre X est ouverte : l'envoi est saisi le 30 janvier, dès le lendemain le Parquet s'en mêle. Ensuite, cette attention soudaine aux échanges de lettres entre Pierre Lenôel et Taleb Hadjaj (incarcéré à l'époque au QHS de la Santé) n'est pas innocente. Elle est motivée par la grève de la faim (concernant environ 700 prisonniers) déclenchée contre les QHS par un appel des détenus publié le 3 janvier par *Libération* et le *Matin*. Il devenait urgent pour l'Administration Pénitentiaire d'arrêter le flot d'informations circulant entre l'intérieur et l'extérieur des prisons. Première cible : les avocats. Première mesure : l'ouverture illégale du courrier de ceux-ci.

Le réquisitoire du 1er février est un coup de semonce : si vous continuez vos activités de soutien, nous porterons l'affaire plus loin. Afin de se donner les moyens d'effectuer sa menace, l'Administration Pénitentiaire fait procéder à la fouille, le 3 février, d'un envoi de Pierre Lenôel. Outre des coupures de presse, celui-ci contient, comme « par hasard », douze comprimés d'un tranquillisant : le Noctran 10. Cette découverte ressemble fort à une provocation, tant il est facile pour un détenu de se procurer de tels cachets sans que l'avocat s'en mêle. Avec cette fouille, le chantage se précise : maintenant nous avons des moyens à notre disposition pour vous faire taire.

Eh bien non ! Les avocats du Comité Travailleurs Justice (1), auquel appartient Pierre Lenôel, ne veulent pas se taire. Bien au contraire, ils affirment tout haut : « Nous entendons par droits de la défense, le soutien des détenus qui nous ont constitués dans leur lutte contre l'arbitraire carcéral ».

## Taleb Hadjaj : grève de la faim

Taleb Hadjaj a 23 ans. Depuis le 14 septembre 75, il va de taule en taule. Depuis le 2 juin 76, sa « promenade » s'est pratiquement circonscrite aux seuls QHS. Il totalise à ce jour deux ans et cinq mois de QHS dont un an et demi d'isolement total et cinq mois vingt trois jours de mitard. Depuis 76, pour dénoncer cette institution de « dingues », il a entrepris, seul ou collectivement, quatre grèves de la faim.

Le 20 novembre, il est en sa cinquième grève de la faim, au QHS de Tarbes dans lequel il a été transféré le 9 octobre. Taleb est la bête noire de l'Administration Pénitentiaire. Celle-ci n'apprécie guère les nombreux articles qu'il a publiés dans différents journaux, dont *Libération*, la revue du CAP, et celle du CTJ (les poursuites contre l'un de ces avocats, Pierre Lenoël, sont là pour prouver cette hargne de l'Administration à son égard). Nous publierons prochainement un témoignage de Taleb sur la vie dans les QHS. En attendant, soutenez sa lutte en prenant contact avec le CAP (41bis, quai de la Loire, 75019 Paris).

Ils revendiquent les actes que cette prise de position implique : l'envoi aux prisonniers de coupures de presse relatives à leurs actions. « Nous pensons qu'un détenu a le droit d'être au courant des problèmes que pose l'opinion publique à propos de son affaire, et plus largement, du type d'affaire dans laquelle il est inculpé » précisera Maître Grumbach lors d'une conférence de presse convoquée par le CTJ.

Le chantage de l'Administration Pénitentiaire n'aura pas permis d'entamer la détermination des avocats. Qu'à cela ne tienne ! Passons à la vitesse supérieure. Inculpons. Ce qui sera fait le 9 octobre.

A toutes étapes de cette affaire apparaît le fantôme de la RFA. Ce sont les mêmes méthodes (laisser-faire, puis chantage, calomnies, inculpations) au service du même but : baillonner la défense. Comme si en échange de l'exportation de Croissant, nos gouvernants avaient importé ce qui permet de fabriquer des Croissant Français. Bien curieux échange pour une Communauté Européenne élargie aux marchandises réprimées, au savoir-faire répressif.

Là ne s'arrêtent pas les ressemblances. La fouille des avocats a elle aussi franchi le Rhin, peu après l'évasion de Mesrine. De plus en plus, la Santé s'identifie à Stammheim. Quand nous affirmions cela il y a un an, nous espérions ne pas avoir raison. Bientôt, il ne sera plus possible de parler au futur.

Marc Thivolle ●

(1) CTJ : 8 rue Yvonne le Tac 75018 Paris. Il édite une revue, du même nom (abonnement un an 50F, chèques à l'ordre de Lucien Pachod).



Photo G.O.

# Interdictions professionnelles

Dans la fonction publique allemande, il est interdit de penser à autre chose qu'au travail

Rouage essentiel de la machine répressive ouest-allemande, les interdictions professionnelles subissent mal la critique de l'opinion internationale. Pour ne plus prêter le flanc à l'accusation d'autoritarisme, certains Länder préfèrent lâcher un peu de lest : tel est le cas dans la région de Hambourg. Ce qui ne manque pas de piquant de la part d'un gouvernement qui fut le premier, en 71, à pratiquer les Berufsverbote.

Généralisée dès 72, la pratique des interdictions professionnelles (Berufsverbote), qui a déjà touché près de 2 000 personnes, a pour effet immédiat d'engendrer intimidation et insécurité, surtout chez les jeunes. Cette politique a également favorisé le fichage à grande échelle de la population allemande : 1 500 000 interrogatoires, 15 000 recherches approfondies.

En avril 1978 le Troisième Tribunal Russel et les nombreuses initiatives de soutien pendant la période de préparation de ce tribunal ont permis à l'information de se propager et à la discussion sur ce sujet de s'élargir, aussi bien en Allemagne qu'au niveau international. L'un des principaux soucis du tribunal était de « mouiller » dans la critique des interdictions professionnelles les milieux modérés (sociaux-démocrates, libéraux, chrétiens, syndicalistes, ...). Ce qui a permis au cours de ces derniers mois à de nombreuses personnalités libérales de prendre position contre la « loi sur les extrémistes ».

Ce processus aboutit le 29 septembre 1978 à une révision de la pratique actuelle des interdictions professionnelles. Hans-Ulrich Klocse, chef du gouvernement social-démocrate de Hambourg annonce publiquement que dans sa région :

- la seule appartenance à un parti de gauche ne suffira plus à empêcher l'accès au service public,
- on n'utilisera plus systématiquement le concours de la police pour se renseigner sur tous les candidats à un poste dans la fonction publique, les recherches ne pourront avoir lieu que si les institutions responsables de l'embauche ont déjà des soupçons précis en ce qui concerne l'activité « gauchiste » du candidat,
- les autorités devront prouver « le manque de fidélité à la loi fondamentale » (qui fait office de constitution en RFA) sur la base du comportement de chacun sur son lieu de travail, au lieu d'affirmer, comme aujourd'hui, que « le candidat n'apporte pas les garanties suffisantes qui laissent supposer qu'il s'engagera activement pour la loi fondamentale ».

Ces propositions, après avoir suscité de vives protestations chez les chrétiens-démocrates et un peu de gêne dans certains milieux sociaux-démocrates et libéraux, ont été approuvées dans leur presque totalité par la direction nationale du Parti Social-Démocrate Allemand le 16 octobre, et ce pour prendre effet dès le début de l'année prochaine.

Bien sûr, il ne faut pas se faire d'illusions sur l'importance et la portée de ce « pas en avant ». Le « Berufsverbot » n'est pas encore tombé, comme l'affirmaient un peu rapidement quelques journaux libéraux.

Cette décision ne sera tout d'abord certainement pas appliquée dans les Länder gouvernés par les chrétiens-démocrates (c'est-à-dire plus de la moitié de l'Allemagne de l'Ouest). Reste ensuite le problème des personnes publiquement actives qui rencontreront toujours des problèmes à l'embauche.

Il est fort probable que parallèlement à l'application de ces décisions, le contrôle dans les institutions sur chacun sera renforcé, avec comme conséquence des licenciements plus fréquents pour des motifs politiques. Le Vice-Président du Parti Social-Démocrate, Hans Koschnik, a d'ailleurs pris les devants : « si quelqu'un fait de la propagande extrémiste sur son lieu de travail, on le mettra à la porte ».

Les Berufsverbote ont donc de beaux jours devant eux, sous une forme assouplie il est vrai. Il ne faut pas oublier que ces interdictions professionnelles ne sont que l'un des aspects d'une politique répressive, et qu'il faut moduler en conséquence les « améliorations » apportées. Le seul aspect positif est peut-être de permettre à l'insécurité et à l'intimidation de ne plus régner en maître dans la jeunesse.

Pourquoi ces propositions maintenant ? et par le SPD ? D'abord parce que l'aile gauche du SPD était favorable au Tribunal Russel. Ensuite parce qu'un Etat industrialisé et américanisé comme la RFA n'a pas besoin dans son administration et dans son industrie de cadres a-critiques, apeurés, n'osant rien dire. Enfin parce qu'un sondage réalisé il y a quelques mois montre que l'opposition aux Berufsverbote a largement dépassé le ghetto de la « jeunesse contestataire » pour être exprimée par une majorité de l'opinion publique.

Dans ces conditions, il valait mieux lâcher du lest.

Hans Woller ●

Pour une étude détaillée des interdictions professionnelles, voir le n° 185 du 24.11.77 de la G.O.



Apprendre à nager aux bébés leur permet de maintenir un lien avec la douceur de la vie utérine et la relation avec la chaleur maternelle

# Bébés nageurs, bébés amphibiens

Photo Philippe LAMBIEL/Bébés amphibiens

**P**endant neuf mois, le fœtus se développe et vit dans un milieu aqueux d'où il sort brutalement le jour de la naissance. Ce n'est généralement que quelques années plus tard que l'enfant retourne à la mer ou à la piscine pour «apprendre à nager».

Entretemps, en évoluant vers la posture verticale et la marche, même s'il prend souvent des bains, il perd les réflexes qu'il avait dans sa vie utérine et sa relation à l'eau devra être réapprise.

Il faut également ajouter la problématique infantile qui complice alors l'approche de l'eau, reflet de la relation à la mère. Dans un article, «l'eau foetale» nous avons montré qu'un enfant qui, par exemple, a peur de l'invasion de sa mère, risque d'avoir peur de l'eau au point de refuser d'y pénétrer...ou au contraire d'avoir envie de se battre avec elle et de la dominer au point de devenir maître nageur.



Les huit phases...

Plus l'enfant grandit, plus la relation avec l'eau devient complexe et parfois difficile.

Une naissance sans violence finit par un bain où l'enfant se détend physiquement et vit une relation au monde où il est à l'abri de toute manipulation. Actuellement, beaucoup de parents éprouvent la nécessité de continuer ce contact avec l'eau. Aussi, se crée-t-il de plus en plus de groupes de bébés nageurs qui accueillent des enfants dès trois ou six mois. Leur but, bien évidemment, est de donner l'autonomie

à l'enfant, et de lui permettre de nager le plus tôt et le mieux possible. Ce contact continu avec l'eau dès la petite enfance, maintient un lien avec la douceur de la vie utérine et la relation avec la chaleur maternelle.



... d'un retournement...

Bettelheim montre bien dans «psychanalyse des contes de fées», la nécessité pour l'enfant, lorsque sa mère est trop dure, du dédoublement de la fonction maternelle: bonne mère (fée), mauvaise mère (marâtre ou sorcière).

Il est certain que si le contact avec l'eau est maintenu et développé dès la naissance, l'enfant peut jouir de cet élément eau maternelle (bonne mère) avec laquelle il créera sa propre relation dans le sens enfant-mère et non dans le sens habituel mère-enfant.

L'enfant est souvent submergé, noyé par une maternité envahissante ou bien endurci par une maternité froide et dure. Si sa relation à l'eau s'est développée, il pourra jouir de cette eau-mère par rapport à laquelle il se sentira autonome, calmé et accueilli.

L'eau pourra alors devenir un élément thérapeutique profondément rééquilibrant. Il permettra à l'enfant d'avoir une relation de jouissance et d'autonomie avec son environnement. C'est également sur cette analyse que repose actuellement un certain nombre de techniques qui utilisent l'eau et parfois la régression foetale comme moyen thérapeutique.

Pour Jean Fouace, auteur du remarquable livre: «pourquoi nager avant de marcher...et après»(1), et fondateur des «Bébés amphibiens» (2), tout a commencé en décembre 1967, où «Alexis, neuf mois, fait du quatre pattes à côté de ses parents sur la plage de la piscine. Un coup de téléphone appelle les adultes...et le bébé en profite pour admirer l'eau d'un peu plus près... Plouf! le temps de tourner la tête et l'enfant amorce déjà sa remontée. Ses yeux sont grands ouverts, la bouche est fermée. Il troue la ligne de surface.»(1)

L'idée des bébés nageurs ou bébés amphibiens était lancée. Jean Fouace montre que si un adulte ou un enfant qui n'est plus un bébé tombe à l'eau:

- «celui-ci ferme les yeux
- laisse souvent la bouche ouverte ou inhale par le nez
- se met automatiquement en position verticale
- agite frénétiquement les membres en cherchant à attraper un fil invisible qui l'aidera à sortir de l'eau, ce qui augmente la consommation d'oxygène.



... qui permet...

Au contraire, quand un bébé tombe à l'eau:

- «celui-ci laisse les yeux ouverts
- bloque ses voies respiratoires supérieures
- se met automatiquement en position horizontale (le centre de gravité placé plus haut que chez l'adulte l'aide beaucoup)
- sa densité beaucoup plus faible que

celle d'un adulte (environ 0,980) lui permet de flotter.»

De plus, le bébé peut rester relativement longtemps en immersion (apné). Jean Fouace observe facilement des apnées de vingt secondes chez les tous petits, ce qui, parfois, correspond à un record pour certains adultes.



... au bébé...

La méthode de J.Fouace apprend aux bébés à se sauver eux-mêmes, c'est-à-dire à flotter, puis à se retourner, par réflexe, sur le dos, afin de mettre hors de l'eau les voies respiratoires.

Il prend les enfants dès trois mois en piscine, mais demande aux parents d'habituer, dès la naissance, le bébé à l'eau en lui donnant des bains dans une grande baignoire.

Pour lui, à 12 mois, «la période de flottabilité seule se termine. Bébé commence à trouver des appuis propulsifs volontaires. A 14 mois, la motricité s'affirme; la direction prise, conséquence des appuis volontaires, apparaît. La phase du retournement dorsal, ventral, pour sortir à l'aide d'un escalier, débute.

De 14 à 24 mois, c'est la période de la motricité; l'art de se diriger est tout à fait acquis: Le début des sauts, d'abord sur l'escalier, dans l'eau, puis du bord de la piscine.

De 2 ans à 2 ans 1/2, bébé passe volontairement de la position dorsale à la position ventrale. Pour respirer, il se met sur le dos, puis reprend la reptation ventrale. C'est le début de la nage «petit

chien». Le jeu avec les objets à chercher au fond de l'eau, sans appui des pieds, commence.

De 2 ans 1/2 à 3 ans, la nage «petit chien» se perfectionne. Le dos crawlé, quant à lui, est correctement exécuté; le plongeon volontaire et les longues immersions en profondeur, pour la recherche d'objets, par jeu, sont monnaie courante...



... de retrouver...

Après 3 ans, c'est le commencement de la coordination respiration-mouvements dans les styles de nage moderne...

Pour J. Fouace, quatre stades sont à développer:

- la flottabilité avec retournement dorsal pour dix mois
- la motricité de dix à dix huit mois
- l'autonomie de dix huit à trente six mois
- la coordination, passage à la nage moderne par l'adaptation respiratoire après trois ans

### Bébé nageurs

G. Boccard, qui anime une section de bébés nageurs à la piscine de Bron (Rhône) axe son travail non pas sur une méthode, mais sur la relation entre l'enfant et le parent qui vient à la piscine.



... son équilibre...

«Ici, dit-il, l'adulte doit passer une heure en relation complète avec son enfant. C'est très long et certains parents n'y arrivent pas. Les progrès de l'enfant sont liés à la qualité de la relation avec l'adulte. Si celui-ci est

indifférent ou anihilant, les progrès sont très lents. Si, au contraire le rapport est stimulant, l'enfant progresse vite.»

Ainsi l'enfant est un reflet du comportement de ses propres parents. Evident!



... dorsal...

G. Boccard demande aux parents de mener eux-mêmes les séances. Il n'intervient que très peu et laisse les enfants et... les parents se développer à leur propre rythme.

### Pratiquement

Y a-t-il des précautions médicales à prendre?

J. Fouace cite les contre indications strictes:

- les enfants atteints de troubles de la déglutition
- insuffisance ou maladie pulmonaire
- cardiopathies
- maladie rénale
- débiles profonds



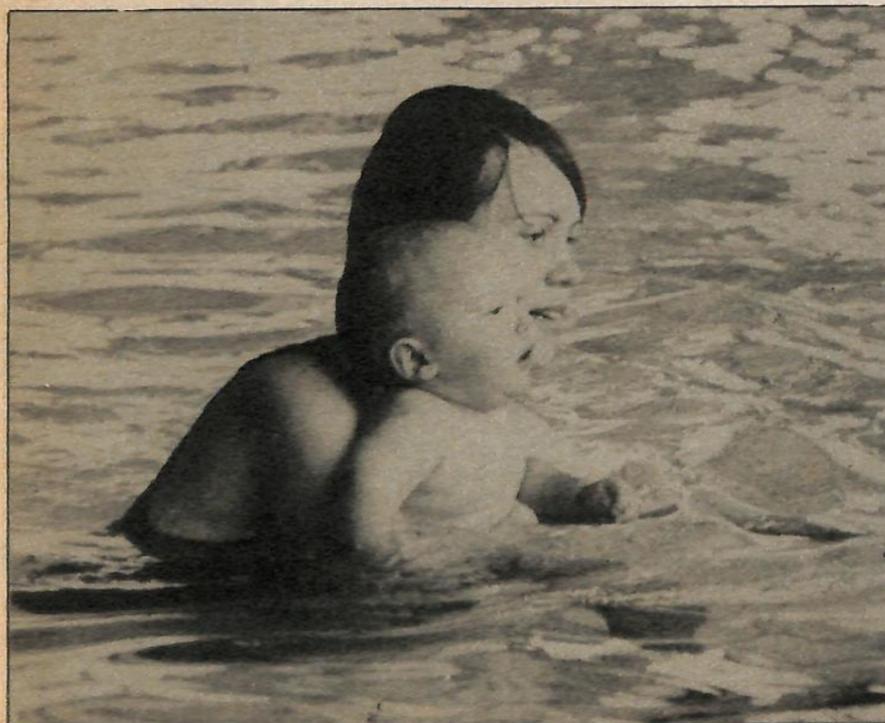
... voies respiratoires dehors.

L'eau de la piscine doit être maintenue à une température de 32 ° environ. La loi suisse à laquelle est soumis J. Fouace demande une eau dont le pH est compris entre 7,3 et 8, et un taux bactérien inférieur à 500 germes banaux par millilitre.

Georges Didier ●

- (1) Editions Delta, à Vevey, Suisse
- (2) Jean Fouace et son équipe organise des stages pour «bébés amphibiens», hôtel du Parc, CH 1884 Villars, Tel: 025 32434

\*Les photos dans le texte sont de Philippe Lambiel (Bébés amphibiens)



# Le procès des jeûnes thérapeutiques

Après plusieurs jours de réalimentation forcée, on peut quand même mourir d'inanition. C'est du moins ce que tentera de prouver le tribunal de Majorque en Espagne, au procès de l'hygiéniste André Torcque.

André Torcque est un «hygiéniste» belge de 47 ans, installé aux Baléares, bien connu dans de nombreux mouvements écologiques avec lesquels il a tissé des liens à travers toute l'Europe. Le 7 décembre, il passe en procès à Palma de Majorque (où il réside) pour «exercice illégal de la médecine et imprudence téméraire». Pour ces deux chefs d'accusation, il risque jusqu'à deux fois six ans de prison (au minimum deux fois six

et alternatifs européens (surtout français) à travers toute l'Espagne pour servir de matériel aux groupes écologiques naissant avec la fin du franquisme. Indirectement, ce sont donc tous les mouvements écologiques, anti-nucléaires et non-violents qui se sont multipliés très rapidement ces derniers mois en Espagne qui sont visés.

Il s'agit enfin pour le Ministère de la Santé qui s'est porté partie civile de mettre le holà à une des conséquences de cette floraison des mouvements: la multiplication de ceux qui veulent gérer leur vie quotidienne et en particulier, comme André Torcque, remettent en cause la médecine conventionnelle et défendent leur droit à disposer de leur corps et à choisir eux-mêmes le type de médecine qui leur convient. Torcque aurait pu profiter de sa liberté sous caution pour quitter l'Espagne; il a choisi de rester dans la mesure où son combat a une dimension collective (et communautaire). Il ne s'attardera pas à son cas personnel et refusera une défense basée sur les arguties juridiques et les expertises: il veut défendre une liberté fondamentale. Un tel combat est pour lui un des fondements d'une défense populaire non-violente.

S'il venait à gagner (ce qui n'est pas impossible, vu la faiblesse des charges retenues contre lui), ce serait une brèche dans le pouvoir médical; avec les groupes qui le soutiennent (dont de nombreux médecins), il essaie de remettre en cause le pouvoir que l'Etat prétend s'octroyer sur nos vies.

Quelle que soit l'issue du procès, nous sommes tous concernés par le débat qu'il annonce.

Régis Pluchet ●



mois) et quatre millions de pesetas (env. 240 000 F) de dommages et intérêts. Il lui est reproché d'avoir organisé chez lui des jeûnes thérapeutiques de longue durée, et d'être ainsi à l'origine du décès le 3 novembre 77 (après 6 jours d'hospitalisation) d'une Allemande de 60 ans qui venait de jeûner 42 jours en compagnie de son mari et de quatre autres jeûneurs (dont un médecin). Trois semaines après le décès, le rapport d'autopsie, tout en reconnaissant que le cadavre était dans un état de décomposition avancée, concluait à une mort par inanition. Il oubliait de préciser que Mme Prauschka qui avait été (ainsi que son mari) emmenée à la clinique de Palma contre son gré et malgré les mises en garde de Torcque, avait été soumise à un traitement d'une inconscience criminelle: chaque jour trois litres de sérum, deux kilo de nourriture et plusieurs médicaments.

Au-delà du problème personnel de Torcque, ce procès a des buts clairement politiques. L'administration de Majorque (qui compte encore de nombreux franquistes) veut mettre un coup d'arrêt aux activités de l'association «Puertas Abiertas» (Portes Ouvertes) créée par André Torcque: actions avec les mouvements écologiques qui se développent aux Baléares, contre l'urbanisation sauvage, contre les autoroutes, contre la destruction de sites écologiques (marais d'Alcudia). «Puertas Abiertas» travaille également en lien avec les objecteurs de conscience et Amnesty International. Le premier travail de l'association a été la traduction et la diffusion de textes provenant des mouvements écologiques

### Hygiénisme et santé.

L'hygiénisme est une conception de la santé qui vise à rapprocher l'homme de «l'état de nature». Il propose avant tout un mode de vie préventif des maladies par l'usage des facteurs naturels (eau, ensoleillement, activité physique, etc.) et d'une alimentation frugale (aucun excitant, peu d'aliments cuits et surtout une combinaison correcte des aliments à chaque repas). En cas de maladie, aucun médicament, même d'origine naturelle, mais l'utilisation de tous les moyens d'hygiène précités et une arme suprême: le jeûne. Rappelons que la fin d'un jeûne doit être suivie d'une période de réalimentation très progressive. Pour en savoir plus, on peut s'adresser à l'association Nature et Vie, 13 rue du Village, Kervénanec, 56 100 Lorient.

D'ici le 7 décembre, vous pouvez témoigner votre soutien à André Torcque en écrivant ou en envoyant un télégramme à A. Torcque, Puertas Abiertas, Can Canvia Camino de Biniraix, Soller Mallorca, Baléares, Espagne.

# Les joues roses de

« Redéploiement », « restructuration » industrielle, « nouvel ordre économique mondial » : les bouleversements dans la manière de vivre et de produire des pays occidentaux n'avaient jamais atteint une telle ampleur depuis les catastrophes économiques des années 1930. Alors, en crise, ce que les étudiants de Berkeley appelaient, en 1964, le « système » ? En réalité depuis trois ans, celui-ci ne s'est jamais montré aussi dynamique.

Si on veut chercher la crise, il faut remonter dix ans en arrière. En Afrique, en Asie et en Amérique Latine, les peuples du « Tiers-Monde » se soulevaient contre la faim et la misère. Les militants les plus décidés prirent les armes, avec pour seul programme : mettre fin à la domination coloniale et assurer le « développement » économique, synonyme pour eux de pain, santé, culture, liberté... Ils ont été victimes, dans la plupart des cas, aussi bien de la répression féroce exercée par les dictatures militaires, que des « miracles économiques » d'un développement capitaliste sauvage (quand il n'ont pas, victorieux, copié simplement le modèle soviétique).

Aux Etats-Unis, le mouvement contre la guerre du Viet-Nam et les flambées insurrectionnelles des ghettos noirs jetaient bas le gouvernement démocrate de Johnson, pour se retrouver sous la « présidence impériale » de Richard Nixon.

En Europe Occidentale, le mouvement étudiant était relayé par la plus grande vague de luttes revendicatives ouvrières depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. L'ouvrier-masse, l'OS prisonnier des chaînes de montage d'usines géantes, en est le principal protagoniste.

Placés au cœur du processus de production, nombreux et concentrés dans un même lieu de travail, tous égaux face aux machines, les OS se lancent à l'assaut des profits. Augmentations de salaires égales pour tous, contre le rendement et les « cadences infernales ». Contre la hiérarchie des petits chefs, garantie du poste de travail, refus de la « mobilité » : les travailleurs à la chaîne grignotent les dividendes des actionnaires, et grippent la « croissance ».

Il y a toutefois un énorme fossé entre la puissance de ce mouvement « syndical » et sa capacité à formuler une alternative de société crédible. Au grand soulagement de tous les pouvoirs en place, l'ouvrier-masse devra tristement se résigner à investir ses désirs dans la grisaille du programme commun (en France) ou du « compromis historique » (en Italie).

L'échec de l'union de la gauche, et les déboires du Parti Communiste Italien (ainsi que l'incapacité des forces de gauche de profiter du renversement des dictatures fascistes au Portugal, en Espagne et en Grèce), ont sonné le glas des dernières illusions et semé le désarroi. La gauche « officielle » n'est plus crédible, les « gauchistes » encore moins, les écologistes ont connu leur Waterloo à Malville. Que faire ? Pour les vieux, agrippés à ce qui reste des « conquêtes » passées, et pour les jeunes, condamnés au chômage et au travail précaire, c'est pour l'instant le règne du « chacun pour soi ».

## Travailleurs précaires et travailleurs postés.

Un membre de la Commission Trilatérale, Jimmy Carter, Président des Etats-Unis, Giscard bien assis sur son fauteuil présidentiel, la « menace communiste » écartée de l'Europe du Sud, une social-démocratie « responsable » en Europe du Nord, et les pays du Tiers-Monde, non pas assagis, mais momentanément sous contrôle, les meilleures conditions sont réunies pour une contre-offensive en règle. Dans les réunions efficaces de la Commission Trilatérale, les puissants du monde occidental ont estimé qu'ils pouvaient bénéficier de quelques années de répit pour atteindre deux objectifs prioritaires.

1. Maintenir ou accroître le rythme de développement économique dans les principaux pays du Tiers-Monde par des investissements massifs dans les industries de base et de biens de consommation durables (mines, sidérurgie, textiles, automobiles, chimie lourde, ...). Une telle masse de ressources détournées sur les pays « pauvres »

provoquera nécessairement une chute du « niveau de vie » dans les pays « riches », en particulier en Europe.

2. Reconvertir les industries des pays développés vers les productions à haute valeur ajoutée et l'exportation de technologie. Ceci implique un bouleversement général des conditions de travail et de la gestion du temps de travail, l'imposition de la « mobilité » aux travailleurs...

Dans les deux cas, le principal obstacle au « redéploiement » est constitué par la « vieille » classe ouvrière et son noyau dur : l'ouvrier-masse. Comment casser la résistance de ces têtes-de-mule qui refusent d'accepter une baisse de salaire, de partir quand on les licencie, de quitter leur région pour travailler ailleurs ou de changer d'entreprise et de travail ?

Qu'à cela ne tienne. Pour émietter cette force d'impact, on va la faire éclater en mille morceaux. La stratégie patronale s'articule sur un ensemble de mesures qui s'imbriquent. D'abord, une attaque frontale aux secteurs les plus vulnérables : mines, sidérurgie, textiles ou chantiers navals. Il s'agit d'obtenir par là le plus grand nombre de licenciements possible pour ne garder que le personnel nécessaire à la reconversion technique de ces industries. Ensuite, accélérer la décentralisation des entreprises, l'éclatement des unités de production et des ateliers. La chaîne de montage quitte ainsi la fabrique pour se répandre sur le territoire d'une région, chaque unité de production réalisant une fraction de la fabrication du produit. Le « mouvement » d'une telle chaîne ne peut être garanti que grâce à l'utilisation massive de l'ordinateur et à une « rationalisation » des systèmes de transports. Enfin, la multiplication des statuts des travailleurs dans une même entreprise. En 1975, au centre de La Hague, 885 personnes travaillaient comme personnel du CEA et 842 comme employés d'entreprises extérieures. La sous-traitance, l'intérim, le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée sont en franc développement.

On s'oriente donc de plus en plus vers une nouvelle composition de classe rendue possible par l'automatisation du travail et par l'explosion de l'informatique dans les entreprises. D'un côté, on aura un noyau de travailleurs permanents, divisés entre eux par le travail posté et directement soumis aux impératifs d'une production déterminée, auxquels seront garantis une série d'avantages sociaux.

De l'autre côté s'accroissent rapidement le nombre des hors-statuts, des vacataires,

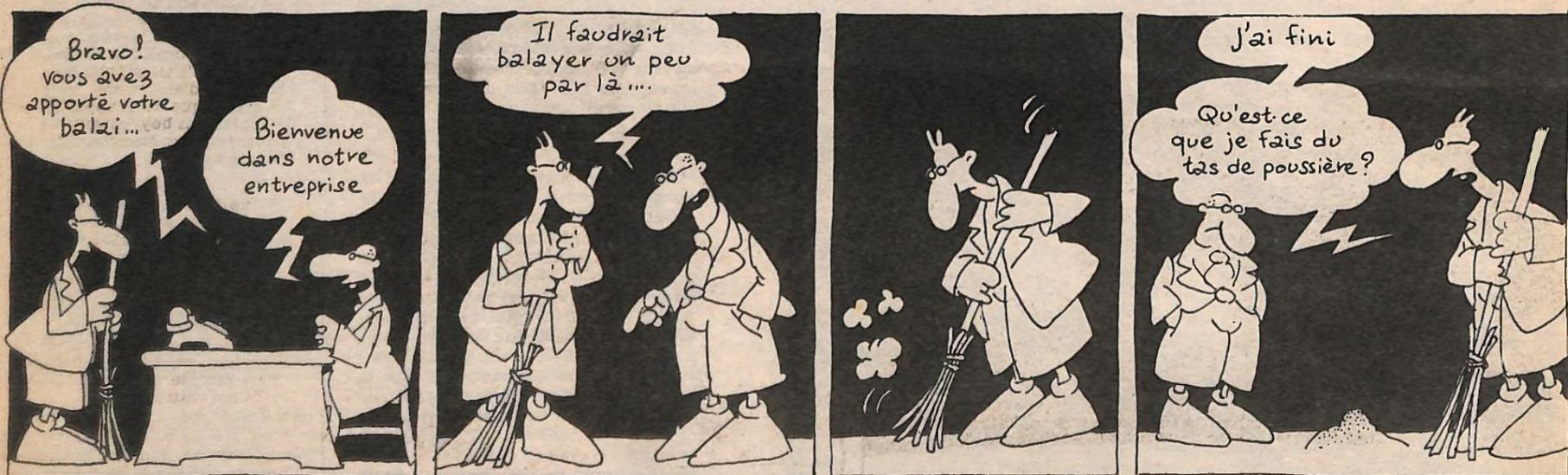
des intérimaires, engagés pour faire les boulots les plus sales et les plus dangereux, ou les plus répétitifs (comme devant les écrans de visualisation des mini-ordinateurs). Bien entendu, ces bataillons de travailleurs précaires, marginalisés, se retrouvant régulièrement au chômage, ne pourront pratiquement pas bénéficier de la couverture des conventions collectives et n'auront pas les mêmes droits que les travailleurs stables. C'est sur cette masse de prolétaires mobiles que comptent les patrons pour détruire la force des syndicats, organisés actuellement par branches de production, et dont la puissance se fonde sur la non-mobilité de l'ouvrier-masse. C'est aussi sur cet ouvrier précaire que comptent les dirigeants d'industrie pour reprendre un contrôle total sur l'aménagement du temps de travail.

Le CNPF présente comme une grande conquête de l'humanisme occidental l'introduction des horaires variables ou du temps partiel. Il se garde bien de dire que les présences sont ainsi contrôlées par ordinateur, les temps morts sont éliminés, la semaine de travail est manipulée en fonction de la conjoncture, les majorations pour les heures supplémentaires sont supprimées, et que l'intensité et la productivité du travail connaissent des gains importants.

On aura plus de temps « libre » (dûment aménagé lui aussi), mais qu'est-ce qu'on trimera ! Sans grèves, sans temps morts, sans charges sociales, les cotations en bourse ont un bel avenir devant elles. Pour les salariés, les lendemains sont moins roses. Chacun se retrouvera seul face au problème de sa propre « survie », obligé d'accepter de travailler à l'endroit et au moment choisi par les patrons, livré au bon vouloir des entreprises de « travail temporaire ». Dans une telle organisation sociale, le temps « libre » ne peut être vécu que comme attente du temps de travail : des décennies d'histoire et de conquêtes ouvrières effacées sous couvert de nouvelles libertés.

## La gauche manque d'imagination.

Arrêtons là les visions d'apocalypse. Ça, c'est ce qu'ils essayent de nous faire avaler et ils n'ont pas encore tout à fait réussi. Mais que peut-on faire ? Ce n'est pas en effet le « capitalisme » mais plutôt notre capacité de riposte qui est en crise. Il faut avouer que les propositions de lutte sont plutôt maigres. Le PCF nous propose de « produire et consommer français », en faisant de la France



# Mister Kapital

un Fort Chabrol dirigé par un gouvernement de gauche garant de «l'indépendance nationale». Dans l'état actuel de la division internationale du travail et des richesses naturelles, une telle proposition ne pourrait être menée à bien qu'en imposant une dure politique d'austérité aux travailleurs et en maintenant les structures productives traditionnelles et leur organisation du travail abrutissante (on voit mal la différence avec le modèle économique en vigueur dans les pays de l'Est).

Les «leaders historiques» du CERES se font l'écho d'une position analogue. Jean-Pierre Chevènement va jusqu'à écrire dans le n°57 de *Repères* (octobre 78) : «**Sachons mettre au service du socialisme ce qu'il y a de précieux et d'encore vivant dans certaines valeurs du passé : le sens de l'effort, le goût du travail bien fait, la rigueur du raisonnement, le mépris de la mode, le refus de la facilité, la capacité de se dévouer à un intérêt plus élevé que le sien propre, le sens du sacrifice sans lequel aucune collectivité ne peut vivre.**» Le curé de ma paroisse ou François Ceyrac n'auraient pas fait mieux. Gageons qu'une écrasante majorité de travailleurs préférera, dans ce cas, les «horaires variables» du CNPF.

Dans la CFDT en plein «recentrage», Jacques Cherèque, leader de la Fédération de la Métallurgie, avance une proposition plus hardie, très proche des positions de la gauche syndicale italienne. Puisque la «restructuration» est inévitable, il faut que le syndicat se batte pour avoir une voix au chapitre et puisse influencer les grands choix économiques par le contrôle des politiques d'investissement, aussi bien celle de l'Etat que celles du secteur privé. Dans une telle perspective, il serait inutile de défendre à outrance l'emploi dans un certain nombre de secteurs clairement condamnés. Cette position de la direction des métallos CFDT se résume en un cercle vicieux : pour que le patronat et l'Etat acceptent de faire participer le syndicat des métallos à la reconversion industrielle, il faut que celui-ci soit puissant. Or, cette puissance est justement basée sur le secteur ouvrier qui est en train d'être éliminé par cette même reconversion. Cherèque scie sa propre branche. Tant que les syndicats ne mettent pas les travailleurs précaires au centre de leurs préoccupations, ils peuvent toujours user leurs semelles dans les antichambres du CNPF ou de l'Elysée.

De son côté, Michel Rocard propose essentiellement la même chose que la Commission Trilatérale, avec une légère variante. Les «lois» de l'économie étant ce qu'elles sont, une administration «rationnelle» et «démocratique», res-

ponsable de la planification globale de l'économie, devrait, au nom de l'efficacité, décentraliser les pouvoirs de contrôle. Les travailleurs pourraient ainsi «autogérer» la partie du plan qui leur est dévolue : et cela sans remords, puisque les décisions seront basées sur des critères «scientifiques». Dans un tel schéma, la créativité est encouragée. Peut-on rêver d'un «laboratoire d'idées» plus efficace que des milliers de petites unités en «autogestion» ? Au fond, le projet de Rocard ne se différencie de celui du patronat «avancé» que sur un point : il propose que ce soit des technocrates de «gauche» qui dirigent le «redéploiement» à la place des technocrates giscardiens.

En fin de compte seule la CGT (une fois n'est pas coutume) a un programme immédiatement applicable et relativement populaire : la défense intransigeante et égoïste du salaire et du poste de travail. «Rétro» ? Défensif ? D'accord : c'est une stratégie qui n'a pas un grand avenir. En attendant, c'est la seule chose, aujourd'hui, qui entrave (un peu) la marche triomphante du «nouvel ordre économique».

## A la recherche du temps perdu.

Les écologistes, quant à eux, ont toujours défendu une position originale mettre sur pied, tout de suite, au niveau local, des projets de société alternatifs en utilisant - de manière écologique - même les technologies les plus avancées. «Small is beautiful». Dans la situation concrète actuelle cependant, comment être autre chose qu'une amicale de chômeurs qui décident «d'autogérer» créativement leur chômage ? Une telle pratique serait au grand bénéfice de l'Etat et du patronat qui peuvent ainsi espérer atténuer les coûts sociaux de la reconversion industrielle.

Si l'on veut partir de la base, expérimenter, il faut du temps : le temps de «l'erreur», le temps des ajustements, le temps de recommencer. Pendant ce temps, il faut survivre, travailler, accepter que son temps soit géré par d'autres. Le maximum qu'on puisse tirer du temps partiel est bien résumé par Charly, ouvrier de chez Boussac, interviewé par *Libération* (15.11.78) : «**On ne s'arrête pas tous en même temps, alors je traîne et puis je m'emmerde. Mais au moins, c'est moi qui choisis comment je m'emmerde.**»

Créer des phalanstères à la campagne ? Peut-être, mais actuellement ce n'est à la portée que d'une infime minorité de gens. Dans un tel contexte, on mange-

rait de la vache enragée pendant plusieurs années pour arriver (avec un peu de chance) à quelques résultats isolés. Pendant ce temps, l'Etat et le CNPF auront mené à bien la restructuration de l'économie, auront liquidé la force des organisations ouvrières traditionnelles et auront réduit la majorité des ouvriers à l'angoisse du travail précaire. Ils ne feraient alors qu'une bouchée de nos quelques expériences locales.

Le danger, dénoncé par les leaders du CERES, d'une désagrégation sociale menant à un individualisme «à l'américaine» est bien réel. Les projets de société alternatifs ne sont «crédibles» que si chacun peut y avoir accès. Ce qui implique qu'au moins une partie de notre temps de vie nous appartient. Charly, toujours lui, résume le drame «**Mon problème c'est que je n'aime pas le travail, mais qu'on ne peut rien foutre sans bosser.**»

Pour que «small» soit «beautiful», il faut aller prendre le temps là où il se trouve : dans les ordinateurs des patrons et de l'Etat. Et cela, on ne peut le faire que tous ensemble. Mais comment faire ? Quelques idées en vrac :

1. Appuyer systématiquement toutes les luttes pour la défense du salaire et de l'emploi : elles ont le mérite de ralentir la marche de l'ennemi, de nous laisser plus de temps pour nous organiser et de maintenir haut l'esprit combatif.
2. Oeuvrer pour la disparition et la mise hors la loi des entreprises de travail temporaire ou intérimaire, véritables gardes-chiourmes du temps de vie. Il faut cependant être capable d'assumer les «services» que ces entreprises rendent. D'où :
3. Créer des structures organisées ouvertes à l'ensemble des chômeurs et des travailleurs précaires par «bassin d'emploi» (assemblées ? syndicats par région ?...) indépendamment des frontières nationales. (Le «bassin d'emploi» autour de Bâle, par exemple, devrait forcément regrouper des Français, des Allemands et des Suisses). Le but premier de ces structures doit être d'arriver à constituer un véritable monopole de l'embauche des «précaires» par «bassin d'emploi» : seule possibilité réelle de pouvoir, au moins, négocier avec les patrons sur les rémunérations, les cadences ou l'horaire de travail. Dans la mesure où elles se révéleraient efficaces, ces structures pourraient aussi servir de point de départ pour de nouveaux projets de société.
4. Etc, etc.

La liste n'est pas close. C'est peut-être dans de telles cadres que pourraient fructifier les acquis du mouvement écologiques.

Carlos de Sà Règo. ●

## D'un boycott à l'autre

Les jeux olympiques 1980 qui auront lieu à Moscou font d'ores et déjà couler beaucoup d'encre dans les milieux militants.

Le COSIR (Collectif d'Etudes et d'Initiatives Sport, Impérialisme et Répression) qui regroupe ceux qui entendent poursuivre et approfondir - au-delà de la campagne de boycott du Mondial en Argentine - la critique de l'institution sportive et du rôle des grandes rencontres sportives internationales, propose une réunion le samedi 2 décembre à 14 h, 14 rue de Nanteuil, 75 015 Paris. Au programme : rédaction d'une plate-forme unitaire permettant de mener une campagne de masse pour les libertés démocratiques en URSS à l'occasion des Jeux de Moscou. Pour le COSIR «il ne s'agit ni de faire une campagne contre les J.O. en général, où qu'ils se tiennent, ni de redorer le prestige mal en point des J.O. en boycottant Moscou au nom d'un idéal olympique bafoué par le régime soviétique». Comme dans la campagne du COBA, il centrera prioritairement son offensive sur la mise en échec de l'opération politique du gouvernement soviétique et sur la lutte à apporter à l'opposition ouvrière et démocratique en URSS qui sera la première à faire les frais de la tenue des Jeux. Le COSIR appellera au boycott pour la satisfaction des revendications suivantes, qui sont celles des opposants soviétiques : droit de grève et d'organisation, liberté d'opinion et d'expression, libération des emprisonnés, suppression de la psychiatrie comme instrument de répression politique, etc...

De son côté, la Convergence vers l'Autogestion, dans un communiqué émanant du forum «sports» des rencontres de Poitiers s'engage à dénoncer en toutes occasions le sport expression de l'exploitation (boxe), apologie de la société de consommation (sport automobile) ou expression des nationalismes et des régimes politiques totalitaires, en organisant dès maintenant le boycott des J.O. de Moscou.

Enfin la revue «Quel corps ?», 20 rue des Annelots, 75 019 Paris, publie un long texte soulignant le rôle politique réactionnaire du sport de compétition. Pour cette dernière, «la trêve olympique vise à occulter la misère de ce monde, les crimes des puissants et l'infamie des tyrans. Le complot olympique fonctionne tous les quatre ans. Du pain et des Jeux, ce slogan camoufle simplement la terreur nucléaire, les bruits de bottes, les coups d'Etat sanglants et les trafics d'armement. Voilà ce mythe que nous appelons à abattre en boycottant les Jeux de la bureaucratie stalinienne».

Une constante à ces trois textes, fort semblables, le souci d'une nécessaire démarcation des appels au boycott que ne manqueront pas de faire pour de tout autre motif la droite et les anti-communistes. La G.O., comme elle l'avait fait pour le Mondial, rendra régulièrement compte des péripéties de ce nouveau boycott.



# Sur le terrain

07

**APPRENDRE.** Une session de formation sur la non-violence, à travers des jeux de situation (donc essentiellement pratique) se tiendra à la MJC de Privas le samedi 16 décembre à 17h. Possibilité de coucher à la MJC. Pour toute inscription et renseignements, écrire à : Claire Daniel, Saint-Priest 07 000 Privas.

09

**ARIEGE ECOLOGIE.** Pour mener une action contre le futur Parc National de la Haute Ariège, nous cherchons à constituer un dossier sur la législation Parc National, les maquettes diverses autour des parcs, les bilans scientifiques, économiques... les diverses formes de lutte engagées, tous autres renseignements utiles. Merci. Ecrire à Pierre Jourda Antras St Paul de Jarrat 09000 Foix.

21

**GLH DIJON.** Le Groupe de Libération Homosexuelle souhaite réunir tous ceux et celles qui veulent lutter contre notre oppression et contre le racisme et le refoulement de l'homosexualité en général, ceci de façon autonome, indépendamment de notre appartenance politique, syndicale ou religieuse. Le GLH est un lieu d'action, d'informations, de débats, de rencontres, de défense et d'aide. GLH Dijon chez Librairie Lisa 20 rue d'Assas 21000 Dijon. Permanence tous les mercredis après midi à la librairie.

35

**RADIO JEEP,** radio antimilitariste et d'information «underground» émettra sur Rennes tous les jeudis, à 20h en modulation de fréquence, sur 96 mégahertz, (entre France Inter FM et France Culture).

44

**REUNION.** Le MRJC de St Philbert Legé organise une réunion d'information avec projection de diapos, débat, stand de presse sur le problème de l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin. Cette soirée aura lieu le vendredi 1er décembre à 20h30 à la salle des Cours artisanaux (près de la mairie) de St Philbert de Grand-Lieu. Venez nombreux vous informer, discuter : ce projet de centrale nous concerne tous.

45

**DIFFUSEZ!** Un montage vidéo réalisé dans le cadre de la lutte contre le projet de la centrale de Belleville sur Loire a été réalisé dans le courant de l'année. Nous envisageons dès maintenant une programmation plus systématique. Nous lançons donc un appel à quiconque est en mesure d'organiser dans son entourage une des séances. Nous espérons rassembler un maximum de propositions. Pour tous renseignements écrire : Collectif du Val de Loire, Philippe Launay, 3 rue du Baillis Gros Lot, Melleray, 45 560 St Denis en Val.

60

**AMNESTY INTERNATIONAL.** Réunion le vendredi 1er décembre à 20h30 temple protestant 18 rue de Clamart à Compiègne. Pour tous renseignements contacter : Christian Maury, Résidence des Veneurs, les Dupardes B 148, 76 ter rue St Lazare, Compiègne.

75

**REVOLUTION SYNERGETIQUE** par René-Louis Vallée, ingénieur ESE. Exposé-débat le jeudi 7 décembre 78 à 20h. salle «M» de la Mutualité. 24 rue St Victor Paris 5ème. Métro : Maubert Mutualité.

77

**TGV NORD.** Le comité anti TGV de Moisenay, invite tous les opposants au projet à une réunion publique le vendredi 8 décembre à 20h30 à la salle des sports de Moisenay. Contact : Robert Gridenski 14 rue Grande 77 950 Moisenay.

**LE COMITE ANTI-PUB** et le groupe lobotomie demandent à toutes les personnes que la pub a domité

emmerde de faire un geste qui ne coûte rien. Renvoyer les enveloppes ou les cartes, notées T à la place du timbre, c'est à dire «à ne pas affranchir» que vous recevez «pour l'affaire du mois» ou «pour faire des économies» par les ventes à correspondance de livres, de médailles, de toutes les choses possibles et imaginables... Donc renvoyez les vides ou mieux, après avoir remplacé votre nom et votre numéro de code par le nom de notre comité sur la carte du «choix exceptionnel». Les entreprises pourront peut-être méditer sur leur action débile... Mais ce n'est qu'un début... Bientôt de nouvelles actions plus efficaces...

78

**LA COORDINATION ECOLOGIQUE** du Nord-Ouest de la région parisienne organise une réunion à la Maison pour Tous de Houilles, vendredi 1er décembre à 21h 2 rue Dr Zamenhof. Tél : 968 98 07.

**LE COMITE CHILI AIX EN PROVENCE.** Modèle d'aérogamme à renvoyer à monsieur Francis Blanchard, président de l'Organisation internationale du Travail, Genève. Monsieur, Nous sommes bouleversés par la nouvelle escalade dans la répression du mouvement syndical chilien : la dissolution par la Junta Militaire de sept fédérations syndicales et l'arrestation de leurs dirigeants et militants va à l'encontre des accords internationaux signés sous l'égide de l'OIT. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes les mesures destinées à obtenir l'abrogation du décret-loi n° 2346. Nous appuyons la demande de Comité Exterieur de la Centrale Unique des Travailleurs d'envoyer au Chili une délégation de l'OIT.

79

**LES AMIS DE LA TERRE** du Poitou communiquent que toute personne intéressée par les Amis de la Terre dans les Deux-Sèvres peut prendre contact avec Annie Bridier, 50 rue Boileau Niort.

83

**RADIO TROTTOIR.** Sans doute avez vous déjà entendu parler de Radio Trottoir ? Cette radio qui s'est créée à Toulon, il y a quelques mois, se veut une radio locale d'expression populaire. Au collectif Radio Trottoir, nous essayons de rompre avec le type d'informations que déversent jour et nuit les radios et la télé. Radio Trottoir se veut la radio de ceux qui n'ont jamais accès aux moyens d'information (minorités, travailleurs, associations populaires et plus largement tous ceux et celles dont la parole ne se fait jamais entendre sur les ondes). Aujourd'hui, Radio Trottoir est la cible des attaques du pouvoir. Cinq militants et sympathisants de cette radio ont été arrêtés et risquent amendes et prison. De plus le fonctionnement d'une radio, l'amélioration des moyens de diffusion, tout cela demande de l'argent. Nous pensons que l'existence d'une radio populaire, sa survie ne peut pas vous laisser indifférents.

C'est pour cela que, nous vous demandons, dans la mesure de vos possibilités et dans le respect de notre autonomie, d'apporter un soutien financier à Radio-Trottoir, ainsi que votre avis sur la radio. Adressez votre soutien par chèque bancaire barré à l'ordre de J.P. et l'envoyer au Comité de soutien «radio trottoir» BP 20 83320 Carqueiranne.

86

**PERMANENCE :** les Amis de la Terre de Poitou communiquent qu'ils tiendront leurs permanences tous les lundis après midi de 16h à 18h au 160 route de la Cassette 86000 Poitiers.

87

**CONDAMNES A REUSSIR :** ce film sur les dangers de l'usine de traitement des déchets radio-actifs de la Hague, sera à Limoges le vendredi 1er décembre, à 21h salle de la FOC, 44 cours Gay-Lussac. La projection sera suivie d'un débat sur l'énergie nucléaire et les Amis de la Terre. Il sera projeté aussi à Laurière le 30 novembre et à Cognac le 1er décembre...

92

**TIERS MONDE.** Quinzaine de solidarité et d'information sur le Tiers Monde. Vendredi 1er décembre, montage diapos sur le tiers monde. Débat assuré par les Artisans du Monde. Dimanche 3 décembre : concert «musique africaine» avec Lamine Conte chanteur, poète, Bekate Baba Meyong, le langage du tam-tam. Jeudi 7 décembre : film, «les statues meurent aussi» et «Battu d'avance». Débat assuré par le MRAP, campagne anti-Outspan, fédération Léo Lagrange. dimanche 10 décembre : Amérique Latine. Films «Les 3 A sont les 3 armes» et «septembre chilien». Débat assuré par la commission argentine des droits de l'homme. Mardi 12 décembre : Amérique Latine. Concert avec le groupe «Ticinacocha» folklore Bolivie, Chili. Vendredi 15 décembre : conférence «Paysans écrasés terres massacrées» avec René Dumont. Dimanche 17 décembre : après midi à la fête au pays folklore magrébin. Le soir : film débat sur l'immigration avec la participation de la Cimade. Toutes les soirées commencent à 20h30. Des expositions au CLLL et dans diverses associations surenoises seront visibles pendant toute la quinzaine. Renseignements complémentaires au Centre de Loisirs Léo Lagrange, 43 Bd Henri Sellier 92150 Suresnes.

94

**LE FOYER A J T DE CACHAN OUVRE SES PORTES.** Foyer de jeunes travailleurs de Cachan recherche des animations sur l'homosexualité, le nucléaire civil et militaire, la non-violence en vue de soirées sensibilisation auprès des jeunes travailleurs. Associations, amis de la Gueule Ouverte, prenez contact avec l'animateur du Foyer René Charpaud 34 rue Marcel Bonnet 94230 Cachan Tél : 664 04 04 (l'après midi). Venez nombreux !!!

95

**CHILI PRESENT !** à St Ouen l'Aumone. La Maison des Jeunes et de la Culture de St Ouen l'Aumone organise les vendredis 1er et samedi 2 un week-end durant lequel certaines manifestations autour du Chili auront lieu. Avec des chants, des poèmes, des films, des débats, du théâtre... Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour ces différents spectacles au secrétariat MJC, rue de la Prairie à St Ouen l'Aumone. Tél : 464 05 16.

## Larzac

13

**LARZAC.** Tous les mercredis, le comité Larzac de Marseille se réunit à 20h30, 13 rue de la Cathédrale, 13002 Marseille. Pour la manifestation du 2 décembre à Paris, des cars sont prévus le 1er décembre au soir à Marseille, Aix, Martigues et Arles. Prix : 150F, le retour le 3 au matin. Réservations : tél (91) 50 42 31 (après midi)

**AIX LARZAC.** Réunion Larzac. Qu'est ce qu'on a envie et qu'est ce qu'on est capable de faire ? A 18h30 jeudi 30 novembre. 28 rue Pavillon Aix.

21

**LARZAC DIJON.** Si vous voulez aller à Paris pour le 2 décembre, si vous avez des places dans votre voiture ou que vous cherchez une place : permanence chez Marie-Hélène Guénégo, 61 rue Vannerie tous les jours de 12h à 13h30 et de

17h à 18h. Réunion du comité Larzac tous les jeudis à 18h30 à l'Hotel des sociétés rue du docteur Chaussier, Dijon.

26

**DEPARTS LARZAC.** Il n'est pas trop tard mais dépêchez-vous pour vous inscrire. Départ en car pour le 2 décembre. Tél : (75) 46 62 35 (Soubeyrand) ou (75) 59 33 69 (Terrail).

36

**L'UNION PACIFISTE DE L'INDRE** entreprend actuellement diverses actions. Soutien aux paysans du Larzac : les personnes désirant se rendre à Paris le 2 décembre doivent se faire connaître à la section en vue d'un départ collectif. Boycott des jouets guerriers : des pétitions ont été envoyées dans les milieux syndicaux, les associations de parents d'élèves... Elles devront être retournées avant le 15 décembre à la section qui, à son tour, enverra aux marchands de jouets de Châteauroux. L'Union Pacifiste recherche des gens pour l'aider dans toutes ses actions (distribution de tracts, collages, réalisations de panneaux pour expositions...) Elle compte aussi sur votre soutien financier. Pour tous renseignements : Sylvie et Jean-Luc Tradet 48 rue du 14 Juillet 36000 Châteauroux.

37

**GALA DE SOUTIEN LARZAC** organisé par le collectif «Larzac Touraine» aura lieu à Tours, salle Paul Bert (quai Paul Bert), le jeudi 30 novembre à 21h avec les groupes «la tête ailleurs» et «Ceux qui bossent». Le collectif «Larzac Touraine» vous invite à venir nombreux participer à ce gala, il y aura de la musique et des gateaux...

50

**LARZAC CHERBOURG.** Le comité Larzac organise une randonnée à bicyclette passant à travers les terrains militaires de la région. Rendez-vous samedi 2 décembre devant l'église de Biville-Hague à 12h.

51

**LARZAC REIMS.** Nous souhaitons être un maximum de Reims et des environs le 2 décembre à Paris. Rendez-vous à Reims à 10h, parking de la maison de la culture, avec ou sans voiture. Contact au 88 49 16. Mercredi 29 novembre à 18h devant le palais de justice nous vous invitons à participer à une collecte de papiers militaires. Ceux-ci seront confiés aux paysans du Larzac afin qu'ils décident eux-mêmes du moment et de la manière de les utiliser en notre nom. Contact : G. Brodier 37 rue Dumont d'Urville 51 100 Reims. Tél : 06 01 45

55

**LARZAC.** Un comité Larzac s'est créé à Bar le Duc (120 Bd de la Rochette, 55 000 Bar le Duc). Rendez-vous le 2 décembre à 8h pour tous ceux qui veulent participer à la manif de Paris, au parking du hall des expositions à Bar le Duc.

60

**LARZAC OISE.** A Beauvais, Oise, départ d'un car pour la marche des paysans du Larzac le samedi 2 décembre. Rendez-vous place du Jeu de Paume à 9h30. Contact : Comité Larzac Cédex 547 Reuil sur Brèche 60480 Froissy. Tél : 480 75 84. Prix des places 20F aller-retour.

71

**LARZAC.** Un départ en car est prévu le samedi 2 décembre pour la manifestation de Paris. A 5h25 à Chaufailles, arrêts à Charolles, Trivi, la Valouse (St Cécile). A 7h Mâcon (maison des vins). Pour tous renseignements et inscriptions Jean Averly : 50 50 48 St Point. Pour Chalon et les environs contacter Mme Cordier Tél : 46 72 68. Si vous voulez contacter les paysans du Larzac, ils seront le lundi 20 à St Pourcin, le mardi 21 à Moulins, le 22 à St Pierre le Moutier, le 23 à Nevers, le 24 à la Charité.

74

**LARZAC A PARIS.** Un voyage collectif est prévu en car d'Anney à Paris. Participation aux frais 120F s'il y a trente personnes, 75F si nous sommes cinquante. Contact et inscription Michel Marguerite Tél : (50) 45 45 43, 32 avenue du Parlement 74000 Anney.

75

**PARIS LARZAC.** Le jeudi 30 novembre à 18h le Comité Larzac du IXème arrondissement organise : «Quatre heures pour le Larzac». Seront prévus : panneaux d'information, film, débats, chansons... Salle des agriculteurs 8 rue d'Athènes 75009 Paris. Pour tout contact tél à Yvon 285 04 37 poste 24 83, à Dominique 266 54 00 poste 49 35, à Bernard 280 82 76.

84

**LARZAC-AVIGNON.** Pour la manifestation larzac à Paris le 2 décembre, départ d'Avignon en car le 1er décembre à 22h Porte de l'Oulle retour dimanche soir. Prix 120F. S'inscrire à la librairie «Mémoire populaire» 70 rue de Bonneterie, Avignon. Ceux qui ne peuvent pas venir sont invités à payer en partie le voyage des copains.

95

**LARZAC.** Réunion publique sur la question du Larzac avec projection de film, vendredi 1er décembre à 20h30 Maison de quartier des Louvrais à Pontoise. Comité Larzac : chez les Amis de la Terre 18 Hauts de Marcouville 95300 Pontoise.

## Alternatives

**C'EST POSSIBLE.** Il y a sûrement possibilité de s'équilibrer communautairement en Alsace. Un projet de grande maison bien chaude avec des tas de fenêtres... pour six adultes plus enfants, peut devenir une réalité. Possibilités multiples liées à la nature (élevage et culture bio, artisanat...). Deux problèmes : trouver des personnes motivées possédant un peu de fric (environ deux millions par personnes). Cette maison (c'est actuellement une gare) se vendant aux enchères courant décembre, nécessité absolue de se presser. Contacter pour plus d'information : Roland 11 rue Koenig Neuville les Saverne 67330 Bouxwiller.

**SOIREE HABITAT ET GEOBIOLOGIE,** l'influence du lieu d'habitation sur notre santé. Séance animée par Blanche Merz, directrice de l'Institut de recherches en géobiologie de Chardonne/VD (Suisse) et Rémi Alexandre, architecte-géobiologue, correspondant français de l'institut de recherches en écobiologie pour un habitat sain (Sullens-Zurich). Vendredi 8 décembre à 20h30 à l'amphi n°1 de l'université des sciences sociales de Grenoble.

**INFORMATIONS SURESNES.** Une coopérative d'achat bio a démarré à Suresnes. Commande et redistribution des produits tous les mercredis au club Léo Lagrange, 43 Bd Henri Sellier à 20h30. Les Amis de la Terre de Suresnes se réunissent les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois au club Léo Lagrange à 21h. Création d'un comité Larzac à Suresnes. Première réunion mercredi 29 novembre. Réunions prévues les 1er et 3ème mercredis de chaque mois au club Léo Lagrange à 21h.

**ECOOP.** La coopérative de vie écologique dit non à la pollution alimentaire. Une Ecoop n'est pas une entreprise commerciale mais un échange de service. Pour plus de renseignements, permanence des réseaux Ecoops, 163 rue du Chevaleret, 75013 Paris. Tél : 583 45 45.

**COOP BIO.** Nous cherchons un local et des personnes intéressées par la création d'une coopérative biologique à Paris 5ème. Prochaine réunion le 29 novembre à 20h 30 au 3 rue de la Bûcherie, 75 005 Paris.

**STAGE.** Le CREFATS organise un stage Pluri-expressions du samedi 9 au dimanche 17 décembre (2 week-ends plus tous les soirs de la semaine intermédiaire). Le stage a pour objectif de redonner à l'écriture, au

dessin, à la musique et au mouvement leur fonction première d'expression d'un individu ou d'un groupe, en utilisant le corps comme outil. Stage ouvert à tous et ne demandant aucune formation préalable. Prix 380F plus 50F d'adhésion au CREFATS. CREFATS 2 rue Général Marchand 38000 Grenoble.

## Papiers

**LIBRAIRIE.** A Castres, une trentaine de personnes se sont constituées en société afin d'essayer de construire une librairie différente : essayer d'aller plus loin que la vente d'un livre, créer un contact avec tous ceux pour qui le livre peut-être un outil pour comprendre le monde, pour le changer ; essayer d'établir un lien avec tous mouvements, associations, syndicats, partis, qui se fixent les mêmes buts. Nous avons aussi, un grand choix de livres de qualité pour enfants... Si cette expérience de librairie différente vous semble importante à soutenir, faites-la connaître autour de vous et venez nous voir. Librairie Rencontres 36 rue de l'Hotel de Ville 81100 Castres tous les jours sauf lundi, 10h-12h et 14h-19h30.

**POUR INFORMATION.** La première semaine de décembre le Monde Libertaire paraîtra avec un supplément de quatre pages. Le dossier «Du bidonville... aux foyers Sonacotra» comportera un historique de la lutte des résidents, des interviews de délégués de comités, une étude sur la gestion de ces foyers et des articles sur l'immigration et les conditions de vie des femmes immigrantes.

**CSFR SUR JOURNEE DE REFLEXION SUR L'INFORMATION** «Devant les carences, oublis, censures de la presse parlée et écrite, nous ressentons le besoin de moyens d'information parallèle. Certains existent déjà (RVF, Ionix, journaux syndicaux... ont existé Klaperstei 68). Nous proposons à ceux qui pensent que le problème de l'information est urgent et essentiel, de se retrouver dimanche 3 décembre à Houppach entre Masevaux et Bourbach le Haut à la colonie de vacances «les amis de Houppach». Rendez-vous à 9h, apporter son casse-croûte. Inscription : F et J Ribstein 78 rue de Damberg 68100 Mulhouse-Brunstatt. Tél : 46 58 35.

**L'ASSOCIATION «BEZO RU HA DERO DU»** édite un catalogue des fichiers qu'il présente. Son but, faire circuler l'information en dehors des circuits habituels, apporter des échanges et surtout adapter cette information à l'expérience. Une fiche contient trois parties principales : l'information sur le sujet, les références pour pouvoir l'approfondir, quelques adresses pour contacter directement des groupes connaissant parfaitement le sujet. Les thèmes sont nombreux, la désobéissance civile, la santé, le chauffage, sont les derniers éditées. Pour recevoir la liste de ces fiches, la liste des libraires la diffusant, commandez le catalogue «Bezo ru ha dero du». B est gratuit, vous aurez tous les renseignements pour connaître et faire connaître ce moyen d'information. Prix d'un fiche 3F50, de 15 à 30 1F50. Ecrivez, commandez ou envoyez vos chèques à P. Aurioi Bât B résidence Croix. Hérault 72220 Ecommy.

**LE CASSE NOIX,** canard grenoblois a sorti un album de BD : Casse Noix Song, 40 pages 11F pièce, 75F les 10, 600F les 100 port compris. Envoyer chèque ou mandat à l'ordre du Casse Noix Bp 22, 38120 St Egrève.

Une fraction dissidente de l'équipe du Casse Noix vous offre la possibilité de vous procurer des émetteurs pirates FM, 12 volts de 2W à 25W à des prix raisonnables et allant de l'émetteur de poche à la station sophistiquée livrée avec une brochette. Pour tous contacts écrire à René, le Casse Noix Bp 22, 38120 St Egrève.

**CHANGEMENT D'ADRESSE.** La librairie Ulthar change d'adresse : à partir du lundi 4 décembre elle se

# insurgés

# Les Circauds

trouvera au 6 de la rue Sainte Marie des Terreaux dans le 1er arrondissement, à 50 mètres de la place des Terreaux ; station de métro Hotel de Ville ; bus 3, 6, 13, 18. Ouverte de 14h30 à 19h.

**DESSINS.** «si tu fais de la B.D. du dessin, ou un autre art graphique Agora peut t'aider à le faire. Pour tous renseignements complémentaires, écrire à Jean-Luc, collectif Agora, 7 place St Nicola aux ondes, 67000 Strasbourg.

## Kultur

**CINEMA «LA LUCARNE»** présente du 28 au 3 décembre le film «Outrageous», un festival de film d'animation canadien «Le voyage des Ouliviers». Pour plus de renseignements : MJC de Mont Mesly 100 rue Juliette Savar 94000 Créteil. Tél : 207 37 67.

**AVIS AUX «ORGANISATEURS FOLK»** ! Intéressés par une éventuelle tournée dans le Nord-Est de Ciboulette autour de leur passage à la MCL de Gérardmer (88) le 6 janvier 79 qui voudront bien contacter J. René Chevolleau 102 route de la Roche Aubigny 85430 Nieul le Dolent. Ciboulette se sont deux musiciens québécois qui équivalent à cinq ! Vu le nombre de leurs instruments et qui animent des veillées québécoises (chansons, airs à écouter et airs à danser!) Qu'on se le dise...

**SPECTACLE.** Guy Bedos présentera son nouveau spectacle à la Comédie des Champs Elysées, à partir du 12 décembre à 20h45. Pour tous renseignements : 15 avenue Montaigne 75008 Paris. Tél : 225 76 18.

**DES STAGES VIDEO** sont organisés par l'Atelier Vidéo-Ciné-Tac. Il y a des possibilités techniques et cet atelier est ouvert à tous. Pour tous renseignements : Atelier vidéo Ciné troc 8 Villa du Parc Montsouris 75014 Paris Tél : 588 21 65

**SPECTACLE.** A 18h, du 8 au 16 décembre, «Les étoiles» présenteront un spectacle à la mesure de leur imagination, à l'Olympia. Quelques amis seront leurs invités d'un soir: Claude Nougaro, Teca et Ricardo... Venez nombreux!!

**PERCUSSIONS ET EXPOS.** Mardi 5 décembre à 18h30, au Théâtre Oblique, Rencontres africaines. 76 rue de la Roquette 75011 Paris. Prix des places 10 ou 5F. Du 7 au 31 décembre tous les jours de 12 à 19h exposition de sculptures et peintures des pays d'Afrique Noire. Le mardi 26 à 20h30 une rencontre débat aura lieu au Théâtre Oblique avec les artistes peintres. Il y aura aussi de la musique de Haute-Volta le dimanche 17 décembre à 15h et 20h30. Pour tous renseignements : ADEAC, Françoise Horellou Tél : 842 76 00

«L'ÉVASION» devient désormais un lieu d'expo-photos, collages, dessins, peintures en plus de ses activités normales, vente disques d'occasion, bandes dessinées livres. Alors passer voir si vous faites de la photo, ou du dessin, peintures possibilité d'exposer. L'évasion 145 rue de Vaugirard, 75 015 Paris Métro Falguière Pasteur.

**FOLK** le 2 décembre soirée de chansons lorraine animée par les Chatelets au relais de la MJC Metz Centre, 36 rue St Marcel.

**FOLK** le 2 décembre. Concert et bal folk, en soirée, animé par les Trimazos au foyer des jeunes de La Maxe (au nord de Metz).

**FOLK** le 14 décembre. Veillée folk essentiellement auvergnate animée par la Claqué Galoche à la MJC Etoile place de Londres à Vandœuvre les Nancy.

## Divers

**CHERCHE CONTACTS.** Je viens d'arriver à Caen et cherche à travailler dans la menuiserie. Qui pourrait m'envoyer des adresses de coop d'artisan menuisier et toutes autres informations et contacts utiles à quelqu'un qui débarque dans cette

ville. Lalo Aubert 602 Bd du Grand Porc 14 200 Hérouville St Clair.

**FILM DEBAT** Le 10 décembre après midi, avant projection d'un film du collectif Grain de sable «Alertez les bébés», cherchons groupes ou gens pour venir informer et discuter sur le fameux thème «système éducatif». Si vous avez des pratiques ou des idées sur les méthodes des pédagogies différentes, sur l'alternative à l'école, sur la déscolarisation ou sur autre chose... il faudrait prendre contact au Centre Social du centre ville, rue des Vétérans Villeneuve d'Ascq 59650. Tél : (16 20) 91 46 95.

**MASSAGES ENERGETIQUES.** Je cherche des gens intéressés par le Tai-tchi-tchuan et le shiatsu pour les pratiquer ensemble au alentours de Poitiers. S'il y a des gens que ça intéresse, on pourrait même faire un groupe santé-médecines douces pour échanger des expériences, informations, ou avoir des activités ensemble (jeûne, shiatsu, massages...). Lionel Beauvais, la Bourie par les Essorts 86190 Vouillé.

**BOUFFE BIO.** Pourriez vous me donner quelques renseignements en ce qui concerne le restaura-bio : nombre de tables, prix de vente du fond... J.C. et M.A. Meynet app. 21 le Corbusier 280 Bd Michellet Marseille 13800.

**TOILETTES ECOLOGIQUES.** J'habite une ferme (je suis agriculteur) et je voudrais installer des WC écologiques d'intérieur pour l'hiver. Mais je ne sais où trouver la documentation. Vous serait-il possible de me «tuyauter» sur cette question. Michel Fabries La Beauthe Haute Ferpode, 81220 St Paul Cap de Joux.

**AGRICULTURE.** Y'a-t-il dans votre coin des agriculteurs qui ont besoin d'un coup de main, ou désireux de partir en vacances ? Nous sommes étudiants en agriculture et pourrions les remplacer bénévolement une semaine ou deux à Noël. Gros Gérard 66 rue des Sarrazins 59000 Lille.

**SABOTIER.** Monsieur Pirat 74 ans sabotier de père en fils à Bourg en Bresse, 74 rue Charles Robin, propriétaire de son fond cherche un jeune pour lui apprendre le métier et lui céder son fond, son travail; terminer les sabots qui lui arrivent dégrossis, les vendre à son atelier-magasin et une fois par semaine sur le marché à Bourg. Aller le voir. M. Chofot, J. Frocher, lecteurs de la GO et clients de M. Pirat.

**MONTAGNE.** Je suis guide de montagne dans un village de Haute tarentaise et je propose pendant tout l'hiver et le printemps des stages de ski de randonnée d'une durée d'une semaine ou plus, pour 4 à 6 participants maximum. Ballades selon les désirs et les conditions météo : Beaufortin, Vanoise, Grand paradis... Xavier Ferri La Thuille. 73210 Granier sur Aime. (79) 55 60 21.

**CONTACTS.** Je viens de m'installer dans les Hautes-Pyrénées et j'aimerais connaître des écologistes, des marginaux qui habitent près de chez moi. Christian Billes, Avenir-gon 65150 St Laurent de Neste.

**URGENT.** Vend troupeau 40 chèvres pleines. Michel Madern Lévés. 81330 Lacaze.

**LECTEURS, LECTRICES!!!** Jean-Louis Scotto, 4 rue André Maurois 13 200 Arles, souhaite entrer en contact avec lecteurs de la GO de la région arlésienne pour les tenir au courant de ce qu'il se passe localement.

**OKYGENE.** Couple + un enfant (4 ans) recherche pour vacances Noël, accueil sympa en montagne (communauté ou autres). Participation aux frais et travaux. S. et A. Charton 41 rue abbé Bonpain 59 700 Marcq en Barœul.

**ANALYSE = CARESSE.** L'analyse c'est la tendresse, c'est aussi la permanence des caresses. La peine de haine n'est enfin plus obligatoire et le soleil sourit dans toutes les mains. Car être analysé n'est-ce pas avant tout avoir les mains chaudes et douces. Etre analysé n'est-ce pas le suprême art des caresses. Je voudrais faire soleil commun avec d'autres analysés. Louis, société coopérative ouvrière de production restoscop «le pied dans le plat» 29 rue Guillemot 75014 Paris.

## 33

**HUBERT GERMAIN** insoumis depuis quelques mois, a été arrêté à Montauban le 21 novembre 78. Il est aux arrêts de rigueur au camp de Souge 57 RI 33610 Martignas. Il sera transféré à Gradignan.

## 35

**REUNION** de coordination des renvoyeurs de livrets militaires le jeudi 30 novembre à 20h30 à la Paillette à Rennes. Par ce renvoi nous soutenons les paysans du Larzac, les objecteurs, les insoumis, les déserteurs, les engagés résiliant leur contrat, les soldats emprisonnés...

## 37

**LE GROUPE LIBERTAIRE** Maurice-Fayolle de la Fédération Anarchiste organise un meeting-débat sur le thème de l'antimilitarisme. Ce meeting-débat aura lieu le mercredi 6 décembre à 20h30 à la salle Balzac. Les camarades intéressés peuvent se renseigner auprès des militants ou aux permanences du Groupe, 10 rue Jean Macé à Tours.

## 44

**DOMINIQUE RICHEBOEUF.** En tant qu'objecteur insoumis à l'ONF, il passera devant le TGI de Nantes le 8 décembre 78, à 14h. Le chef d'inculpation n'est pas l'insoumission comme on pourrait s'y attendre, mais la désertion... Dominique qui a toujours déclaré qu'il était prêt à étudier une autre affectation ne peut pas être poursuivi pour désertion. Ecrivez au Président du TGI de Nantes, Palais de justice 44000 Nantes et bien sûr, venez nombreux au procès et à la soirée de soutien à Nantes qui aura lieu la semaine du procès.

Soutien financier : Grim, 57 rue des Hauts Pavés 44000 Nantes CCP Grim, 4071 11W à Nantes (Philippe Péneau).

... ET XAVIER DOIZY. Pour les mêmes motifs que Dominique Richeboeuf, à la même date, au même endroit avec le même comité de soutien. Soirée de soutien le 6 décembre à 20h30 à la Bourse du Travail, à Nantes.

## 57

**CHRISTOPHE MARQUIS :** le statut d'objecteur de conscience lui ayant été refusé, C. Marquis a été convoqué au 34ème RG d'Eprenay, le 26 octobre où il s'est immédiatement mis en grève de la faim. Christophe réclame la libération immédiate des insoumis, déserteurs et soldats emprisonnés, la suppression des TPFA, le droit à l'objection de conscience pour tous, l'abrogation de l'article 50 du code du SN, celle des ordonnances de 59, la restitution des terrains occupés par l'armée, l'arrêt de la course aux armements et la suppression de toutes les armées. Il a été transféré le 13 novembre à la Maison d'arrêt de Metz où il poursuit sa grève de la faim jusqu'à sa libération sans condition. Christophe Marquis : Maison d'arrêt Maurice Barrez BP 1071 57038 Metz cédex.

## 59

**SOUTIEN A DOMENICO COLAMARINO.** Il a été arrêté le 17 novembre 78 à la caserne Vandamme à Lille, siège de l'Etat Major de la 2ème région militaire. Il a été emmené au 88ème régiment de soutien 02151 Sissonne, et a entamé une grève de la faim. Le comité de soutien 51 rue de Gand à Lille dispose de pétitions et de cartes de soutien. Une permanence est assurée tous les jours, sauf dimanche, de 19h à 20h. On peut téléphoner à ces heures au (20) 52 90 25. Le comité demande la libération de tous les insoumis, la suppression des tribunaux militaires, et l'abandon du projet d'expansion du camp du Larzac.

## 69

«OBJECTION» TRANSMET : mardi 5 décembre, un objecteur insoumis à son affectation depuis juin 75, Patrice Bouvret, sera jugé par la 6ème chambre correctionnelle du Palais de Justice Lyon 69005 (entrée rue St Jean). Deux autres procès d'objecteurs-insoumis sont

prévus pour le 18 janvier toujours à la 6ème chambre.

Par tout le rituel qu'elle s'est donnée, la justice apparaît comme quelque chose de secret, hermétique alors qu'ils se plaisent à dire qu'elle est rendue au «nom du peuple français». Alors, brisons l'individualisation des procès, reprenons la parole, notre parole dedans et surtout hors de cette enceinte du tribunal. Mettons à jour leurs contradictions qui font que celui qui vole une paire de chaussettes dans un magasin se retrouve en taule, tandis que le patron qui fait des bénéfices sur le dos des travailleurs, au mépris de leur sécurité et des accidents mortels que cela entraîne, se ballade en toute tranquillité.

Pour ce procès du 5 décembre, je n'ai pas l'intention de m'étendre sur les motivations de mon insoumission, par contre, je leur remettrai un dossier comprenant une courte déclaration sur l'objection et mon refus d'être individualisé, jugé pour mes opinions, suivi d'un rappel des différents procès «d'opinions» à Lyon, depuis février 77 et des conclusions juridiques demandant la relaxe pure et simple. Une affiche est tirée et sera disponible aux réunions du GARM. Vous pouvez aussi envoyer des télégrammes et des lettres de soutien au président de la 6ème chambre correctionnelle du Palais de justice 69005 Lyon (envoyer un double à Objection BP 70 69002 Lyon cedex 1). Soutien financier : CCP Philippe Aircau 1355 30 N Lyon.

## 78

**REUNIONS.** Le comité de soutien aux objecteurs et insoumis des Yvelines se réunira à partir de décembre tous les troisièmes jeudis de chaque mois à 20h au centre 8 rue de la Porte de Buc Versailles (près de la gare des chantiers). Prochaine rencontre le 21 décembre. Pour tous contacts : Jean-François Fouquerey 4 Place Gambetta Versailles 78000. Tél : 953 24 95.

## 49

**SERIE NOIRE.** Depuis un an, de nombreux procès à l'encontre d'antimilitaristes ont eu lieu à Angers. Depuis un an la justice angevine frappe très sévèrement les réfractaires à l'armée. C'est elle qui ces derniers mois a rendu les verdicts les plus lourds de toute la France (peine de prison ferme). En mai 78 se constitue un comité de soutien qui, au travers de ces procès, dénonce l'emprise de l'armée sur tout le pays et cherche à développer différentes formes de lutte contre l'extension des camps militaires, son pouvoir à l'intérieur des casernes et la supercherie du service civil des objecteurs. C'est en conjuguant les efforts de ces différentes formes de lutte que nous avons mis sur pied cette campagne d'information. Prochainement quatre procès en appel d'objecteurs-insoumis à l'ONF auront lieu à Angers les 30 novembre, 7 décembre, 14 décembre et 9 janvier. Le 24 novembre, à 20h30 salle Bellefontaine (rue Louis Gain), Anne Vanderlove se rendra à Angers en soutien aux objecteurs inculpés. «Les bâtisseurs» un film sur le Larzac sera projeté au cinéma «Le club» (rue Gate Argent) du 6 au 12 décembre. Le 6 décembre, la projection se poursuivra sur un débat avec le réalisateur, Ph. Haudiquet.

**RENOI DE LIVRETS MILITAIRES.** J. Champley et P. Panel ont renvoyés leur livret militaire. Ils les ont confiés aux paysans du Larzac après avoir écrit au Ministre des Armées le 28/11/78.

## Taulards

### TAULARDS

**DANIEL BROBECKER** passera en procès (révision de celui qui l'avait condamné à 20 ans) à Colmar le 30 novembre et le 1er décembre. Comité de soutien : Catherine Rager, 19 rue Montrosier 92200 Neuilly. Tél : 722 90 35.

**GILLES COLOMB** fait appel du verdict prononcé lors de son procès le 31 octobre. Le moral est bien bas. Ecrivez lui : 674 643 1/479 1 av. de la Division Leclerc Fresnes 94261.

**WALTER KELEM** sera jugé en décembre. On lui reproche d'avoir manifesté contre un meeting de l'Eurodroite. Prison des Beaumettes, chemin de Morgiou, 13008 Marseille.

## Week-end 16-17 décembre (à partir de 14h), informations sur les rayonnements ionisants.

Avec la participation de J. Pignero de l'APRI. - Informations générales sur les formes de rayonnements : naturel, nucléaire, radiologique. - Avec le développement de l'industrie nucléaire de nouvelles catégories de travailleurs sont et seront exposées à l'irradiation, parfois sans le savoir. - Les militants de l'APRI ont rassemblé sur ce sujet une série d'informations et de témoignages. Participation : 65F. A l'inscription : 30F.

## 23 24 25 décembre. Redécouverte du sens rythmique.

Approche d'une méthode d'apprentissage de rythme, basée sur des repères corporels. Cette méthode s'utilise collectivement, de façon à retrouver les fondements de jeux en groupe : polyrythmie de groupe, jeux d'écoute des autres, découverte de sons, approche des percussions rythmiques. Participation aux frais : 150F, versement à l'inscription : 30F.

**Renseignements et inscriptions :** Centre de rencontre - Les Circauds - Oyé - 76616 Saint Julien de Civry. Tél. (85) 25 82 89.

Etudiants, Lycéens, Parents, Enseignants



## LE PAVÉ DE L'ANNÉE

Cette année, l'Étudiant fait 500 pages et pèse 950 grammes ! Avec 5 000 heures de travail, et l'acquis de 5 ans d'expérience, il a été entièrement remis à jour, et encore complété.

Vous y trouverez un maximum de renseignements directement utilisables sur l'orientation, les études courtes ou longues, les débouchés, le logement, la santé, les jobs, les sports, les voyages, les loisirs, l'emploi dans le public comme dans le privé, etc... Avec, en plus, les adresses pour Paris et 61 villes de province.

Cette année, l'Étudiant, c'est «le» document de référence indispensable aux étudiants, lycéens, parents et enseignants.

L'Étudiant, c'est aussi, à côté du guide pratique annuel, 16 autres publications. Demandez-nous notre documentation gratuite.

Bon à retourner à l'Étudiant  
7, rue Thorel, 75002 Paris

Veillez me faire parvenir :

● Une documentation sur l'ensemble de vos publications . gratuit

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adressé \_\_\_\_\_

**l'étudiant** guide pratique, en vente partout 16 F

- échange gratuit de publicité -



Photo C.O./Asselin

Quand ce journal paraîtra, les marcheurs du Larzac approcheront de Paris. Nul ne saurait prétendre dominer les conséquences de leurs démarches. Avec l'interdiction du parcours parisien - jusqu'à ce jour au moins - le pouvoir a clairement engagé l'épreuve de force. Rien ne dit qu'il l'ait fait avec toutes les garanties de l'emporter. Cette marche déterminée, populaire, fissure, à l'instant, ce qui semblait impénétrable : l'opinion publique majoritaire. Un message d'espoir, universel, s'enracine dans les pas des paysans, comme s'il fallait à la «France profonde» une démonstration irréfutable de volonté et de dignité pour reconnaître de vraies valeurs, autres que l'argent ou la basse magouille politicienne.

720 km à pied ne laissent pas sans interrogation la population, même empreinte de pétainisme, de racisme ou d'indifférence. Que l'on soit pour ou contre, on regarde, on se demande. Les marcheurs passent et leur humanité s'incruste. A savoir si l'Etat mis en cause continuera de se crispier sur cette affaire où personne n'ose franchement le soutenir ?

Intransigeant, il montre un absolutisme mal placé pour la crédibilité de son image de marque. Coopérant, il accepte de reconnaître l'erreur de la famille politique précédente (l'UDR) et par là, de désavouer son armée. Simple calcul politique, toute proportion gardée, le Larzac vaut tous les référendums du monde. Demain nous saurons si le gouvernement français se permet de mépriser un droit inaliénable, reconnaissable par toute la communauté : celui de vivre.

On sait déjà que dans cet engagement, les paysans fidèles à leur non violence, iront jusqu'au bout de leur légitimité. Grève de la faim pour l'après 2 décembre ? ou plus tard ? Ils réfléchissent en marchant à cette éventualité décisive. Giscard, comme le «révérend Jones» a-t-il intérêt à verser le cyanure dans ses potions magiques. Inutile de dire que sa force politique toute basée sur son charme ne peut se permettre une telle erreur... ou alors !

Cosne-sur-Loire. Les marcheurs arrivent dans la pluie vespérale. Atmosphère sombre, silencieuse entre les toits d'ardoises. Devant eux, le clin d'oeil des feux bleus de la police et celui jaune de la voiture infirmière. Cosne est la dernière ville-étape de la Nièvre. Les paysans du Larzac ont rencontré de la part de ce département «vieille république» un accueil grave et fort. Ici, plus de bagarre de banderoles entre FDSEA et comités Larzac. On entendra même à Nevers, le président du syndicat agricole remercier ces marcheurs qui viennent «secourir notre quiétude de gens tranquilles et bien nourris». On l'entendra aussi les remercier pour cette «grande action syndicale». On l'entendra surtout, et voilà qui est très neuf, apprécier ces gens pour qui «il n'y a pas que le fric qui compte».

Car toute l'interrogation est là : le pouvoir joue deux cartes, celle de «dédommager les paysans, les reclasser, traiter à l'amiable leur éviction, juste les déplacer au nom de l'intérêt supérieur de la nation». Les marcheurs ont vite délimité leurs réponses «nous ne sommes pas à vendre, nous dénonçons la spéculation foncière qui sous-tend l'affaire du camp militaire» et de citer

les exemples des *De Bernis, De la Malène*, ex-UDR, qui avaient acheté pour rien des fermes sur le Larzac avant le projet officiel d'extension et ont revendu leurs terres à des prix décuplés... Dans ce monde de marchands et de marchandises, on comprend la sensation qu'offrent ces marcheurs quand ils disent «le fric on s'en fout, ce qu'on veut c'est vivre et travailler dans le pays qu'on a choisi et qu'on aime».

## Un problème politique.

Cet irrationnel au prix incalculable, voilà leur force et leur majesté. Qui fixera le prix de l'amour ? Qui fixera le prix du vent qui bâtit les colonnes de calcaire et chante dans les genévriers ? Qui fixera le prix de la beauté des petits matins au soleil et la paix des troupeaux à la bergerie ?

Seconde carte du pouvoir «il ne s'agit que d'une horde gauchiste, manipulée, qui sème pagaille et terreur». A St Pourçain sur Sioule une campagne orchestrée par le SAC (service d'action civique) ou assimilé d'extrême droite, avait créé une véritable psychose dans la ville... Dans l'intimité des discussions, les gens du coin confessaient qu'ils avaient craint d'avoir affaire à des casseurs ! D'où leur surprise quand ils ont vu le calme, la sérénité de ces hommes, de ces femmes qui finalement leur paraissent très proches.

L'obsession du monde paysan est bien la difficulté d'une survie financière. La restructuration capitaliste passe aussi par la destruction des unités familiales agricoles «non rentables». Pressés par le Crédit Agricole, par la machine adminis-

Comme dans de très nombreuses villes de France, le Comité Larzac de Paris organise du 17 au 29 novembre un jeûne de 12 jours par relais, en soutien à la lutte de huit années des paysans du Larzac et actuellement à leur marche à pied de 710 km qui aboutira à Paris le 2 décembre. Jusqu'à ce jour, il y a eu 85 jeûneurs inscrits. Les inscriptions sont toujours en cours dans différents lieux. Tous renseignements peuvent être pris 3 rue de la Bûcherie, 75 015 Paris. Tél. : 325.91.37.

trative qui ne les «sait pas», mis en demeure de résister aux spéculations foncières, les paysans cultivent le sentiment d'être oubliés et d'être seuls. Oubliés des partis, de leurs syndicats, de la communauté nationale. Solitaires entre eux, célibataires du sentiment de classe. Enfermés dans les accusations de sous-développement, de traditionalisme. Les paysans se méfient d'abord de ceux qui transgressent leurs tabous. Le Larzac transgresse et libère. En devenant, chaque soir l'hôte d'une famille locale, les marcheurs sèment l'incertitude (soeur de l'angoisse et mère de la créativité, dixit Laborit).

J'ai assisté à ces rencontres fermières où les idées reçues tombent comme les mouches à l'hiver. Scénario intimiste dans les décors rangés où le luxe est celui des choses entretenues. Partout les mêmes problèmes, partout la même envie de savoir, de se dire et d'écouter. On parle du célibat, des fermages, des propriétaires, des traites, de la pluie, des accidents de tracteur, des maquignons, des marchés. On a vite fait de se repérer comme identique ; il ne viendrait à l'idée de se quitter sans se souhaiter la réussite. Chaque soir, les Larzaciens offrent cette évidence «ils se battent, justement, pour la justice».

Je ne caricaturerai pas l'existence d'un bon sens terrien, d'un bon sens acquis sur les mêmes champs, ces mêmes travaux, n'empêche qu'un responsable agricole rappelait cet idéal : «les paysans ont plus l'habitude de partager le pain que les idées». La chance du partage ici, c'est que le pain se mêle aux idées, et que les gens ont faim de l'un comme de l'autre.

Il faut voir aussi ces meetings du soir, sorte de cérémonial rôdé, où l'on donne du film, du débat et de soi. Au fond de la salle, comme à la messe les paysans du coin sont là, habillés de «dimanche» et attentifs. N'est ce pas à eux, dans l'égalité, que l'on s'adresse ?

Témoin, à Cosne, cette intervention des paysans de Fontevraud eux aussi victimes des prétentions expansionnistes de l'armée. «Vous, nous, simples paysans attachés à la terre, taillables et corvéables à merci... nous avons peut être la naïveté de croire qu'en défendant des choses si simples nous serons compris».

Mais gens des villes et gens des champs ne s'excluent pas, il reste à ces premiers les salles de mairie,

De nombreuses manifestations de soutien : visites, inscriptions, télégrammes tel que celui des paysans du Larzac : «Ampoules aux pieds solidaires des creux d'estomac - Vous jeûnez pour nous - Nous marchons pour vous - Totes gardem lo Larzac - Les paysans» viennent encourager les jeûneurs.

Il est possible d'organiser d'autres jeûnes tel celui effectué par 100 étudiants de l'Agro qui jeûnent dans leur Ecole, 16 rue Claude Bernard, 75 015 Paris, les 27 et 28 novembre.

plus simplement aussi, l'arrivée dans les villes. Les marcheurs ont alors le pas rapide, parce que la fatigue ou la douleur des jambes ne tolère plus la lenteur.

## Les derniers courageux.

A Nevers, on ouvre une frontière symbolique entre l'Occitanie et le Nord. Frontière de paix, non de conquête. Auguste Guirand rentre dans le silence de l'émotion, les élus socialistes, enturbannés de tricolo-

re, à ses côtés. La foule reste attentive, les visages s'interrogent. Une mère dit à son fils : «viens regarder des gens qui ont encore du courage, c'est rare !». Puis des sourires et des applaudissements discrets, presque anachroniques. On n'est pas au spectacle.

Des gens emboîtent le pas qui ne faiblit pas. Viennent la mairie, son vin d'honneur, les photographes, les discours de soutien des maires socialistes et l'invariable remerciement de l'invariable «Tarlier le Roc» qui parle sur un ton de bonsoir. Il fait sommeil. Il fait soudain un peu frais. Un «kiné» dans un camionnette calme les chevilles, le dos, encrème les pieds, la routine... On répartit chacun dans les familles, le maire et ses adjoints restent seuls, on entend bégayer du bonnes chances.

Toujours Cosnes et ce matin la neige, épaisse. La colonne étirée. Samedi 55 habitants de la Mayenne sont venus partager une vingtaine de kilomètres avec les paysans. Aujourd'hui c'est Ariane Mnouchkine. Mais les personnalités que l'on repère du dehors dans ce défilé fantomatique ce sont celles qui naviguent en tête, bâton en main, en bleu de travail souvent comme devant des brebis.

Quelle drôle de démonstration : les marcheurs empruntent les grandes routes, s'arrêtent le midi dans une ferme solitaire, traversent un pays dans un brouillard qui les noie, et cependant réussissent ce pari de la popularité. «Vous représentez une force morale formidable que nul ne peut évaluer» explication, peut-être, dite par un paysan au meeting de Cosne.

Il faut pour comprendre sentir la force de l'intérieur, donc marcher avec eux, et aussi prêter l'oreille aux

Les paysans souhaitent que des renvois de papiers militaires s'effectuent massivement pour obtenir de Giscard d'Estaing, chef suprême des Armées, l'abandon du projet d'extension. Ce renvoi de papiers est conditionnel : les livrets ou fascicules seraient repris par leurs titulaires si le gouvernement renonçait à son projet.

La campagne de refus de 3% de l'impôt sur le revenu pour le Larzac continue. De même l'achat des parts GFA (Groupement Foncier Agricole).

mots des extérieurs... Dédoublément impossible... A la Charité-sur-Loire le SAC (service d'action civique) ou assimilé d'extrême droite a inscrit «ici camisolé, ici l'on soigne les marcheurs du Larzac», mais infirmières et médecins applaudissent à la fenêtre ces fous du Larzac qui ont raison.

«Dites lui à Giscard que les paysans du Bourbonnais ont aussi des problèmes» cri de la fermière qui voit ses hôtes s'éloigner au petit matin pour rejoindre la marche.

Et si l'on pose aux Larzaciens la question de leurs alliances en leur

montrant ces «gens-là qui les suivent» (entendez les chevelus qui marchent eux aussi) Guy Tarlier rappelle que «ces gens-là» ont construit la Blaquièrre ! et tel autre du plateau rappelle qu'il travaille depuis plusieurs années avec ces gens-là et qu'il s'en porte plutôt bien.

## La force du silence.

Dans la marche, ces «gens-là» n'ont pas la partie facile, il y a ce fragile équilibre. Marcher avec eux, ne pas être eux ! Accepter la méfiance d'extérieur. Faire un partage de tolérance. Très souvent les paysans du Larzac doivent s'expliquer sur ces suiveurs. Ils préfèrent dépenser leur énergie à parler du plateau. D'où cette exigence mutuelle pour ne pas s'exclure et se gêner... Il n'y a pas de brebis galeuses. Au plus des brebis difficiles. Une sono volée pour l'instant, seule agression après celle des graffitis. La marche ne cède pas. Auguste Guirand après l'interdiction du périmètre parisien me dit : «de toute façon nous allons, nous paysans, demander une réponse à Giscard». Voilà qui est clair, net et décidé. On ne fait pas 720 km pour piétiner aux portes d'une capitale.

Reste que rien n'est gagné. Toute cette semaine les paysans et toutes les organisations qui les soutiennent vont tenter de faire lever cette interdiction. Quoiqu'il en soit l'appel du samedi 2 décembre à 14h, Porte d'Orléans reste maintenu. Mais il va de soi que l'on ne renouvellera Malville et que la foule empruntera un parcours autorisé, dans l'esprit de la dignité qui anime cette marche. Il est très important de noter que tout ce défilé sera silencieux, à la fois pour marquer la réprobation face à l'interdiction préfectorale et respecter la volonté des paysans qui désire une foule calme, sobre et digne... Le défilé se structurera par villes ou régions, avec des banderoles indiquant cette floraison des présences régionales. Le soir se sera la fête à la fac de Vincennes.

On peut noter le trajet suivant : le 30 novembre les marcheurs feront Melun-Juvisy par RN 446 en passant par Cesson, Corbeil, Evry, Ris Orangis, Chatillon... Puis le 1er : Juvisy-Vitry en passant par Athis Mons, Ablon, Choisy le roi, Ivry... Les 2 décembre Ivry-Porte d'Orléans...

A l'heure de ce papier, toute entrée dans Paris dépend de la mobilisation effective des grands partis et centrales syndicales... Surtout, on peut croire que tout se jouera dans l'après 2 décembre et la réponse (ou la non-réponse) de Giscard aux paysans. Si des grèves de la faim s'effectuent, elles ne pourront tenir que grâce aux actions des comités Larzac et de tous ceux qui ont soutenu les marcheurs.

Et si, parce que le Larzac, dans le vide politique de nos jours, est un plein qui nous transforme. On pourrait imaginer une action d'ampleur nationale : grève dans les lycées, les facultés, débrayage dans les usines... ? Tous, paysans, travailleurs et autres ont à s'engager effectivement, c'est le désir de ceux qui ont marché pendant 720 km pour une certaine idée de la vie.

envoyé spécial : Jean Michel Asselin